L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1225 - VENDREDI 05 JUILLET 2013 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Préparation de vos semences
(céréales, colza, pois...)

Pour minimiser vos coûts de semences, faites confiance à un trieur à façon.
Contactez-nous !

Les Bruyères 89100 Collemiers
03 86 95 04 81 - Email: eta-picouet@orange.fr

Une PAC moins commune, plus verte et redistribuée



Photo: Réussir

Une politique agricole un peu plus écologique, redistributive, avec beaucoup d'options nationales : tel est le résultat des négociations qui ont abouti, le 26 juin dernier, à un accord politique sur la réforme de la PAC. Les pourparlers ont été ardus entre les États membres et les députés et au sein même du conseil agricole des Vingt-Sept.

Page 3

Côte d'Or

› **Concours national Brune**

Reines de Châtillon-sur-Seine



Nièvre

› **Annulation de l'aide à l'engraissement**

Des Nivernais engagent des recours individuels



Yonne

› **Assemblée générale de la Cialyn**



Activité globale et chiffre d'affaires en hausse





Sommaire

Panorama
02 • L'actu à suivre…
• Les prévisions météo
• Clin d'œil
03 • Politique agricole: une Pac moins commune, plus verte et redistribuée

Côte d'Or
04 • Concours national Brune: Les reines de Châtillon-sur-Seine
06 • Les 24 et 25 août à Saulieu: La fête du charolais sous le signe de l'innovation
07 • Appel à projets «circuits alimentaires locaux»: Un coup de pouce du Conseil général pour stimuler les initiatives locales
08 • Développement agricole: Châtillon-sur-Seine roule pour l'agriculture locale

Nièvre
09 • Annulation de l'aide à l'engraissement: des Nivernais engagent des recours
10 • Safer Bourgogne Franche-Comté: succession à la direction départementale de la Nièvre
11 • Visite: Les Actrices nivernaises reçues à Liège

Yonne
12 • MCEA : Une mission de conseil et d'assistance
13 • Cialyn: Activité globale et chiffre d'affaires en hausse
14 • Groupama: La nation européenne n'est pas encore née
15 • Collectivités: Débit des villes, débit des champs

Bourgogne
16 • Charolais de Bourgogne: " Les dés sont jetés"
17 • Euroforest 2014: Préparation active
18 • OS Charolais France: la charolaise est de retour
19 • Conjoncture: La croissance de la production agricole mondiale est en baisse
20 • Désherbage du colza: Adapter ses programmes herbicides

Info Services
21 • Firmes et machinisme
22 • Cours et marchés
24 • Petites annonces
26 • Annonces légales
30 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02
mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années)
RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon •
• Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé
mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein
mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos
mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net

Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat
mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

AgriBourgogne.fr

L'*actu à suivre*… ici et ailleurs

Commerce UE/États-Unis : un accord historique

Le président américain Barack Obama et les dirigeants européens ont solennellement donné le coup d'envoi, le 17 juin, en marge du sommet du G8 en Irlande du Nord, aux négociations d'un *«partenariat transatlantique de commerce et d'investissement»*. Pour le président en exercice du G8, David Cameron, il s'agit *«de ce qui peut devenir le plus grand accord commercial bilatéral de l'histoire»*. Les pourparlers débuteront concrètement le 8 juillet à Washington et pourraient se conclurent au plus tôt en octobre 2014. La commission de Bruxelles affirme que les réglementations de base de l'UE visant à protéger la santé humaine et animale, ainsi que l'environnement, y compris celles sur les OGM, ne feront pas partie des négociations. En France le Premier ministre Jean-Marc Ayrault a averti *«Il faudra être extrêmement vigilant pour que les intérêts (nationaux) sur le plan agricole et agro-alimentaire soient préservés»*. Quant au ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll, il a affirmé que Paris a *«fait inscrire dans le mandat de négociation des garanties pour nos lignes rouges agricoles et alimentaires»*. Au cours de ces pourparlers l'élevage sera sans nul doute le chapitre le plus sensible, la FNB inquiète quant à l'invasion *«de plusieurs milliers de tonnes supplémentaires de viande bovine»* met en garde contre la viande des *«feed-lots»* américains produite *«sans aucun respect des conditions sanitaires, d'environnement et de bien-être animal définies au plan européen»*.

clind'œil



en*bref*

Pac Les éleveurs d'équidés sacrifiés, selon la FNC

La viande de cheval ne devrait pas faire partie des productions agricoles pouvant bénéficier des soutiens couplés dans la Pac 2014-2020. Une mesure européenne que la Fédération nationale du cheval (FNC) condamne car elle favorise *«toujours plus d'importations»*, donc *«la disparition pure et simple des chevaux de trait»*. L'organisation professionnelle se tourne maintenant vert le ministre de l'Agriculture et attend une réduction des charges, une revalorisation des prix aux producteurs *«autour d'accords professionnels efficients»*, un étiquetage généralisé et une harmonisation des obligations sanitaires. La FNC réclame aussi l'accès aux éleveurs d'équidés aux MAE dans toutes les régions de France et la gouvernance de la filière par les organisations agricoles.

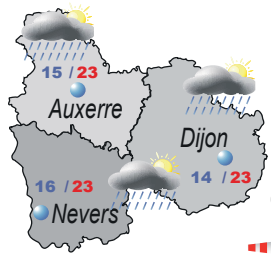
Volaille Une visite sanitaire obligatoire tous les deux ans

L'arrêté du 26 juin 2013 met en place une visite sanitaire obligatoire dans les élevages de volailles, à compter du 1er juillet. Elle doit avoir lieu tous les deux ans et concerne les élevages de plus de 250 volailles. La visite est confiée au vétérinaire sanitaire de l'élevage. Cet arrêté marque la volonté de la direction générale de l'alimentation de compléter le dispositif existant dans l'espèce bovine. *«L'objet est de sensibiliser l'éleveur à la santé publique vétérinaire ainsi qu'aux moyens d'améliorer le niveau de maîtrise des risques sanitaires de son exploitation»*, selon l'article 2 de l'arrêté.

Dijon Céréales *vous présente la météo de la Bourgogne du 05 au 14 juillet*

DIJON CÉRÉALES

Vendredi 05 Juillet



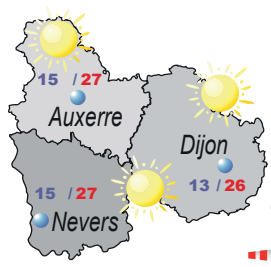
Variable
Ce vendredi sera partagé entre averses et timides apparitions du soleil. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 13 à 15 °C
T° maxi : 22 à 24 °C

Vents : Nord-Nord-Est 10 km/h

St Antoine
Soleil : 06:25 - 21:53
Lune : 04:16 - 19:34

Samedi 06 Juillet



Ensoleillé
Pour ce samedi, un temps bien ensoleillé sur toute la région, avec une hausse des températures l'après-midi.

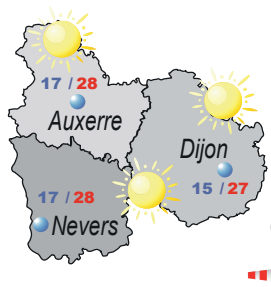
T° mini : 12 à 14 °C
T° maxi : 26 à 28 °C

Vents : Nord-Est 10 km/h

Ste Mariette
Soleil : 06:26 - 21:52
Lune : 05:02 - 20:21

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 07 Juillet



Agréable
Cette journée dominicale, se déroulera sous un ciel clair et un soleil généreux. Les vents seront modérés.

T° mini : 14 à 16 °C
T° maxi : 27 à 29 °C

Vents : Nord-Nord-Est 20 km/h

St Eliane
Soleil : 06:27 - 21:52
Lune : 05:53 - 21:04

Prévisions à 7 jours

Lundi 08 au Mercredi 10 Juillet :
clair / clair / ciel de traine
Vents : Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 14 à 19 °C T° maxi. : 26 à 28 °C

Jeudi 11 au Dimanche 14 Juillet :
eclaircies / eclaircies / eclaircies / ciel de traine
Vents : Nord-Nord-Est à 20 km/h
T° mini. : 14 à 17 °C T° maxi. : 25 à 27 °C

Politique agricole

Une Pac moins commune, plus verte et redistribuée

Une politique agricole un peu plus écologique, redistributive, avec beaucoup d'options nationales : tel est le résultat des négociations qui ont abouti, le 26 juin dernier, à un accord politique sur la réforme de la PAC. Les pourparlers ont été ardus entre les États membres et les députés et au sein même du conseil agricole des Vingt-sept. Un virage est pris, mais en douceur et l'adaptation aux contraintes des diverses agricultures et des gouvernements de l'Union européenne amène à lâcher du lest sur la dimension commune.

« *Pour la première fois depuis très longtemps, on ne change pas seulement quelques règles ici et là, mais on touche en profondeur à la répartition des fonds agricoles* » a estimé le commissaire européen Dacian Ciolos. Quelles sont les grandes lignes de cette nouvelle Pac ? Le verdissement, évidemment, mais aussi l'accent donné à la redistribution des aides, *«qui profite avant tout à l'élevage, ainsi qu'aux exploitations créatrices d'emplois»* comme le souligne le ministre français de l'agriculture, Stéphane Le Foll. C'est le cas des *«paiements redistributifs»* passant en particulier par des aides majorées aux 50 premiers hectares en France. Une majoration qui profitera surtout aux éleveurs et à la polyculture élevage. Le recouplage d'une proportion des aides (13% auxquels s'ajoutent 2% pour les productions contribuant à l'autonomie européenne en protéines) va également dans le sens d'un meilleur soutien et d'une orientation de l'élevage. Enfin, le plafond encadrant les ICHN (indemnités compensatrices de handicaps naturels) est relevé. Autre redistribution importante, le supplément d'aides alloué aux jeunes agriculteurs.

Tout ceci donne une physionomie nouvelle à une Pac qui inclut beaucoup d'options nationales. En dépit de certaines réactions très critiques (celle des grandes cultures et d'Orama en particulier) les Français estiment pour la plupart que le pire a été évité, notamment grâce à l'obtention de la limitation à 30 % de la baisse maximale des aides Pac pour une exploitation. La phase 2 de la réforme peut maintenant commencer et Stéphane Le Foll a annoncé la mise en place rapide d'une concertation pour en définir le détail.

Paiements directs

• Régime de paiement de base

- Abandon progressif des références historiques.
- Possibilité pour les nouveaux États membres de maintenir leur régime de paiement unique à la surface jusqu'au 31 décembre 2020 et d'octroyer une aide nationale transitoire et dégressive allant de 75% de l'enveloppe du secteur concerné en 2015 à 50% en 2020.
- Maintien des obligations actuelles au titre de la conditionnalité
- Convergence interne des soutiens directs : tous les paiements par hectare en-dessous de 90% de la moyenne régionale ou nationale en 2014 combleront, par tranches annuelles égales, un tiers de cet écart d'ici 2019, date à laquelle chaque exploitant devra recevoir un paiement direct au moins égal à 60% de cette moyenne. A l'inverse, les agriculteurs mieux lotis ne devront pas perdre plus de 30% de leur paiement, si l'Etat membre en décide ainsi. Le seuil minimum de 60% pourra être abaissé pour respecter la limite de 30%. Possibilité est donnée aussi aux Etats membres d'utiliser 30% de leur enveloppe nationale pour surprimer les 30 premier hectares ou une superficie égale à la moyenne nationale (paiement redistributif), dans la limite de 65% du paiement moyen régional ou national.

• Discipline financière

Ajustement au titre de la discipline financière et du financement de la réserve de crise applicables uniquement aux paiements dépassant 2000 euros.

• Jeunes agriculteurs

Obligation pour les États membres d'octroyer aux jeunes exploitants (moins de 40 ans) un paiement supplémentaire de 25% pendant les cinq premières années de leur installation, dans la limite de 2% de l'enveloppe nationale.

• Petits exploitants

Possibilité pour les États membres d'appliquer, dans la limite de 10% de l'enveloppe nationale, un régime simplifié aux agriculteurs qui perçoivent un total de paiements de 500 à 1250 euros (exigences moins strictes en matière de conditionnalité, pas d'obligation au titre du verdissement)

• Soutiens couplés

- Possibilité pour les États membres d'appliquer, dans la limite de 8% de l'enveloppe nationale, plus 2% pour les cultures protéiques, la limite de 8% pouvant être portée à 13% (plus les 2%) pour ceux ayant couplé plus de 5% des aides pendant au moins une année sur la période 2010-2014.
- Versement de ce paiement couplé pour les secteurs suivants : céréales, oléagineux, protéagineux, légumineuses à grains, lin, chanvre, riz, fruits à coque, pommes de terre féculières, lait et produits laitiers, semences, viande ovine et caprine, viande bovine, huile d'olive, vers à soie, fourrages séchés, houblon, betterave sucrière, canne et chicorée, fruits et légumes et taillis à courte rotation.
- Des dispositions pourraient être prises en cas de crise pour les productions non couvertes par cette liste.

• Zones soumises à des contraintes naturelles/zones défavorisées

Possibilité pour les États membres d'utiliser jusqu'à 5% de leur enveloppe de paiements directs pour octroyer sur la période 2015 à 2020, une aide annuelle à la surface aux exploitants dans les zones soumises à des contraintes naturelles (selon celles définies par les règles applicables au développement rural).

• Agriculture active

- Obligation d'exclure du paiement les activités suivantes : aéroports, compagnies ferroviaires, compagnies de distribution des eaux, société immobilières, terrains de sport et de loisirs permanents.
- Possibilité pour les États membres d'ajouter des entités à cette liste négative, après notification à la commission.

• Hectares éligibles

- 2014 sera la nouvelle année de référence pour la superficie des terres à prendre en considération, un lien étant toutefois établi avec les bénéficiaires des paiements directs en 2013, afin d'éviter la spéculation et de respecter les règles de l'OMC.
- Possibilité pour les État membres qui constateraient une forte augmentation de la superficie éligible déclarée de limiter le nombre de droits au paiement à allouer en 2015 à 135% ou 145% du nombre d'hectares déclarés en 2009.

• Verdissement

- L'exploitant reçoit 30% de ses paiements directs en contrepartie du respect de certaines pratiques agricoles bénéfiques pour le climat et l'environnement. Ce paiement pour verdissement, qui doit représenter 30% de l'enveloppe nationale, peut être distribué de manière uniforme à l'hectare ou comme un pourcentage du paiement direct de chaque agriculteur. Dans ce deuxième cas, la convergence interne des aides s'applique au verdissement.
- Trois critères doivent être respectés pour être éligible au paiement «vert»:

Diversification des cultures : pour les exploitations de plus de 30 ha, la culture principale ne doit pas couvrir plus de 75% des terres arables et les deux cultures principales ne doivent pas couvrir ensemble plus de 95%. Les exploitations de moins de 30 ha ne peuvent comporter que deux cultures dont la principale ne doit pas dépasser 75% de la surface.

Maintien des prairies permanentes : maintien du niveau de 2012. Possibilité de convertir 5% des surfaces de prairies permanentes au maximum.

Surfaces d'intérêt écologique : lorsque la surface agricole admissible (a l'exclusion des pâturages permanents) couvre plus de 15 ha, les agriculteurs doivent consacrer 5% de leur surface à des structures agro-écologiques. Les États membres peuvent choisir parmi une liste de cultures considérées comme surfaces d'intérêt écologique : jachères, terrasses, bandes tampons, surfaces agroforestières, cultures permanentes. Les fermes comportant plus de 75% de prairies permanentes, de surfaces en légumineuses ou de jachères et dont la surface reste inférieure à 30 ha, sont exonérées de cette obligation. Exigence réduite de moitié dans les zones à handicap naturel, dans les régions où les forêts couvrent plus de 50% des surfaces.

Équivalence : les exploitations certifiées en agriculture biologique sont considérées comme *«vertes par définition»*. Des pratiques certifiées dans le cadre de MAE du 2ème pilier ou au titre de certifications nationales ou régionales peuvent être aussi considérées comme équivalentes aux critères de verdissement. A chaque critère de verdissement est associé une liste de MAE équivalentes.

Sanctions : le verdissement étant obligatoire, les sanctions pour le non-respect de ces exigences pourront aller au-delà des 30% de paiements directs.

Organisation commune de marchés

- Révision des systèmes d'intervention public et d'aide au stockage privé pour les rendre plus réactifs et plus efficaces
- Suppression des aides au lait écrémé et au lait écrémé en poudre destinés à l'alimentation animale et à la caséine.
- Octroi au Parlement européen d'un pouvoir de codécision sur la fixation des prix de référence et leur révision, ainsi que sur le déclenchement des prix d'intervention pour le bœuf et le veau.
- Adoption par la commission européenne de mesures exceptionnelles en cas de perturbation générale du marché (clause de sauvegarde)
- Restitutions à l'exportation (en cas de crise)
- Vin : nouveau régime d'autorisation des plantations (2016)
- Sucre : prorogation des quotas au 30 septembre 2017

Développement rural

- Six priorités : soutien au transfert de connaissances et à l'innovation, renforcement de la compétitivité de tous les types d'agriculture et gestion durable des forêts, promotion de l'organisation et de la gestion des risques dans la chaîne alimentaire, restauration, protection et renforcement des écosystèmes, promotion d'une gestion efficace des ressources et du passage à une économie à faible émission de carbone, inclusion sociale, réduction de la pauvreté et développement économique des zones rurales.
- Au moins 30% des fonds de l'UE devront être consacrés à des mesures de protection de l'environnement et de lutte contre le changement climatique.
- Mise en œuvre d'une politique de développement rural
- Possibilité pour les États membres d'élaborer des sous-programmes thématiques à destination des jeunes agriculteurs, des petites exploitations agricoles, des zones de montagnes, des femmes dans les zones rurales. Ils peuvent aussi concerner l'atténuation ou l'adaptation aux changement climatique, la biodiversité et les filières courtes...
- Des mesures ciblées seront cofinancées par le Feader
- Pour les zones soumises à des contraintes spécifiques (qualité du sol, climat, pente...) report à 2018 de la nouvelle définition de ces zones.
- Assurances et fonds de mutualisation pour la gestion des risques : aide à la constitution des fonds de mutualisation des producteurs et aide en faveur de l'assurance récolte sous condition de baisse de revenu supérieure à 30%.
- Service de conseil en matière de développement économique pour les petits exploitants et subventions de restructuration pour les régions qui comptent beaucoup de petites exploitations.

➜ **Les 24 et 25 août à Saulieu**
La fête du charolais sous le signe de l'innovation

➜ **Appel à projets**
Un coup de pouce du Conseil général pour stimuler les initiatives locales

➜ **Développement agricole**
Châtillon-sur-Seine roule pour l'agriculture locale

▸ Palmarès

Grande championne : Carpate (Condor) au Gaec de Fraissinet (48). **Réserve grande championne**: Fantasia (Calween) au Gaec de Chanac (48). **Mention honorable**: Candie AG (Jolt) au Gaec Aymar (15). **Championnat Génisses Ch.**: Fierte Maie (Etvei) à l'Earl de La Maie (54), **rés** . : Hotesse (Dally) au Gaec Faillot P Et F (89). **Championnat Espoirs Ch.** : Fantasia (Calween) au Gaec de Chanac (48), rés. : Ecaille (Huray) à l'Earl des Corveottes (21), **MM.** : Fiesta Ks (Vigor) à Co Julhan - Piccoli (48). **Championnat Jeunes Ch.** : Doxana (Vigor) à Stephane - Gaec des Sirchaux (55), **rés.** : Eleonore (Pedigree) au Gaec Chevallier-Jacoillot (21), **MM.** : Douane (Vigor) à Genetique Passion. **Championnat Adultes Ch.** : Carpate (Condor) au Gaec de Fraissinet (48), **rés.** : Candie Ag (Jolt) au Gaec Aymar (15), MM : Charlotte5 (Jolt) à M Gaec -Chayrigues- (12). **Miss BGS** : Fantasia (Calween) au Gaec de Chanac (48). **Prix de la Meilleure lactation MP** : 409 Bavaroise - Gaec Changarnier (21). **Prix de la meilleure fromagère**: Tigelle (Hussli) au Gaec -Garrigues-Brast-Savy- (12). **Prix de la meilleure laitière**: Tigelle (Hussli) au Gaec -Garrigues-Brast-Savy- (12). Prix d'Elevage : 1-Gaec des Sirchaux (55), 2-Gaec Chevallier Jacoillot (21), 3-Gaec Verdot (21). **Challenge Inter Régional**: 1-Région Est, 2-Région Sud, 3-Région Ouest, 4-Région Nord

Sections

Génisses

Section 1 : 1. Hotesse (Dally) au Gaec Faillot P Et F (89), 2. Heritiere (Cafino) au Gaec Chevallier-Jacoillot (21), 3. Hardie (Vigor) au Gaec Salomon (21), 4. Heloise (Volvic) à l'Earl Sureau Clerget (21), 5. Hanovre (Brookings) au Gaec Matrat (21).

Section 2 : 1. Gelli Maie (Juleng) à l'Earl de La Maie (54), 2. Galinette (Uchayr) au Gaec Loosli (21), 3. Gentille (Joel) au Gaec Salomon (21), 4. Guitare (Huray) au Gaec Chevallier-Jacoillot (21), 5. Galilee (Vulcain) au Gaec Colson Estivalet (21)

Section 3 : 1. Fierte Maie (Etvei) à l'Earl de La Maie (54), 2. Fellaga (Surge) à Mme Darbois Marie Christine (21), 3. Francesca (Vasir) à Scea Ferme Abbaye Pierre Qui Vire (89), 4. Foret (Dynasty) à Mme Darbois Marie Christine (21), 5. France (Hibiskus) à Mme Darbois Marie Christine (21)

Vaches

Vaches en 6ème lactation et plus
1. MM. Vanessa (Jolt) au Gaec des Sirchaux (55), 2. Rockeuse (Denmark) au Gaec de Coulagnet (48), 3. Tigelle (Hussli) au Gaec -Garrigues-Brast-Savy- (12).

Vaches en 5ème lactation : 1. MM. Bichett598 (Zeus Ch) au Gaec de La Perriere (21), 2. Vermicelle (Jolt) au Gaec -Garrigues-Brast-Savy- (12), 3. 4519Active (Mascot) à M Petitjean Sebastien (21), 4. Banane (Zeus Ch) à M Pouget Gabriel (12), 5. Automne (Pedigree) à l'Earl Laitiere Bertrand Jean (21).

Suite page 5

Concours national

Reines de Châtillon-sur-Seine

Cent soixante-sept Brunes étaient au centre de toutes les attentions, le week-end dernier à Châtillon.





▲ Le juge du concours était Angelo Pozzatti, un Italien mondialement connu dans le monde de l'élevage.

◄ Bavaroise, du Gaec Changarnier (Montmoyen), remporte le prix de la meilleure lactation.

▼ Bichette, du Gaec de la Perrière (Laignes), premier prix chez les vaches en 5ème lactation.

Le concours national Brune s'est terminé dimanche après trois journées riches en émotions. *«Tout s'est bien passé. Les tribunes étaient pleines, tout le monde a l'air satisfait, alors c'est très bien»* relève Mickaël Clerget, le président du syndicat de la race Brune. La Côte d'Or, qui avait relevé le défi d'organiser un concours de très haut niveau, l'a parfaitement réussi. Mickaël Clerget remercie toutes les personnes et organismes et qui ont participé de près ou de loin à l'évènement, aidé directement ou indirectement à cette très belle fête de l'élevage laitier : *«en particulier les éleveurs bénévoles qui étaient encore trente-cinq ce début de semaine pour nous aider à démonter, la ville de Châtillon sans qui nous ne pourrions pas faire grand chose et bien sûr les équipes de Brune Génétique Services et Côte d'or Conseil Élevage»*.

24 podiums pour la Côte d'Or

Les éleveurs des différentes régions ont concouru dans une atmosphère très conviviale vendredi et samedi derniers. La Côte d'Or, représentée par vingt-deux des 69 élevages de l'évènement, est montée à 24 reprises sur les podiums (voir palmarès). Deux titres de championnes réserves ont été obtenus le Gaec Chevallier-Jacoillot et l'EARL des Corvéottes. *«Plus loin que les belles performances individuelles de chacun, je retiendrai la victoire de l'Est dans le meilleur lot de région. C'est une victoire collective, c'est l'équipe qui a gagné, il n'y a vraiment rien de mieux»* se réjouit Mickaël Clerget. La qualité des animaux présentés a été approuvée par une trentaine d'étrangers : «il y avait beaucoup d'européen*s mais aussi des Africains et même un Australien. Ces étrangers, venus spécialement pour l'occasion, se sont dits impressionnés par la qualité des animaux et des progrès génétiques réalisés depuis toutes ces années»* souligne le président du syndicat.

Enchères : une moyenne de 2 277 €

C'est la seule déception du week-end. Organisée samedi soir, la vente aux enchères s'est terminée sur une moyenne de 2 277 €, en retrait par rapport à l'an passé (2 373 €). Les prix varient de 1 900 € à 3 150 €, pour un montant total de 65 150 € (en comptant deux lots d'embryons). Douze vaches et génisses pleines mises à la vente venaient de Côte d'Or. Huit Brunes (sur les 28 transactions) ont été achetées par des Côte d'oriens. *«Tous les animaux ont été vendus, la moyenne de prix est correcte, mais pour un National, nous nous attendions à mieux»* reconnait Gilles Salomon, le président de Brune Expansion. Le prix du lait aura finalement prix le dessus : *«l'incertitude du contexte a sans doute freiné les acheteurs. Nous aurions du lait à 380-400 euros, au lieu de 340-360, nous serions montés beaucoup plus haut»* suppose Gilles Salomon, qui a annoncé que 1% du chiffre d'affaires de la vente sera reversé à Montliot et Etrochey, deux communes sinistrées après la tornade du 19 juin.





Écaille, de l'EARL des Corveottes (Villers Patras), est championne réserve espoir.



Dome, du Gaec Chevallier-Jacoillot (Mauvilly), s'adjuge la première section des vaches en troisième lactation. Eléonore, du même Gaec, termine championne réserve jeune.

Aurélien Genest

Retrouvez le concours national en dernière page. Toutes les photos du concours: Page facebook BGS-Brune Génétique Service Photos Daniel Bouldoires (OPTIBRUNE)

Le National Brune en images…



Olivier Bulot (BGS), Mickaël Clerget (syndicat des éleveurs), Gilles Salomon (Brune Expansion), Hubert Brigand (maire de Châtillon), Miss Côte d'Or, Vincent Lavier (Chambre d'agriculture de Côte d'Or), Marc Frot (Conseil général) lors de la présentation officielle du concours.

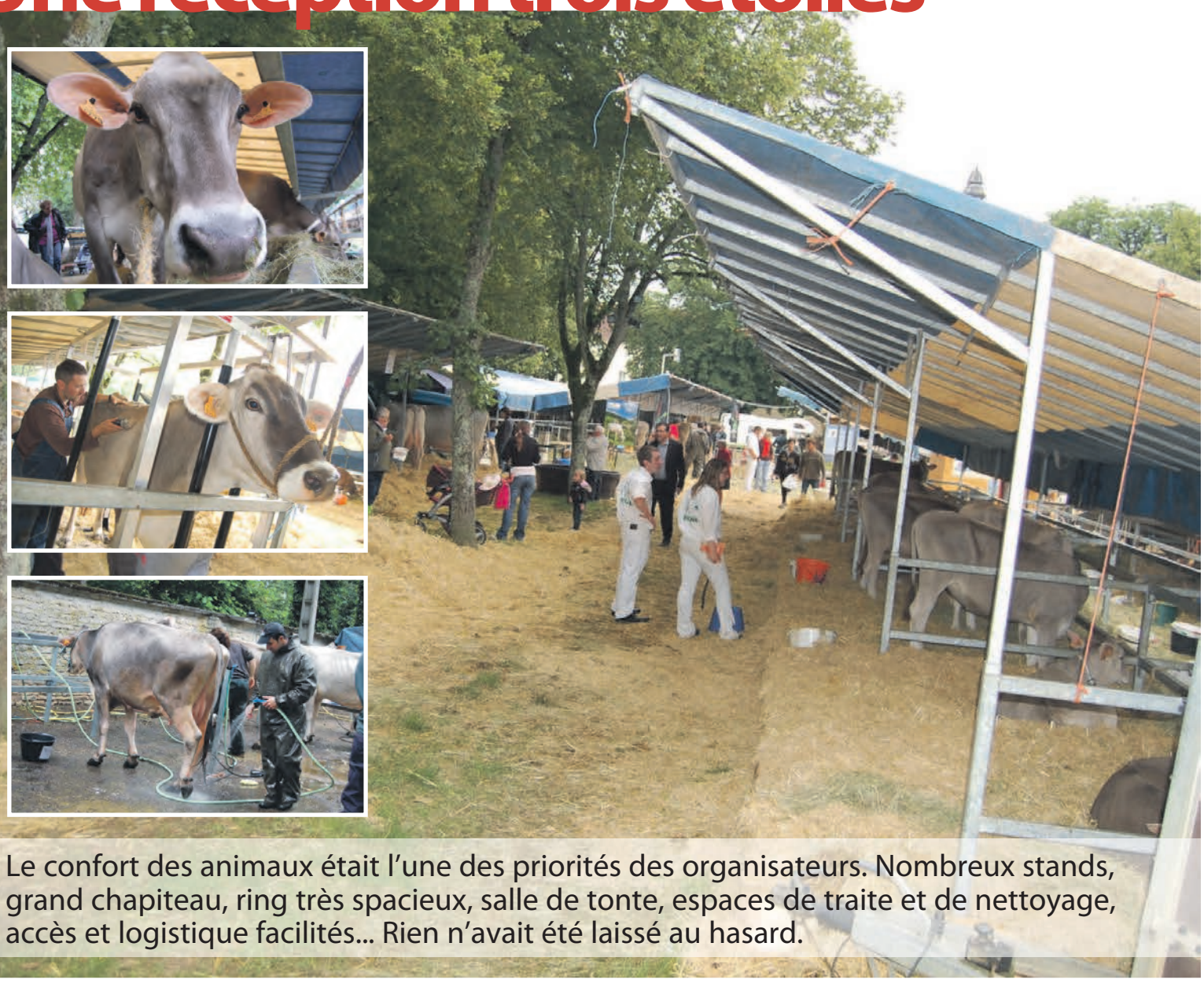


Plusieurs visites d'élevages étaient programmées en marge du concours. A cette occasion, le Gaec Parent et fils s'est vu remettre le diplôme de longévité pour Opale (Minos), qui a produit 130 133kg en douze lactations.

Daniel Bouldoires (OPTIBRUNE)

Le challenge inter-régional, consistant à présenter quatre animaux, a été remporté par les éleveurs de Est.

Une réception trois étoiles



Le confort des animaux était l'une des priorités des organisateurs. Nombreux stands, grand chapiteau, ring très spacieux, salle de tonte, espaces de traite et de nettoyage, accès et logistique facilités... Rien n'avait été laissé au hasard.

▸ Palmarès

Vaches en 4ème lactation : 1. Carpate (Condor) au Gaec de Fraissinet (48), 2 MM. Charlotte5 (Jolt) à M Gaec -Chayrigues- (12), 3. Aguich8162 (Mosaique) au Gaec de La Cote (21), 4. Bouclette (Zaster) au Gaec Funcken (52), 5. Cgaillarde (Etvei) au Gaec Chevallier-Jacoillot (21).

Vaches en 3ème lactation
Section 1 : 1 MM. Dome (Rubis) au Gaec Chevallier-Jacoillot (21) 2. Daikal (Vigor) au Gaec Verdot (21), 3. Dijonnaise (Ajax Gnr) à l'Earl des Corveottes (21), 4. Diva (Richelieu) à l'Earl des Corveottes (21), 5. Ecarlate (Agio) au Gaec Colson Estivalet (21).
Section 2 : 1. Candie AG (Jolt) au Gaec Aymar (15), 2. Chipie (Prince) au Gaec de Coulagnet (48), 3. Delice (Prestige) à l'Earl Sureau Clerget (21), 4. 9817-35 (Prince) à M Barthes Joel (12), 5. Chronique (Voltaire) au Gaec Funcken (52).
Vaches en 2ème lactation
Section 2A : 1. MM. Elodie (Huray) au Gaec La Saudraie (22), 2. Etudiante (Zaster) à l'Earl des Corveottes (21), 3. 3304 (Traction) à M Gal Christian (12), 4. Ella (Sagittaire) à l'Earl Chaumonnot (21), 5. 1376 (Zoltan) au Gaec de La Tille (21).
Section 2B : 1. Eclipse (Pixton) à Scea des Fontaines (44), 2. MM. Eucalyptus (Vigor) à M Gaec de Belayre (12), 3. Elia (Vigor) au Gaec Verdot (21), 4. 7227Emelin (Sagittaire) au Gaec de Boussac (15), 5. Esbrouffe (Balou) à l'Earl de La Vincais (44)
Section 2C : 1. MM. Eleonore (Pedigree) au Gaec Chevallier-Jacoillot (21), 2. Elisette (Wurl) à M Petitjean Sebastien (21), 3. Decision (Vigor) au Gaec des Mille Vues (48), 4. Lbb Eole (Zaster) à Scl Lb Boisvallee (49), 5. Eclipse (Eagle) au Gaec des Boulaines (48).
Section 2D : 1. Doxana (Vigor) à Stephane - Gaec des Sirchaux (55), 2. Chipie 26 (Prince) à M Gaec -Chayrigues- (12), 3 MM. Douane (Vigor) à Genetique Passion, 4. Douchka (Voltaire) à l'Earl de Pont Ar Leguer (22), 5. Discrete (Richelieu) au Gaec de La Perriere (21)

Vaches en 1ère lactation
Section 1A : 1 MM. Fantasia (Calween) au Gaec de Chanac (48), 2. Guinguette (Deluge) à l'Earl Sureau Clerget (21), 3. France (Prejula) au Gaec Matrat (21), 4. Fluette (Traction) au Gaec Matrat (21), 5. Gafeuse (Danube) au Gaec Changarnier (21).
Section 1B :1. Felicia (Cacao) à l'Earl de Pont Ar Leguer (22), 2. Flute (Joel) au Gaec Changarnier (21), 3 MM. Fiesta Ks (Vigor) à Co Julhan – Piccoli, 4. Farine (Talc) à l'Earl des Fontaines (44), 5. Lbb Fusion (Talc) à Scl Lb Boisvallee (49).
Section 1C : 1 MM. Faustine (Cacao) au Gaec de La Perriere (21), 2. Fiesta (Traction) au Gaec des Sirchaux (55), 3. Favorite (Vigor) au Gaec Matrat (21), 4. Fines (Vigor) au Gaec Matrat (21), 5. 88 Fabulette (Creation) à l'Earl Laitiere Bertrand Jean (21).
Section 1D : 1. Flamenco (Talc) à l'Earl de La Vincais (44), 2. 69 Fanny (Talc) à Scea Les Rivieres (48), 3. Fidele (Huray) au Gaec Chevallier-Jacoillot (21), 4. Fidele (Sagittaire) au Gaec de La Perriere (21), 5. Futee (Vigor) à M Lefebvre Vincent (59).
Section 1E : 1 MM. Ecaille (Huray) à l'Earl des Corveottes (21), 2. Endako (Traction) à l'Earl du Ressin (21), 3. Elegante (Sagittaire) au Gaec des Brunes (15), 4. Edelweiss (Pedigree) au Gaec Funcken (52), 5. Espiegle (Traction) au Gaec Changarnier (21).

▸ Agenda

07/07 Brocantes et vide greniers

Asnières-lès-Dijon : vide-grenier au terrain de rugby de 6 heures à 18 heures. Entrée gratuite pour les visiteurs. Exposants : 3€ le ml. Buvette et restauration.
St-Seine-sur-Vingeanne : vide-grenier dans les rues du village de 7 heures à 19 heures. Exposants : 2€ le ml. Entrée gratuite.
Flammerans : vide grenier, entrée gratuite, exposants 10€ les 5 m. Buffet, buvette.
Til-Châtel : vide-grenier à côté du terrain de l'aérodrome. Exposants : 2€ le ml. Entrée gratuite pour les visiteurs de 8 heures à 18 heures. Restauration sur place.

10/07 Visite de la Maison forte du Fossé à Echevannes

Une visite de la Maison Forte du Fossé, dans le canton d'Is-sur-Tille, est proposée du 1er au 10 juillet et du 15 août au 15 septembre. Inscription obligatoire pour toutes les visites, 48 heures à l'avance à l'Office de tourisme (renseignements et contacts: www.covati.fr/tourisme, ot-tille-et-ignon@covati.fr).

21/07 Marigny-lès-Reullée

vide-grenier de 6h30 à 19 heures. Entrée gratuite. Exposants : 1,50€ le ml. Buffet et buvette.

20/07 Exposition d'art contemporain à Drée

Du samedi 20 juillet au 18 aout. Exposition d'art contemporain, dans le village de Drée **«Au fil du temps»** installation de Laurent Luneau (Canada).

26-28/07 Nuits Peplum d'Alésia les 26, 27 et 28 juillet

L'association Alésia et Compagnies organise la 13è édition du festival Les Nuits Peplum d'Alésia, les 26, 27 et 28 juillet à Alise-Sainte-Reine. Ce festival accueillera entre autres Benjamin Biolay, Salif Keïta et Babylon Circus. Le dimanche après-midi sera ouvert à tous, petits et grands, pour des spectacles et un concert jeune public, entièrement gratuits.

Les 24 et 25 août à Saulieu

La fête du charolais sous le signe de l'innovation

Vente aux enchères des animaux de boucherie, présence de la génétique, bœuf à la broche le samedi soir.... Les nouveautés seront nombreuses cet été à l'Espace Jean Bertin.



Bernard Bertrand, Jean-Michel Cap, Romain Bertrand, Aurore Gérard et Michel Bureau évoquent le grand rendez-vous bovin de l'été avec beaucoup d'optimisme.

Le comice agricole sédélocien prépare un gros coup. *«Après l'exceptionnel Salon du charolais de l'an passé, nous nous devions de concocter un riche programme, qui sortait de l'ordinaire»* explique le président Jean-Michel Cap. Son équipe de 90 bénévoles s'est réunie plusieurs fois ces dernières semaines. L'objectif ? Surfer sur la même vague que celle de 2012. La génétique sera présente les 24 et 25 août prochains, en plus du traditionnel concours de boucherie. Une vingtaine d'animaux inscrits au Herd book charolais, typés viande, seront exposés sous un chapiteau. *«La génétique faisait déjà partie de la Fête du charolais il y a une dizaine d'années, sauf que là, il y aura des commentaires des éleveurs, tous Côte d'Oriens. Ce ne sera pas qu'une simple exposition»* mentionne Jean-Michel Cap. *«Le but du Salon 2012 était de marier la génétique avec la boucherie, pour pouvoir apprécier la finalité du travail avec les animaux les mieux conformés»* rappelle le président, pour qui la présence de la génétique dans un tel concours est plus que logique.

Bouchers et GMS présents

Michel Bureau, membre du comice agricole de Saulieu, espère voir de nombreux animaux de boucherie: *«La demande en viande est plus importante que les autres années. Il serait intéressant d'attirer plus d'éleveurs, avoir plus d'animaux pour répondre aux besoins de la boucherie. Après les 220 bovins de l'an passé, il serait bien d'en avoir au moins 250 cette fois-ci»*. L'un des grands moments de cette Fête du charolais sera la vente aux enchères dans laquelle on retrouvera tous les grands prix du concours. *«C'est une grande première pour nous, cette vente aura lieu le samedi entre 11h30 et 12h30, une fois les palmarès établis. Neuf animaux seront concernés»* mentionne Jean-Michel Cap. Un ring sera installé pour l'occasion. Les bouchers et Grandes et moyennes surfaces seront invités. Les enchères concerneront le prix du kilogramme de viande et non le prix de l'animal entier. *«Ce genre de ventes se pratique beaucoup dans les régions du Massif-Central. L'idée est de tirer les prix vers le haut, apporter un plus aux éleveurs. En même temps, cette vente assurera l'animation»* explique Jean-Michel Cap.

Saulieu, pour mieux commercialiser

Romain et Bernard Bertrand, en Gaec familial à Thorizeau dans le canton de Pouilly-en-Auxois avec 150 vaches allaitantes, 50 brebis, et 50 hectares de cultures, participeront pour la toute première fois au concours bovins. *«Pour aller à Saulieu, il faut avoir une bête de qualité au bon moment. Il se trouve que nous avons deux bons châtrons cette année, alors c'est l'occasion»* confie Romain Bertrand. Ce jeune éleveur de 29 ans, qui a déjà l'expérience de trois participations en concours ovins, espère bénéficier des mêmes retombées en bovins : *«nous avons à chaque fois une meilleure commercialisation de nos animaux. Aller à Saulieu nous permet de rencontrer d'autres acheteurs que ceux rencontrés en ferme. Beaucoup de contacts sont pris lors du concours. C'est une bonne publicité pour l'élevage»*.

Communiquer et se divertir

En plus de valoriser les animaux, la Fête du charolais est un *«important moyen de communication»* comme l'indique le président du comice : *«sans revenir sur les évènements du début d'année, on voit bien que le consommateur n'est informé de rien, il ne sait pas ce qu'il mange. Nous avons un grand rôle à jouer. Il y aura notamment un stand réservé au CIV et à Interbev»*. Ce rendez-vous du mois d'août en plein cœur de la Bourgogne est aussi un grand moment de convivialité, notamment le samedi soir avec un bœuf à la broche qui sera dégusté par plus de 500 personnes. Parmi son lot de surprises, la Fête du Charolais proposera des démonstrations de chiens de troupeau et de matériel agricole ancien. Il faudra aussi compter sur la traditionnelle exposition nationale d'aviculture et le concours des Traits auxois.

AURÉLIEN GENEST

▸ Inscriptions

Un appel lancé aux éleveurs

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or, par l'intermédiaire d'Aurore Gérard et Edouard Benayas, invite les éleveurs du concours bovins à s'inscrire avant le 17 juillet. Les personnes n'ayant pas reçu de dossier peuvent contacter le pôle agricole de Créancey (03 80 90 89 09). Pour le concours ovins, contacter le syndicat d'élevage au 03 80 68 66 58.

Viticulture

Villaines-Viserny change de propriétaire

Le négociant beaunois Louis Latour vient de racheter le vignoble de dix hectares du canton de Montbard.



La SA des Coteaux de l'Auxois travaillera en prestation de services.

«La coopérative recherchait un grand groupe pour affronter la concurrence nationale voire internationale. Avec Latour, on s'ouvre des horizons nouveaux» explique Guy Quesseveur, le directeur de la SA des Coteaux de Villaines-les-Prévôtes et Viserny. Le rachat du vignoble, en réflexion depuis le début de l'année, s'est effectué quelques jours avant Vinexpo, le salon international du vin et spiritueux des spiritueux. Pierre Guez et Louis-Fabrice Latour, les présidents des deux organismes, ont officialisé la transaction. Les employés de la SA des Coteaux de l'Auxois sont maintenus à leurs postes et travailleront désormais en prestation de services. Entretien des vignes, vendanges, pressage et vinification seront encore sur l'agenda de cette société soutenue par Bourgogne Espace Rural.

AURÉLIEN GENEST

Appel à projets *«circuits alimentaires locaux»*

Un coup de pouce du Conseil général pour stimuler les initiatives locales

Le Conseil général de Côte d'Or vient de lancer un appel à projets qui cible l'optimisation de la logistique et du transport dans le cadre d'un circuit alimentaire local. De la production à la consommation, la logistique apparaît en effet comme un facteur clé de la rencontre entre l'offre et la demande.



Les circuits alimentaires de proximité ont le vent en poupe, la demande est forte mais la réponse pas toujours aisée, car la logistique reste souvent la clé du succès pour faire coïncider l'offre avec la demande. Les produits locaux de qualité ne manquent pas mais il n'est pas facile d'organiser les flux et d'adapter cette offre locale au contexte de leur utilisation et de leur commercialisation. Pour passer de l'idée à la réalisation certains obstacles doivent être levés. C'est le fondement même de l'initiative du Conseil général : accompagner les idées émergentes et donner le coup de pouce qui facilite le passage à l'acte. Pour encourager l'émergence de projets locaux de développement de circuits alimentaires de proximité, le Conseil général, en partenariat avec les trois Chambres consulaires, vient donc de lancer un appel à projets destiné à structurer, développer et valoriser ces filières locales.

L'objectif de la démarche est triple : il s'agit à la fois de soutenir les producteurs locaux en les accompagnant dans leur démarche de développement, de maintenir et d'encourager l'activité et l'emploi en milieu rural et d'assurer un approvisionnement de qualité aux consommateurs, en visant tout particulièrement la restauration collective et commerciale pour les collèges et les établissement médico-sociaux.

L'appel a projets intéresse en priorité des projets collectifs, émergents ou en cours de réalisation, concernant l'optimisation de la logistique et du transport, dans le cadre d'un circuit alimentaire local. Il peut s'agir d'études de marché et d'études de faisabilité technique ou économique, de coûts d'aménagement, d'équipement et de matériels liés au projet, de frais de personnel liés à l'embauche de tout salarié supplémentaire employé pour le projet (la 1ère année seulement), des coûts de prestation, de la sous-traitance ou de la formation liées au projet. Concrètement, entrent dans ce cadre : la création de plateformes d'approvisionnement, d'entrepôts de stockage, de systèmes de conditionnement, la mise en place de tournées collectives, etc. Proximité oblige, seuls les projets concernant majoritairement le territoire de la Côte d'Or sont éligibles. Sont visés, les groupements de producteurs, les artisans œuvrant dans le secteur de l'alimentation, les entreprises de l'économie sociale et solidaire, les sociétés coopératives de moins de 30 adhérents, les créateurs ou repreneurs d'entreprises de logistique/transport et les collectivités territoriales de Côte d'Or porteuses d'un projet opérationnel. La subvention maximale peut atteindre 40% des dépenses éligibles, elle est plafonnée à 10 000€ par projet, avec une part de financement privé au minimum égale à 20% du coût du projet.

Le cahier des charges détaillé de l'appel à projet et le dossier de candidature peuvent être téléchargés à l'adresse suivante : www.cotedor.fr/cms/page6287.html.

AMK

Récolte de foin

«Il faut jongler entre les gouttes»

La ferme expérimentale de Tart-le-Bas rencontre des difficultés pour trouver des créneaux de fauches, comme bon nombre d'exploitations.

«*C'est un constat assez général dans le secteur. Avec les intempéries et ses conséquences, il n'est pas toujours facile de prendre les bonnes décisions pour aller faucher. Il nous faut jongler entre les gouttes*» informe Lionel Raynard. Le directeur de l'exploitation du lycée agricole de Quetigny signale la relative «*bonne avancée*» des fauches des prairies temporaires, mais le retard «*flagrant*» de prairies permanentes, touchées par les inondations.

C'est notamment le cas dans le Val-de-Saône où Lionel Raynard connaît plusieurs agriculteurs. Les intempéries ont également des conséquences sur les rendements et la qualité.

A Tart-le-Bas, un mélange l uzerne/dactyle venait d'être récolté la semaine dernière, sur deux parcelles sensiblement similaires à l'exception d'un seul critère : l'une avait été inondée début mai pendant une dizaine de jours, contrairement à l'autre.

En terme de rendements, c'est le grand écart (2,8t MS/ha contre 6,7t MS/ha). Lionel Raynard garde un certain optimisme pour les deuxièmes coupes : «*les luzernes ont souffert de l'excès d'eau et sont en conséquence beaucoup moins nombreuses que les dactyles. Mais je ne pense pas qu'elles soient détruites : le regain devrait être riche en luzerne, en azote, avec le retour de la chaleur et de la lumière*».



L'exploitation du lycée agricole de Quetigny a accumulé du retard dans ses prairies permanentes.

AURÉLIEN GENEST

▶ *Agenda*

12-20/07 Festival *«Les Semailles»* à Missery

Sept spectacles ambitieux et populaires sont proposés à la Fabrique théâtrale, au Hameau de Saiserey, commune de Missery. Des repas *«maison»* et abordables sont proposés aux spectateurs sur réservation.
12 juillet à 19h : soirée d'ouverture du festival. Entrée libre, suivie du spectacle *«Mystère Bouffe»* de Maïakovski
13 juillet à 20h30 : lecture de la nouvelle *«Moumou»* d'Ivan Tourguéniev
15 juillet à 20h30 : colloque sur la thématique de la formation dans le spectacle vivant.
16 juillet : spectacle *«La Forêt»* d'Ostrovski
17 juillet : spectacle *«Un miracle dans la fosse»*
18 juillet : spectacle *«Crises»* d'après Lars Norén -
19 juillet : spectacle *«Aux Temps d'Alex»*
20 juillet : spectacle **«A Portée de Main»**
Retrouvez le programme complet sur : http://www.la-fabrique-21.fr
Site web : http://www.la-fabrique-21.fr
Entrée : 12 € Tarif enfants : 8 € Pass 3 spectacles : 27 € Pass 7 spectacles : 56 € Tarif de groupes : 10 € (pour 10 pers.)
Chaque soir, possibilité de dîner sur place dès 19h.
Réservation souhaitée au 03 80 84 47 17 Informations réservations : 03 80 84 47 17 fabrique@eygurande.net

5-20/07 Musique baroque à Beaune

Chaque week-end, Beaune fête l'opéra baroque : Monteverdi, Haendel, Lully et autres Vivaldi. Au programme, Bach et sa Passion selon saint Jean. L'archange Raphaël, évangéliste du baroque.
Du 5 au 28 juillet dans divers lieux à Beaune (21)
Renseignements et réservations : HYPERLINK festivalbeaune.com
03 80 22 97 20. Tarifs : 15-95 €.

► En bref

Catastrophe naturelle Déjà 52 communes concernées

Par arrêté interministériel en date du 20 juin 2013 publié au Journal Officiel le 27 juin 2013, l'état de catastrophe naturelle a été reconnu pour le premier groupe des communes de Côte-d'Or dont le dossier a été examiné en commission interministérielle le 27 mai 2013. Communes reconnues en état de catastrophe naturelle suite à inondations et coulées de boue : Arcenant, Arnay-le-Duc, Athie, Aubaine, Autricourt, Beaune, Belan-sur-Ource, Bouilland, Brion-sur-Ource, Bussiere-sur-Ouche, Champdôtre, Chatillon-sur-Seine, Chevigny-saint-Sauveur, Courtivron, Cussey-les-Forges, Dijon, Echenon, Echevannes, Fauverney, Fleurey-sur-Ouche, Frenois, Genlis, Gissey-sur-Ouche, Is-sur-Tille, Izier, Labergement-Foigney, Leuglay, Longeault, Lusigny-sur-Ouche, Lux, Magny-sur-Tille, Neuilly-lès-Dijon, Pichanges, Plombieres-lès-Dijon, Pont, Quincey, Quincy-le-Vicomte, Ruffey-lès-Beaune, Saffres, Saint-Nicolas-les-Citeaux, Saint-Victor-sur-Ouche, Tart-le-Bas, Thoires, Thorey-sur-Ouche, Til-Chatel, Treclun, Trouhans, Varanges, Velars-sur-Ouche, Venarey-les-Laumes, Veuvey-sur-ouche, Villecomte. Les sinistrés disposent d'un délai de dix jours à compter de la date de publication de cet arrêté au Journal officiel, pour déposer auprès de leur compagnie d'assurances un état estimatif de leurs pertes afin de bénéficier du régime d'indemnisation prévu par la loi du 13 juillet 1982. Un second groupe de communes a été examiné en commission interministérielle le 19 juin 2013 et fera l'objet d'un arrêté ultérieur.

Développement agricole

Châtillon-sur-Seine roule pour l'agriculture locale

On en parlait depuis plusieurs années... Le projet d'accueil et de construction de nouveaux locaux pour la Chambre d'agriculture de Côte d'Or en terre châtillonnaise, est bien parti. La municipalité de Châtillon-sur-Seine et la Chambre d'agriculture de Côte d'Or ont défini les grandes lignes de leur partenariat.



Hubert Brigand, maire de Châtillon-sur-Seine, Ghislaine Verstraete, vice-présidente de la Chambre d'agriculture, et Vincent Lavier, président, sur le site de la future construction à l'Actipole.

Initié au cours de la mandature précédente, le projet de construction de nouveaux locaux pour l'équipe de conseillers qui œuvrent sur cette grande zone châtillonnaise, va prendre corps. Depuis 2010, la Chambre d'agriculture réfléchissait à une organisation encore plus proche des agriculteurs et de leurs préoccupations, *«une Chambre mieux identifiée sur ce territoire»* comme l'explique Vincent Lavier, son président, *«avec des compétences pluridisciplinaires liées au contexte local : plateaux à faible potentiel, viticulture, ressource en eau sensible...»*.

La ville de Châtillon-sur-Seine et son maire Hubert Brigand, ont répondu à cette attente en proposant la construction d'un bâtiment de haute qualité qui regroupera les services administratifs du pôle châtillonnais de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. *«400 m² idéalement situés seront construits par la ville et mis à disposition de la Chambre d'agriculture en location-vente»* dévoile Hubert Brigand, destinés à faire de ce lieu *«un point de rencontre incontournable du monde agricole de Côte d'Or et celui de l'Yonne»*. Une ambition partagée par Vincent Lavier qui identifie ces nouveaux locaux comme *«un lieu privilégié d'accueil des agriculteurs pour du conseil, des réunions ou des informations»*.

Une fois concrétisé, *«ce projet doit aussi permettre de renforcer les synergies avec la Chambre d'agriculture de l'Yonne, pour apporter un meilleur service aux agriculteurs des plateaux de Bourgogne»*.

Villes et villages fleuris

C'est parti pour le concours 2013

Le concours départemental des villes et villages fleuris 2013 sera lancé le 8 juillet lors des tournées de la commission de valorisation paysagère

La Côte-d'Or renouvelle son étiquette de marque : *«département fleuri 2013-2017»*. Elle fait partie des 16 départements de France pouvant revendiquer ce précieux label. Cette belle récompense salue les actions menées dans le cadre d'une démarche globale d'amélioration du cadre de vie ainsi que la capacité du département à jouer un rôle de fédérateur en nouant des partenariats pérennes entre les différents acteurs. En ce début de saison estivale, cap sur l'édition 2013 des tournées de la commission départementale de valorisation paysagère.

Un succès fleurissant

La Côte-d'Or compte 302 communes engagées dans la politique volontaire de développement de valorisation du paysage. Parmi elles, 48 sont aujourd'hui labellisées *«Villes et villages fleuris»* ; ce succès grandissant témoigne de la volonté du département à développer une image de la Côte-d'Or fleurie et accueillante. Loin d'être un aboutissement, le suivi personnalisé de 17 communes par Côte-d'Or Tourisme cette année renforce la volonté du département de poursuivre ses efforts en faveur de la valorisation paysagère, en consolidant notamment son rôle de conseil auprès des communes du territoire.

Et pour optimiser son action d'accompagnement, Côte-d'Or tourisme a poursuivi ses partenariats avec la commission de valorisation paysagère, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, pour offrir aux communes du Club Fleurissement conseils et formations.

Un planning estival optimisé

192 communes réparties sur 29 tournées journalières, soit deux semaines de travail sur le terrain entre le 8 juillet et le 19 juillet 2013. Avec trois équipes par jour, le programme du jury départemental (composé d'agents de Côte-d'Or Tourisme, de professionnels du paysage et des espaces verts et de bénévoles passionnés), est à la hauteur de ses objectifs.

Outre le fait d'évaluer les aménagements paysagers, les visites de la commission départementale permettent également de dresser un état des lieux précis de chaque commune et d'apporter des orientations méthodologiques pour un aménagement cohérent et planifié, afin d'assurer une gestion qualitative et rationnelle du territoire. Pour chaque évaluation, le jury prend en compte la dimension de la commune, sa population et ses spécificités, sa date de passage ainsi que les conditions climatiques.

La notation s'effectue à partir d'une grille d'appréciation, issue des préconisations faites au niveau national par le CNVVF. A la fin du mois de juillet une réunion de synthèse est organisée afin de déterminer le palmarès 2013 et définir les communes sélectionnées au concours régional pour l'année suivante.

Enfin, comme chaque année, la soirée de remise des prix du concours départemental des villes et villages fleuris se déroulera courant décembre.

COMMUNIQUÉ



➜ **Annulation de l'aide à l'engraissement**
Des Nivernais engagent des recours

➜ **Safer Bourgogne Franche-Comté**
Succession à la direction départementale

➜ **Sapins de Noël**
Rencontre avec la DDT

Annulation de l'aide à l'engraissement des JB

Des Nivernais engagent des recours individuels contre la décision de Stéphane Le Foll

Une circulaire ministérielle du 29 janvier dernier, signée Stéphane Le Foll, a décidé du retrait d'une aide à l'engraissement des jeunes bovins qui avait été accordée par Bruno Lemaire en avril 2012. Entre temps, des engraisseurs ont rempli leurs déclarations PAC et acheté des animaux. La FNSEA a sonné la mobilisation nationale contre cette marche arrière du ministre et accompagne les éleveurs concernés dans leurs recours individuels. Les Nivernais fourbissent leurs plaintes.



Vendredi dernier, à l'appel de la FDSEA58 et des JA58, une réunion de mobilisation a permis à une quinzaine d'engraisseurs nivernais d'engager des recours individuels contre l'État.

Quarante et un engraisseurs de la Nièvre sont concernés par le manque-à-gagner qui découle du retrait de l'aide à l'engraissement des JB, décidée par Stéphane Le Foll. Le texte initial, voulu par Bruno Lemaire, avait accordé une subvention de 60 euros par animal de race à viande avec un seuil minimum à respecter de 50 têtes. Alors que l'élevage connaissait une conjoncture difficile, la position de l'ex-ministre venait conforter l'engraissement qui apparaît souvent, dans les discours officiels, comme une alternative aux aléas des marchés, notamment à l'export.

Dans toute la France, des éleveurs avaient donc décidé de demander cette aide spécifique en même temps que de remplir leurs déclarations PAC, afin d'acheter des animaux et de renforcer leur propre activité. Seulement voilà. La majorité politique a changé avec l'élection de François Hollande à la présidence de la République, et le nouveau ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, n'a pas souhaité donner suite à la mesure décidée par son prédecesseur.

Les investissements ont pourtant eu lieu. Et aujourd'hui, les éleveurs chiffrent leurs manque-à-gagner de 3000 euros pour 50 JB à 6000 euros pour 100 têtes. Une somme rondelette qui aurait un peu sécurisé les trésoreries des exploitations, dans ces temps de difficultés économiques pour toute la filière élevage.

Recours amiable... et contentieux?

Très tôt, en février dernier, la FNSEA s'est mobilisée pour dénoncer ce qu'elle considère comme une injustice alimentée par *«une motivation politique du ministre»*, lequel se serait laissé convaincre par la Confédération paysanne que le seuil minimal de 50 bêtes pour être éligible était trop important. Résultat: annulation pure et simple de la mesure par une circulaire du 29 janvier 2012. Après avoir examiné les conséquences avec un cabinet d'avocats parisien, la FNSEA a à la fois décidé de sonner la charge et d'accompagner les engraisseurs dans d'éventuels recours individuels. Vendredi dernier, à la chambre d'agriculture de la Nièvre, la FDSEA58 et les JA58 avaient donc invité les 41 engraisseurs du département concernés à une réunion de mise en route des plaintes. A ce jour, une quinzaine d'entre eux semblent décidés à accomplir les démarches administratives.

Dans un premier temps, chacun va déposer un recours amiable (avec un dossier bien rempli) auprès de la préfète de la Nièvre, Michèle Kirry, contre la décision de Stéphane Le Foll. Et si cela ne suffit pas, c'est-à-dire en cas de réponse négative de l'administration quant au versement des aides promises par le précédent gouvernement, les engraisseurs sont bien décidés à engager des poursuites judiciaires contre l'État devant le tribunal administratif de Dijon. Pour non respect de ses engagements.

«C'est jouable même si tout le monde ne se verra peut-être pas reconnaître son préjudice. Pour gagner, il faut tenter» disait vendredi Stéphane Lafranchise, le directeur de la FDSEA58, en fin de réunion.

Dans les méandres de la justice administrative, les éleveurs nivernais pourront compter sur l'appui des syndicats majoritaires qui vont mandater un avocat sur chacun des dossiers individuels.

E.C.

Quotas laitiers

Pour le Bassin Centre, la demande de quotas laitiers supplémentaires doit se faire avant le 2 août

Les producteurs laitiers du département vont prochainement recevoir le formulaire pré-remplis de demande de quotas laitiers supplémentaires. Les conditions d'octroi de quantités de références laitières ont été arrêtées par le Préfet de la région Centre, Préfet coordonnateur du bassin laitier Centre. Tout demandeur de quota supplémentaire doit respecter les critères d'éligibilité suivants:

- être aux normes en matière de traitement des effluents en zone vulnérable
- l'exploitant, ou au moins l'un des associés, a moins de 62 ans au 1er avril 2013
- le lait produit est conforme aux normes *"germes"* au 1er avril 2013 et aux normes *"cellules"* au 1er juillet 2013
- l'exploitation doit avoir livrée au moins 90% de sa référence en moyenne sur les deux dernières campagnes

Ce formulaire est à retourner complété et signé au plus tard le vendredi 2 août à la DDT de la Nièvre.

M.G - FDSEA 58

► Agenda

06/07 Vide-greniers à Asnan
Samedi 6 juillet, la commune d'Asnan accueille sa brocante-vide-greniers, de 6h à 18h. Sur place, frites, sandwiches, hot dog, glaces.

06/07 Fête de l'andouillette à Clamecy
La vielle de Clamecy organise samedi 6 juillet de 7h à 18h une fête de l'andouillette et une brocante dans les rues du centre-ville. L'entrée est libre.

06/07 33ème marché aux puces d'Entrains sur Nohain
Le 33ème marché aux puces d'Entrains sur Nohain aura lieu samedi 6 juillet de 7h à 18h à la salle des fêtes. Programme: de 10h à 18h, expo-vente et démonstration de trvaux manuels (dentelle aux fuseaux, frivolité, carterie, peinture, black work) et de 14h30 à 17h30, animation musicale avec Fréderic Gateau et son orgue de barbarie. Entrée gratuite.

07/07 Vide-greniers à Alligny-en-Morvan
Dimanche 7 juillet, de 8h à 18h, Alligny-en-Morvan organise son vide-greniers, sur le parking de la salle des fêtes, dans le bourg et sur les bords du Ternin. Buvette, restauration rapide.

07/07 Vide-greniers des travailleurs à Imphy
L'association des licenciés de la Sil organise un vide-greniers des travailleurs, dimanche 7 juillet de 6h à 18h, au complexe sportif Ambroise Croizat d'Imphy.

07/07 Brocante à Montigny-en-Morvan
Dimanche 7 juillet, de 6h à 18h, Montigny-en-Morvan organise son 1er vide-greniers-brocante-marché fermier dans le bourg. Inauguration de la place, jeux (chamboule-tout, pêche à la ligne), démonstration de sculpture à la tronçonneuse avec expo et vente, groupe musical, paella géante...

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
AUER
BP 13
52190
OCCEY
Département BATIMENTS AGRICOLES
DEVIS GRATUIT
Tél.: 03 25 88 31 62 • Fax.: 03 25 88 37 84

▸Agenda

07/07 Vide-greniers à Parigny-la-Rose
La commune de Parigny-la-Rose accueille un vide-greniers, dimanche 7 juillet, de 7h à 18h. Entrée gratuite. Boisson et restauration sur place.

07/07 Vide-greniers à Saint-Eloi
Dimanche 7 juillet, de 8h à 18h, Saint-Eloi organise un vide-greniers sur l'annexe de son terrain de foot et à proximité de la salle des fêtes. Restauration rapide sur place, buvette, animations toute la journée, fête foraine, feu d'artifice. Entrée gratuite.

14/07 Brocante à Decize
L'antenne de la Croix rouge de Decize organise une brocante dans l'île de Caqueret, le dimanche 14 juillet prochain. Contact: 06 12 73 16 84.

15/07 et 12/08 Marchés nocturnes Au lac des Settons
L'Office de tourisme du Lac des Settons vous invite a deux marchés nocturnes d'été, avec des producteurs locaux, des commerçants et des artisans, le lundi 15 juillet de 17h30 à 22h et le lundi 12 août (mêmes horaires) aux abords du lac. Contact: 03 86 84 52 64 ou www.grandslacsdumorvan.com.

20-21/07 Fête du flottage à Clamecy
L'association Flotescale de Clamecy, qui propose de faire revivre les riches heures du commerce du bois sur l'eau, propose une fête du flottage, les 20 et 21 juillet prochains à Clamecy. Programme: défilé costumé et spectacles de rue autour du flottage, construction d'un train de bois, démonstration de bûcheronnage, concert de musique country, son et lumière sur l'histoire du flottage, repas, buvette, jeux pour enfants, expositions diverses en relation avec le bois et le flottage. Contact: M. Gérard Durand au 03 86 24 27 31.

20/07 Fête du village à Saint-Hilaire-Fontaine
La commune de Saint-Hilaire-Fontaine prépare son vide-greniers, samedi 20 juillet de 8h à 19h, qui laissera place ensuite à la fête au lieu-dit Tharau.

21/07 Brocante à Donzy
130 exposants sont attendus à la brocante de St Carad'Heuc, à Donzy, dimanche 21 juillet de 6h à 18h. Entrée gratuite.

Safer Bourgogne Franche-Comté

Succession à la direction départementale de la Nièvre

Après 35 ans de service à la Safer de la Nièvre, Jacky Lièvre, directeur départemental depuis janvier 2004, a tourné la page sur sa carrière professionnelle le 26 juin, et passé le flambeau à Jean-Luc Leroy.


L'ancien et le nouveau directeur départemental de la délégation Nièvre de la Safer: Jacky Lièvre (à gauche) passe le flambeau à Jean-Luc Leroy.

Un Comité technique un peu particulier avait lieu le 26 juin dernier dans un hôtel nerversois puisqu'il s'agissait du dernier de Jacky Lièvre en tant que directeur départemental de la Safer. Depuis le 1er juillet, il est officiellement en retraite et va se consacrer à son épouse ainsi qu'à sa passion pour la pêche et la chasse. A l'heure des souvenirs et des félicitations, c'est d'abord Lionel de Villemereuil, le directeur général délégué de la Safer Bourgogne Franche-Comté, qui a retracé la carrière du directeur sortant. Hormis une parenthèse de quelques mois dans l'Yonne, en 1986, Jacky Lièvre a accompli tout son parcours à la Safer de la Nièvre où il est rentré en tant que conseiller foncier le 3 avril 1978. Au départ de François Beaufils, alors directeur départemental, c'est naturellement que Jacky Lièvre a été choisi, le 1er janvier 2004, pour lui succéder, poste qu'il a occupé jusqu'à cette fin juin 2013, soit un total de 35 ans de *«bons et loyaux services»*. *«Dans les Safer, les salariés restent très longtemps. C'est un métier de passionnés et passionnant»* a souligné Lionel de Villemereuil en saluant celui qui a *«largement contribué à modeler les différents paysages de la Nièvre, plutôt au nord qu'au sud, tout au long de sa carrière»*. Le directeur sortant, à son tour, à tiré un bilan de son long passage dans le département: *«J'ai assisté à plus de 400 comités techniques et vu plus de 50 000 ha changer de main. Pour faire ce métier, il faut aimer la terre et les agriculteurs. Je l'ai toujours exercé le plus honnêtement possible, avec passion, même si parfois, en comité technique, certains ont pu me trouver un peu tendancieux, mais il y avait des critères à peser, assumer la direction départementale, la réglementation et la législation à faire respecter, l'activité à faire tourner»*. Pour sa part, Jean-Claude Roubé, président du Comité technique, a souhaité une bonne retraite à l'ancien directeur *«avec qui je n'ai pas toujours eu la même façon de voir les choses mais qui, avec plus de 30 ans de Safer derrière lui, finissait toujours par avoir raison»*.

Jean-Luc Leroy, nouveau directeur

Conseiller foncier depuis janvier 2000 à la direction de la Safer de la Nièvre, Jean-Luc Leroy dirigera désormais la structure foncière dans le département. Il succède logiquement à Jacky Lièvre puisqu'il *«connaît bien le département et l'équipe»* et qu'il est aussi connu et impliqué dans le milieu agricole nivernais en tant que membre élu de la Chambre d'agriculture au titre du collège des salariés. Triathlète à ses heures perdues, Jean-Luc Leroy est titulaire d'un BTS Techniques agricoles gestion d'entreprise, complété par une licence informatique appliquée à la gestion et par une formation en droit rural de l'Université de Montpellier. Son parcours professionnel l'a amené à la Chambre d'agriculture de l'Indre, en tant qu'ingénieur EBD puis conseiller de gestion, de 1989 à 1991, avant d'intégrer l'Adasea de la Nièvre à partir de cette date. Le nouveau directeur a profité de la passation de pouvoir pour fixer sa feuille de route à la tête de la délégation Safer de la Nièvre: *«répondre aux défis de l'agriculture de la Nièvre qui nous obligera à nous adapter aux formes d'exploitations et de transmission des entreprises, une ouverture sur le monde rural car s'il n'y a plus d'écoles, de commerces, de médecins, comment attireront-nous de nouveaux jeunes agriculteurs? Et nous développerons l'activité forestière, notamment le regroupement de petites parcelles»* a-t-il annoncé. Pour l'aider dans sa tâche, il pourra compter sur l'équipe départementale, qui devrait s'étoffer prochainement avec l'arrivée d'un nouveau conseiller foncier, pour le remplacer à ce poste. Le recrutement est déjà en cours. *«Je vous demande de concevoir que je n'ai pas 35 ans de Safer derrière moi»* a-t-il voulu prévenir les membres du Comité technique, en forme de clin d'oeil à son prédecesseur.

EMMANUEL COULOMBEIX

▸Repères

Prix des terres en 2012
Lionel de Villemereuil a profité de la cérémonie pour délivrer les chiffres du prix des terres agricoles en 2012. Rappelant que le prix moyen des terres était en France parmi les moins chers d'Europe (5420 euros/ha contre 50 000 euros/ha aux Pays-Bas), il a d'abord constaté que *«depuis les années 80, le foncier a perdu près de la moitié de sa valeur»*. Et a précisé les données pour la Bourgogne Franche-Comté: *«Nous nous trouvons dans une zone où le prix moyen s'étale de 3500 euros/ha à 4500 euros/ha, si l'on excepte le nors de l'Yonne et la plaine dijonnaise, ce qui fait de nous une zone parmi les moins chères de France»*. Dans la Nièvre, *«les prix sont relativement cohérents, entre 2700 et 3100 euros/ha, sauf le Morvan qui se situe entre 2300 et 2700 euros/ha»*. Enfin, le rendement locatif de Bourgogne Franche-Comté est *«l'un des plus intéressants»* se situant entre 3,5% et 4%. Il ne semble donc pas trop difficile de trouver des apporteurs de capitaux.

Gaec et sociétés

L'association cherche un nouveau souffle

Le 27 juin à la Chambre d'agriculture avait lieu l'assemblée générale de l'association Gaec et sociétés. Passée sous la tutelle de la FDSEA58 début 2012, la structure n'a réalisé que peu d'actions d'information et de sensibilisation depuis deux ans. Vendredi, les adhérents présents sont tombés d'accord pour favoriser une relance de l'association et un renouvellement des générations.


Les adhérents de Gaec et Sociétés sont tombés d'accord pour relancer l'association et renouveler les générations.

Peu de monde, vendredi dernier, à la chambre d'agriculture, pour l'AG annuelle de Gaec et Sociétés, l'association qui, depuis une quinzaine d'années, entend promouvoir le statut des associés en agriculture. Si, jusqu'à il y a deux ans, la structure pouvait compter sur l'appui administratif du centre de gestion, elle a décidé de se placer sous les auspices de la FDSEA58, début 2012. Et, depuis, Maëla Guégan, l'animatrice de la fédération, s'est chargée de mettre sur pied les stages qui font les beaux jours de l'association. Une vingtaine de personnes, jeunes ou moins jeunes en phase d'installation ou déjà associés, ont ainsi suivi, l'an dernier, les enseignements de conseillers spécialisés qui ont passé en revue l'actualité juridique et comptable -souvent complexe- du statut d'associé.

Pas de salarié depuis deux ans

Dans le transfert de compétences au syndicat, la dynamique participative n'a pas suivi, et ce d'autant plus qu'il n'y a plus de salarié de l'association depuis deux ans. Si bien qu'aucune assemblée générale n'avait eu lieu en 2012 et que la mise en oeuvre d'actions d'informations et de sensibilisation, à côté des stages de formation, semblent pour l'instant compromise. Un constat qui a été partagé la semaine dernière pas les quelques adhérents réunis, qui se sont accordés sur l'idée d'une *«relance de l'association et d'un renouvellement des générations»*. Les jeunes agriculteurs devraient s'impliquer davantage dans la structure à l'avenir, surtout qu'ils peuvent être assez tôt concernés par le statut d'associé dans un Gaec ou une société, et qu'il est préférable de s'assurer les meilleurs conseils. *«Nous souhaitons maintenir la bonne participation aux stages et nous voulons développer du service»* a assuré Maëla Guégan, tandis qu'un(e) nouveau (elle) président(e), et une nouvelle équipe, devraient être bientôt désignés. Une prochaine assemblée générale est d'ailleurs fixée le 11 septembre prochain à 18h la Chambre d'agriculture à Nevers.

E.C.

Les dates du prochain stage de Gaec et sociétés sont fixées aux 7, 10, 15 et 17 octobre 2013. Renseignements et inscriptions auprès de Maëla Guégan à la FDSEA58 au 03 86 93 40 92.

Sapins de Noël

L'UPSNM a rencontré la DDT de la Nièvre

Les représentants de l'Union des Producteurs de Sapins de Noël du Morvan (UPSNM), ont rencontré le 14 juin dernier, à Nevers, la DDT de la Nièvre, afin de faire le point sur les problématiques de défrichement et d'implantation de parcelles de sapins de Noël pour lesquelles la DDT entend faire jouer dans les prochains mois son pouvoir de police.



Sur sollicitation de la DDT et de sa représentante, Agnès Thiry (à droite sur la photo), les représentants de l'UPSNM, autour de René Durand, président, ont abordé les problématiques du défrichement et de l'implantation des parcelles de sapins de Noël.

Il y a quelques mois déjà que des agents de la Direction Départementale des Territoires avaient constaté sur le terrain certaines anomalies en matière d'implantation de parcelles de sapins de Noël dans le Morvan. La FDSEA, alertée de cette situation par la DDT, et souhaitant d'un commun accord avec l'administration que ces constations puissent faire l'objet d'une action pédagogue envers les exploitants confrontés à cette réglementation d'une extrême complexité, avait ainsi proposé qu'une rencontre puisse avoir lieu avec les représentants des producteurs.

C'est ainsi, autour de René Durand, président de l'UPSNM, que quelques membres du bureau de l'association ont rencontré le 14 juin dernier à Nevers, Agnès Thiry, chef du bureau forêt, chasse et biodiversité à la DDT de la Nièvre.

Une réglementation complexe, inadaptée à la réalité de la production et nécessitant quelques aménagements

Au cours d'un entretien constructif de deux heures, Agnès Thiry s'est tout d'abord attachée à représenter le cadre règlementaire s'appliquant en l'état à la production de sapins de Noël. Si le caractère de culture de cette production est bel et bien reconnu, il n'en reste pas moins qu'au-delà de dix années d'implantation, le code forestier spécifie que la parcelle perd son caractère cultural pour être considérée comme étant un espace boisé auquel s'applique la réglementation forestière. Faisant valoir les spécificités et les particularités culturales de cette production, les représentants de l'UPSNM ont rappelé qu'au-delà de cette limite d'âge, certaines parcelles restaient exploitées pour la récolte d'arbres de grandes tailles (10 à 12 mètres) destinés aux marchés des villes et qu'il apparaissait inconcevable que des contraintes administratives du type *«demande de défrichement»*, puissent être réclamées pour les producteurs se trouvant dans ce cas de figure. L'UPSNM a d'ailleurs sollicité la mise en place d'une dérogation règlementaire sur ce point, demande qui sera relayée par la FDSEA au sein de son réseau national.

Une compilation règlementaire appelant la tolérance dans le cadre de sa mise en œuvre

Sujet également abordé au cours de cet entretien et faisant non plus référence à la réglementation forestière mais au code de l'urbanisme, celui de l'implantation de parcelles de sapins de Noël sur des EBC (Espaces Boisés Classés). Cette classification, initialement créée pour protéger les espaces boisés en milieu urbain, et utilisée de manière inappropriée dans l'élaboration des documents d'urbanisme (carte communale, plan locaux d'urbanisme etc) de certaines communes du Morvan, condamne l'utilisation des parcelles à des fins culturales et oblige au maintien en l'état des couverts. Une problématique bien connue de la FDSEA qui, il y a quelques années maintenant avait contraint le réseau syndical à sortir de le bleu de chauffe pour éviter aux exploitants agricoles ayant défriché ces anciennes sapinières pour les remettre en herbe, d'être condamnés à de lourdes sanctions financières.

Après échanges, et la DDT souhaitant faire preuve de tolérance, il a été convenu que tout cas détecté sur le terrain dans les prochains mois fera l'objet d'un simple rappel sur ce que prévoient les textes, dans l'attente que les arbres implantés puissent être exploités par les producteurs.

Souhaitant repréciser au mieux ces différents points auprès des producteurs, l'UPSNM a d'ores et déjà prévu la mise en place sur le terrain, en septembre, d'une réunion d'information à laquelle participera la DDT et au cours de laquelle les producteurs pourront recueillir un maximum d'information.

S.L - FDSEA 58

► Formations

20/07 Fête du village à Saint-Hilaire-Fontaine
La commune de Saint-Hilaire-Fontaine prépare son vide-greniers, samedi 20 juillet de 8h à 19h, qui laissera place ensuite à la fête au lieu-dit Tharau.

21/07 Brocante à Donzy
130 exposants sont attendus à la brocante de St Carad'Heuc, à Donzy, dimanche 21 juillet de 6h à 18h. Entrée gratuite.

28/07 Vide-greniers à Saint-Brisson
Le bourg de Saint-Brisson accueillera un vide-greniers et une exposition artisanale, dimanche 28 juillet, de 7h à 18h.

06/08 Ovins reproducteurs à Moulins-Engilbert
La foire-concours aux ovins reproducteurs de Moulins-Engilbert aura lieu mardi 6 août, sous abri, sur le champ de foire de la commune. Concours à partir de 8h30. Renseignements et inscriptions: Alain Guinot au 03 86 84 33 19.

10-11/08 Comice agricole A Pouilly-sur-Loire
Le comice agricole de Pouilly-sur-Loire aura lieu les samedi 10 et dimanche 11 août prochains.

17-18/07 Comice agricole A Brinon-sur-Beuvron
Le comice agricole de Brinon-sur-Beuvron se déroulera les samedi 17 et dimanche 18 août prochains.



➜ **Cialyn**
Activité globale et chiffre d'affaire en hausse

➜ **Œnotourisme**
Et de deux !

➜ **Collectivités**
Débit des villes, débit des champs

▸ Agenda

05/07 Les Nuits Maillotines à Joigny

Le rendez-vous est devenu incontournable depuis sa création en 1997. Les Nuits Maillotines proposent chaque année une visite guidée nocturne, à travers la vieille ville de Joigny, sur un thème donné. Cet été, il s'agira de découvrir les artistes Joviniens. Premier rendez-vous vendredi 5 juillet, à 21 h devant l'office de tourisme, 4 Quai Henri Ragobert à Joigny. Prochaines représentations les samedi 13 et 20 juillet, ainsi que les samedis 3, 10 et 17 août. Tarif 10 € par adulte et tarif réduit 5 €. Gratuit pour les moins de 12 ans. Renseignements et réservations au : 03 86 62 11 05

07/07 Fête de l'Art à Saint Sauveur en Puisaye

Les vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 juillet, 6e édition de la Fête de l'Art à la Poèterie, 4 route des Janets, à Saint Sauveur en Puisaye
Un festival original, innovant et gratuit, mêlant arts plastiques, arts vivants et concerts, le tout dans un lieu atypique chargé de souvenirs, l'ancienne briquetterie devenue village d'artistes. Le principe de ces 3 jours de fête est la création en direct par de nombreux artistes plasticiens (sculpteurs, peintres, photographes…), invités à travailler devant le public. Au programme : plus de 20 plasticiens attendus. Les performances d'artistes seront suivies par 3 soirées musicales mettant l'accent sur les nouveaux talents et 12 concerts inédits seront proposés favorisant divers styles sur la scène de la Poèterie.
Festival ouvert au public le vendredi de 18 h à 2 h, le samedi de 11 h à 2 h et le dimanche, de 11 h à 20 h. Participation libre

07/07 Médiévales de Cravant

«Oyez, oyez braves gens… Les Médiévales de Cravant sont de retour !»
Samedi 6 juillet : à partir de 15 h, campement, saltimbanques, spectacle équestre, marché, concert de musique celtique, feu d'artifice
Dimanche 7 juillet : à partir de 11 h, grande parade, marché, banquet, animations variées.
Renseignements au 03 86 42 28 32 ou 03 86 42 23 34

MCEA

Une mission de conseil et d'assistance

Au fil des années, l'activité de la Mission de Coordination des Epandages en Agriculture s'est diversifiée. Outre les conseils aux agriculteurs, exploitants de stations d'épuration et producteurs de boues, elle propose désormais un appui aux collectivités pour le curage de lagunes.



Ayant souhaité donner une autre orientation à sa carrière, Catherine Desplantes (au centre sur la photo), quitte la MCEA et sera désormais remplacée par Emilie Schaeffler. On peut la joindre au 03 86 94 28 94 ou par mail : mcea@yonne.chambagri.fr

Les activités de la MCEA sont multiples. Destinées aux agriculteurs (conseils agronomiques, démarches pour obtenir l'agrément préfectoral de vidangeur, aide à la recherche de boues ou compost…), comme aux producteurs de boues que sont les collectivités ou industries agroalimentaires (mise en place d'un plan d'épandage, stockage des boues, renseignements sur la méthanisation…). Depuis l'an dernier, l'association propose une prestation supplémentaire *«clés en main»* en apportant son appui aux collectivités qui auraient une lagune à curer. Quatre missions de ce type ont été menées en 2012. Par ailleurs, la MCEA a depuis un an pris le relais d'IDEA pour l'appui aux petites collectivités, en ce qui concerne la réalisation de plannings d'épandage au printemps ou la mise en place de suivis.
Dans le cadre du suivi agronomique réalisé en 2012, 89 avis ont été émis à destination des collectivités, dans le cadre de la campagne de régularisation des épandages initiée par la Police de l'Eau, soit : six synthèses du registre d'épandage, 42 bilans agronomiques, 35 Points Prévisionnels d'Epandage, ainsi que 6 plans d'épandage communaux.

Attention à l'origine des composts…

Les résultats d'épandages 2012 des 140 stations concernées, font apparaître 79% de résultats conformes, dont 31% destinés à l'agriculture, 21% pris en charge par les vidangeurs et 20% partant en compostage. La destination des boues a été jugée non conforme pour 24 communes, que ce soit pour cause d'absence de plan d'épandage ou de non suivi après mise en place d'un plan. Alors que le département compte au total 73 lagunes, 28 communes ont été relancées l'an dernier par la MCEA, en vue d'effectuer des opérations de curage de leurs lagunes mises en service depuis plus de 15 ans. Une seule a répondu.
Au total 42 avis sur les bilans agronomiques ont été réalisés en 2012, dont 4 aires de paillage, 4 Industries Agro alimentaire (Lincet, Senoble, Sicavyl, Yoplait) et 34 communes, dont 3 lagunes. Par ailleurs, 65 communes réalisent un épandage régulier des boues, représentant environ 1500 tonnes de matières sèches (TMS). Sur les 35 communes concernées par le bilan d'épandage 2011, 6 ont été reconnues non-conformes (3 pour une action hors plan d'épandage, 2 pour non respect du nombre d'analyses à réaliser et 1 pour non respect de la Directive nitrates.
Si l'usage des boues en agriculture est désormais bien réglementé, celui des composts ne l'est pas encore, d'où cette mise en garde du président de la Chambre d'agriculture, Etienne Henriot : *«l'usage des composts est aujourd'hui en nette augmentation, à la fois du fait du coût des engrais azotés et de leur intérêt agronomique, mais il faut veiller à leur provenance, pas toujours connue des agriculteurs… Se pose le problème de normalisation des composts, d'autant que les obligations ne sont pas les mêmes que pour les boues…»*

DOMINIQUE BERNERD

FDSEA 89

La relance syndicale au cœur des débats

Lors du dernier Conseil d'administration de la FDSEA de l'Yonne, l'élevage, la relance syndicale et le financement du Plan de Modernisation des Bâtiments d'Elevage (PMBE) ont été au centre des débats.

Premier sujet incontournable : la mobilisation du 23 juin à Paris. Le Conseil d'administration a souhaité remercier l'ensemble des participants, éleveurs comme céréaliers icaunais, pour leur participation. Le message « l'élevage est un métier, pas un jeu », délivré par près de 10 000 agriculteurs a été repris sur tous les médias nationaux et démontré la force et le représentativité des réseaux JA et FNSEA.
Cette représentativité s'acquiert par le nombre. Convaincu de la chose, le Conseil s'est lancé dans une campagne de relance syndicale. Une plaquette de présentation est en cours d'élaboration qui servira de base à cette action. Elle décline les différents avantages qu'offre la FDSEA à ses adhérents:
- un groupe d'achat fioul à des prix imbattables
- l'accès à un juriste emploi ou fiscale au travers d'une heure gratuite,
- des conseils individuels et gratuits de l'équipe syndicale
- des tarifs préférentiels à votre hebdomadaire: Terres de Bourgogne.

Cette liste n'est pas exhaustive. Cette plaquette rappellera également les bases de la structure: des valeurs de défense du revenu, de respect, d'écoute et de solidarité… Convaincu de ces valeurs, Alain Duruz, céréalier et producteurs de fruits a choisi de rejoindre la FDSEA et de relancer la *«section fruit»*. Ce sera chose faite le 23 septembre prochain, lors d'une journée consacrée à cette filière, avec l'intervention d'un représentant national.

Une nouvelle perte de production pour notre département

Dans cette optique de défense et d'information, Philippe Emery, technicien au service de la DDT et spécialiste des soutiens du second pilier de la PAC, a été invité à intervenir devant le Conseil. La mise en place de la nouvelle réforme de la PAC oblige que toutes les aides avec un cofinancement européen soient liquidées au 31 décembre 2015. Les factures devront donc être réceptionnées au plus tard à la DDT le 30 juin 2015. Le PMBE fait parti du périmètre de ces aides. Avec l'élargissement des zones vulnérables et la future mise en place du 5ème programme de la directive nitrates, les délais d'accès à cette aide risquent d'être raccourcis (de 36 mois à environ 12 mois). Nadine Darlot, présidente de la section lait de la FDSEA, précise que les exploitants n'ont plus les moyens de se mettre aux normes et que les troupeaux s'adapteront aux outils de stockages des effluents.
Il s'agit encore une nouvelle fois de perte de production pour notre département. Le 5ème programme national de la directive nitrates devra être la base applicable dans notre région et département. Aucune mesure plus restrictive ne devra être mise en place afin de sauvegarder les éleveurs de notre département. La FDSEA de l'Yonne y veillera.

SANDRINE VATINELLE
ANIMATRICE FDSEA DE L'YONNE

Cialyn

Activité globale et chiffre d'affaires en hausse

La fusion en cours d'exercice avec plusieurs coopératives a permis à la Cialyn d'augmenter son activité globale en 2012, ainsi que son chiffre d'affaires, conséquence d'une hausse des prix moyens constatés dans toutes les catégories d'animaux, mais les marchés restent fragiles, dans un contexte de consommation nationale de viande à la baisse


Séverine Breton, directrice de la Cialyn à Migennes

L'assemblée générale de la coopérative migennoise s'est tenue le 13 juin dernier, à l'issue d'un exercice 2012 marqué par la fusion avec huit nouveaux centres d'allotement bovins et ovins. Un rapprochement qui a eu pour conséquence de voir l'activité totale de la Cialyn augmenter de 0,3 %, à 119 721 UGB. Mais derrière les chiffres, la réalité est toute autre, puisqu'à périmètre constant, on enregistre une activité en baisse. La répartition de l'activité globale est strictement identique à l'exercice précédent, avec toujours une prédominance de l'activité bovins maigres à 67, 8%, pour 32,2% en bovins gras.
Chiffre d'affaires à la hausse également à + 14,6%, pour + 11,6% hors fusion. La conséquence directe de l'augmentation des prix moyens constatés dans toutes les catégories d'animaux, notamment en gros bovins (+ 14,5%). En nombre de têtes, 117 502 bovins ont été comptabilisés en 2012, plaçant la coopérative au 3ème rang des 61 organisations de producteurs de l'hexagone. La collecte de 100 854 ovins permettant à la Cialyn de se hisser au 12ème rang des 27 OP existantes.
L'activité globale du secteur bovins est en baisse de 3,3%. C'est l'activité *«veaux de 8 jours»* qui connaît la plus forte augmentation de l'exercice et représente désormais 8% de l'activité bovins, là où l'activité *«viande»* représente le tiers du volume total, avec 22% de gros bovins et 10% de jeunes bovins. Toujours une part prépondérante de l'activité *«bovins maigres»* à 59%, pour 69 287 animaux comptabilisés, dont 70% de broutards, 17% de broutardes et 13% de génisses et vaches maigres. Là aussi, baisse du volume global de 5%.

Baisse de l'activité globale *«bovins viande»* de 5,6%, avec une prédominance en *«jeune bovin»* de race à viande charolaise à 95%. Même constat en ce qui concerne l'activité *«gros bovins»*, avec là aussi une prédominance charolaise, totalisant 13 901 vaches et 1 836 génisses. L'activité reproducteurs a totalisé 695 animaux lors de l'exercice 2012 et 204 taureaux rentrés à la station dans le cadre du programme Union Charolais Croissance, pour 74 % d'animaux vendus au final et un prix moyen par animal de 3060 €. La Nièvre restant le 1er département acheteur.
Si l'activité ovine depuis la fusion a plus que doublé, elle est en retrait à périmètre constant à - 5,49%. Le secteur *«réformes»* ayant connu la plus forte baisse, conséquence de la décapitalisation observée en 2011.

1er exportateur de charolais vers l'Italie

Le volume global étant en diminution, l'activité export enregistre une baisse par rapport à l'exercice 2011, avec 51 771 bovins maigres vendus. Légère hausse en revanche de l'activité adhérents, avec un total de 11 413 animaux. A l'échelle du groupe Deltagro Union, auquel appartient la Cialyn depuis 2005, l'activité export totalise 168 077 bovins, dont près de 141 000 en bovins maigres. L'activité *«bovins gras»* étant en hausse, du fait de marchés supplémentaires vers la Turquie, venant s'ajouter aux marchés traditionnels italiens. Plus de 16 500 veaux de 8 jours exportés, essentiellement vers l'Italie et l'Espagne, pour 998 reproducteurs, essentiellement des génisses laitières pleines, à destination de pays tiers.
On note une part de plus en plus importante à l'export de l'Italie, avec plus de 86% d'animaux expédiés. La part de marché de Deltagro Union avec ce pays, se positionnant aux alentours de 20%. Pays en forte crise économique, l'Espagne ne représente plus désormais que 4,6% des volumes, avec de gros problèmes d'insolvabilité. Aujourd'hui plus tournée vers l'Espagne, l'Algérie ne représente plus que 2% du marché export, la Turquie, 5,3% et la Grèce, 0,6%. A noter : 38 322 animaux non OGM ont été exportés vers l'Italie en 2012, un volume en baisse par rapport à 2011.

La France, 1er pays consommateur de viande bovine en Europe

Détenu à 83% par les adhérents de la Cialyn, le groupe d'abattage Sicavyl a traité sur l'ensemble de ses sites, 26 000 tonnes lors de l'exercice 2012. Un exercice contrarié par l'incendie du site de Montchanin en début d'année. A Migennes, 49 647 bovins ont été abattus, un chiffre en retrait de - 3% par rapport à 2011, pour une moyenne hebdomadaire d'abattage de 955 bovins. L'activité du site Sicavyl de Migennes est consacrée majoritairement à l'export (34%), à la filière GMS (28%), ainsi qu'au secteur Grossistes industriels (22%). En secteur ovins, 54 273 animaux ont été abattus en 2012, pour une moyenne de 1061 par semaine, alors que la nouvelle chaîne d'abattage, en fonction depuis 2008, offre une capacité potentielle hebdomadaire de 4 000 agneaux.
Comme l'a rappelé dans son intervention le président Pinet des Ecots : *«les volumes de viande bovine achetés par les ménages français ont une nouvelle fois diminué en 2012, avec une baisse de 2 % et un niveau de consommation le plus bas depuis 2007, à moins de 21 kg/an/habitant…»* Jambon et charcuteries restent leaders des produits carnés vendus, le bœuf haché surgelé enregistrant la plus forte baisse, au bénéfice de la viande poulet qui connaît une forte croissance. Si la France reste le pays le plus consommateur de viande bovine en Europe, suivie de l'Italie et de l'Irlande, la consommation moyenne calculée pour une UE à 15 pays est de 17,7 kg, avec notamment des pays à faible consommation, comme la Pologne (2,6 kg/an/habitant) ou la Roumanie (1,3 kg).
En viande ovine, la moyenne pour une UE à 27 pays est d'un peu plus de 2 kg/an/habitant, les premiers pays consommateurs restant la Grèce, Chypre, le Royaume-Uni et l'Irlande. La consommation française est pour sa part d'un peu plus de 2,9 kg/an/habitant. Un chiffre en constante diminution chaque année.


Dans les ateliers de Sicavyl à Migennes, 49 647 bovins ont été abattus en 2012, pour une moyenne hebdomadaire d'abattage de 955 animaux

DOMINIQUE BERNERD

▸ Agendas

07/07 Marché Bio Paysan à Saints en Puisaye

Le Groupement des Agrobiologistes de l'Yonne, la mairie de Saints en Puisaye et Saints initiatives, avec le soutien du Conseil général de l'Yonne, organisent un marché bio paysan dimanche 7 juillet, à partir de 9 h, à Saints en Puisaye sur le thème : *«Energies, les champs des possibles»*
Toute la journée, animations pédagogiques et ludiques : la magie du vent, le parcours de l'énergie
11 h 15 : Foire aux questions : *«Les économies d'énergies et les énergies renouvelables domestiques»*
15 h : Table ronde *«Transition énergétique»*, avec des associations, des élus, des agriculteurs sur le thème *«Comment associer production énergétique locale et réduction de la précarité énergétique»*
La faune et la flore ne seront pas oubliées, avec une balade à la rencontre des oiseaux, à partir de 9 h 30, animée par les **«Chanteurs d'Oiseaux»**. Animations toute la journée associant art, poésie, nature et oiseaux. Stands des producteurs bio : légumes,miel, sirops, gelées de plantes aromatiques, sorbets, vin, pain, fromages, viande…
Méchoui et repas champêtre bio le midi permettant de se restaurer sur place en famille.
L'apéro sera mis en musique par Tyl'In. Plusieurs artisans locaux seront également présents. Plus de renseignements sur le blog : http://marchepaysanbiosaints.blogspot.fr

07/07 Cavalcade de Bleury

Dimanche 7 juillet, à partir de 11h, sur la place de Bleury, assistez à la Cavalcade avec la croûte du CdF, suivie du buffet de midi. A 14 h 30, ouverture de la 85ème Grande Parade de chars fleuris. Une dizaine de chars Millésime 2013, accompagnés au rythme des fanfares, Bandas, majorettes, avec en nouveauté cette année, les cornemuses "Ati-Atail"., sans oublier les confettis… Suivront: le spectacle sur podium, la présentation de Miss Bleury 2013, l'apéro concert, le bal gratuit avec "Chrysalides" et le grand feu d'artifice. Soit près de 14 heures d'animation et spectacles en continu. Entrée de la parade: 3 €, gratuit pour les moins de 12 ans

07/07 A vos assiettes !

Venez découvrir ou redécouvrir le plaisir de manger en profitant des bienfaits des produits du marché. Dimanche 7 juillet, le centre communal d'action sociale organise l'opération "Profitons du marché pour bien manger", à Sainte-Geneviève, Place Corot, dans les Hauts d'Auxerre. Tout au long de cette animation, un stand de dégustation, de documentation diététique et d'informations sur la pratique d'activités physiques. Un panier garni est à gagner

▶ Formation

Les couverts d'interculture, un atout pour mon système de cultures

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation d'une journée, de 9 h à 17 h 30, (date à définir), en ses locaux, rue Guynemer à Auxerre, sur le thème : *"les couverts d'interculture, un atout pour mon système de cultures ".*
Objectifs : réussir son ouvert d'interculture et savoir en faire un atout de son système de cultures. Intervenant : Damien Ronget, conseiller en grandes Cultures, à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. Renseignements : Christophe Vivier, responsable des actions grandes cultures à la Chambre d'agriculture, au 03 86 94 22 26

Les bases de l'agronomie en agriculture biologique

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation d'une journée en novembre prochain, de 9 h à 17h30, (lieu à définir en fonction de l'origine géographique des stagiaires) sur le thème : *"les bases de l'agronomie en agriculture biologique ".*
Objectifs : comprendre les bases physiques et chimiques des sols, évaluer physiquement un sol et interpréter une analyse de sol, analyser l'impact de la mécanisation et des cultures sur un sol, raisonner sa fertilisation, adapter sa rotation à son exploitation, adapter ses interventions à sa culture. Public et pré-requis : agriculteurs en conversion bio, en cours de réflexion ou certifiés AB. Renseignements : Patrice Cote, conseiller en abriculture biologique à la Chambre d'agriculture au 03 86 94 82 90

Appliquer les médecines douces an aviculture

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation sur 2 jours mardi 3 et mercredi 4 septembre, de 9 h à 17 h 30, en ses locaux, rue Guynemer à Auxerre, sur le thème : " Appliquer les médecines douces en aviculture "
Les facteurs de risque sont multiples en élevage : le stress, les interventions, l'hygiène, l'alimentation, le confort du bâtiment. L'apprentissage des "médecines douces" (phytothérapie, aromathérapie, homéopathie) peut être une alternative intéressante pour renforcer la prévention sur votre élevage et limiter le recours aux traitements face aux sympomes physiques et comportementaux des volailles Vous pourrez ainsi gagner en autonomie dans la gestion de votre élevage.
Objectif du stage : mieux connaître et savoir utiliser des techniques alternatives pour la prévention et le traitement des pathologies les plus courantes chez les volailles
Intervenante : Christine Filliat, vétérinaire (Pôle 26)
Renseignements : Alice Demolder, conseillère en diversification, Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 26 33

Groupama

La «*Nation Européenne*» n'est pas encore née

Expert en géopolitique, Christos Passadeos était l'invité à Sens, de la 1ère édition des «*Soirées-Conférences*» organisées par Groupama Paris Val de Loire, sur le thème «*L'Europe : quelles identités, quelles frontières… ?*»



Expert géopolitique, spécialiste de l'Europe, Christos Passadéos est trilingue : français, anglais, grec, mails il parle aussi couramment le portugais, l'italien, l'espagnol et l'arabe

C'est devant un public ciblé de clients et d'acteurs du monde économique et institutionnel local, parmi lesquels de nombreux représentants du monde agricole, que s'est exprimé Christos Passadeos. Docteur es Sciences Economiques, maître de conférence à la Sorbonne, l'homme a travaillé auprès des institutions européennes à Bruxelles pendant une vingtaine d'années ainsi qu'auprès du Programme des Nations Unies pour le Développement. Maniant l'humour à l'érudition, le conférencier a la simplicité des plus grands et a su capter l'attention de son auditoire plus de deux heures durant.

Comment comprendre l'Europe d'aujourd'hui sans effectuer un voyage à travers l'histoire ? Même s'il faut pour cela puiser des sources de la mythologie aux évangiles, en passant par Aristote… ! L'Europe est pourtant une construction politique récente : *«si le mot apparaît pour la première fois dans un décret de Charlemagne, c'est Diderot, dans son encyclopédie qui le premier «pense» Europe…»* Oubliez tout ce que l'on a appris à l'école sur cette Europe de l'Atlantique à l'Oural : *«nous sommes la partie orientale d'un continent appelé Eurasie et, les pieds dans l'eau, sommes plus tournés vers New York que Moscou !»*

Y aura-t-il assez d'essence dans la voiture… ?

Si certaines cassures sont aujourd'hui cicatrisées et dépassées, comme les trois guerres franco-allemandes ou la rivalité entre catholiques et protestants, d'autres demeurent, comme le rôle de l'État : *«perçu dans notre pays comme devant forcément être protecteur, ce qui n'est pas du tout le cas en Grande Bretagne, plus tournée vers le libéralisme…»* Ou l'élargissement de l'Otan, perçu par la Pologne *«comme une conquête rétrécissant le champ hégémonique russe»*, là où la France, tradition gaulliste oblige, voit une domination américaine.
La Nation Européenne… ? : *«Nous ne sommes ni de près ni de loin prêts de la créer. Il nous manque une chose pour cela, le mythe fondateur !»* Manquent aussi des éléments fédérateurs : *«pas besoin d'aller en Chine ! Le dumping social, fiscal et environnemental existe au sein même de l'UE, faussant la concurrence et les marchés…»* De citer *«l'affaire Depardieu»*, parti trouver refuge fiscal en Belgique, *«dans un pays fondateur de l'Europe, à quelques kilomètres seulement de Lille !»*
Christos Passadeos, pour évoquer la situation européenne, a débuté sa conférence par une métaphore, l'histoire d'une bande de copains de Marseille, désireux de partir en vacances ensemble, sans se dire qu'une partie souhaite aller à Lille et l'autre à Brest : *«ma thèse est qu'aujourd'hui, on est coincés à la sortie de Dijon Nord ! Et entre temps, on a embarqué d'autres copains voulant aller à Strasbourg… !»* Ce que n'a pas dit le conférencier, c'est s'il y aurait assez d'essence dans la voiture pour continuer… !

DOMINIQUE BERNERD

Œnotourisme

Et de deux… !

Après Chablis l'an passé, le vignoble de l'Auxerrois décroche le label « Vignoble et Découvertes », destiné à promouvoir le tourisme sur le thème du vin et de la vigne


Les prestataires ont reçu leur plaque signalétique dans une superbe cave de Saint-Bris-le-Vineux, ancienne demeure d'un chevalier templier parti aux croisades

Proposé par le Conseil Supérieur de l'Œnotourisme, le label *«Vignobles et Découvertes»* est attribué sur décision du ministre de l'agriculture et du tourisme. Après Chablis l'an passé, c'est au tour du vignoble de l'Auxerrois de le décrocher. A l'initiative de la labellisation, Yonne Tourisme a travaillé tout l'été dernier en collaboration avec le Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne, l'Office de Tourisme de l'Auxerrois, Bourgogne tourisme, les vignerons et les prestataires touristiques auxerrois, pour présenter un dossier de candidature dont la solidité aura été payante.

Référencé comme le plus ancien vignoble de la région, comme en atteste le bas relief daté du IIème siècle retrouvé grâce aux fouilles archéologiques d'Escolives-Sainte-Camille et à moins de deux heures de la région parisienne, le vignoble Auxerrois est l'un des cinq itinéraires de la route des vins de Bourgogne.

Se répartissant sur dix sept communes aux alentours d'Auxerre, il s'étend sur une superficie globale de 1300 ha, dont seulement 716 ha sont aujourd'hui exploités. Par delà le vignoble, cinquante six structures bénéficieront également du label pendant trois ans : des hébergements, des activités de loisir, des restaurants, des évènements, des offices de tourisme… Autant de destinations à vocation touristique et viticole, qui s'engagent ainsi, à accueillir dans les meilleures conditions une clientèle française et internationale.

Pour le président de Yonne Tourisme, Jean-Baptiste Lemoyne, l'enjeu est d'importance : *«c'est désormais un véritable avantage concurrentiel par rapport à d'autres destinations, que de pouvoir afficher ainsi deux vignobles labellisés dans un même département. Porteur de valeurs d'art de vivre, d'échanges et d'expériences, valeurs particulièrement recherchées par les clientèles nationales et internationales, le label est un atout majeur pour l'Yonne»*. Yonne Tourisme éditera prochainement pour l'occasion, un dépliant spécifique dédié à l'œnotourisme, le label obtenu permettant également à la destination icaunaise d'être plus visible à l'international, grâce notamment à la promotion qu'en fait Atout France, l'agence touristique gouvernementale.

La liste des cinquante six structures de l'Auxerrois pouvant se revendiquer du label *«Vignoble et Découvertes»* est consultable sur : www.rendezvousenfrance.com

DOMINIQUE BERNERD

Collectivités

Débit des villes, débit des champs

La ruralité était au cœur des débats de la 6e Journée des Maires organisée par le Conseil général de l'Yonne, avec deux tables rondes sur les thèmes du développement du numérique et de la désertification médicale des campagnes.



Première table ronde de la journée, sur le thème de la couverture numérique pour tous.

Rares sont les occasions de réunir en un seul lieu plusieurs centaines de maires pour évoquer la situation et l'avenir des territoires. La Journée des Maires organisée à l'initiative du Conseil général depuis 6 ans s'inscrit dans cet objectif. Deux thèmes majeurs cette année : *«le déploiement du numérique : état des lieux et stratégie»*, ainsi que *«la politique des services de santé : qualité et proximité»*. Des sujets impactant directement les territoires ruraux, confrontés à une couverture numérique encore trop urbaine et une pénurie grandissante de médecins généralistes dans les communes.

La facture est lourde

Si tout le mode s'accorde à dire que la fibre optique est la stratégie d'avenir en matière d'amplification numérique et doit devenir aussi universelle que l'est le téléphone aujourd'hui, la facture annoncée du très Haut Débit (THD) pour tous est lourde, estimée à 206 M€. Un projet qui se traduira sur au moins une décennie, par un investissement annuel de 4 à 5 M€ pour le département et ses partenaires. Des subventions sont bien sur prévues, financées par le Fonds pour la Société Numérique (FSN), en fonction notamment du degré de ruralité et de dispersion de l'habitat. L'Yonne devrait ainsi bénéficier d'une aide de 54,4% : le plus fort taux des quatre départements bourguignons et l'un des plus importants à l'échelle nationale.

Aujourd'hui, le département bénéficie d'une couverture Haut Débit (plus de 5 Mbit/s) sur 65% de son territoire, mais inégalement répartie. Dans l'attente d'un maillage total du territoire par la fibre optique à l'horizon 2023, et pour éviter que ne s'aggrave la fracture numérique, plusieurs dispositifs intermédiaires sont déjà prévus, comme le développement de la FTTH (Fiber To The Home) : technique consistant à apporter de la fibre optique jusque chez l'abonne (particulier, entreprise, établissement public…), permettant l'accès à Internet et aux services associés, à des débits d'au moins 10 Mbit/s à 1 Gbit/s, soit des débits très supérieurs à ceux accessibles via les lignes de cuivre téléphoniques habituelles.

Comment éviter la désertification médicale ?

Si l'Yonne n'est pas encore considérée comme désert médical, le nombre de médecins devant partir en retraite dans les années à venir sans être certains de trouver un successeur va grandissant, avec le risque de connaître un jour une véritable *«fracture médicale»* dans le département. Le problème étant, que de plus en plus de jeunes praticiens (63%), choisissent d'exercer en milieu hospitalier, se refusant à s'installer en libéral, particulièrement en milieu rural. Les élus souhaitent anticiper et sont à la recherche de solutions.

La création de Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP) en fait partie. Pour Alain Miard, président de l'Ordre des Médecins dans l'Yonne : *«on rencontre moins depuis ces dernières années chez les jeunes médecins, cette notion de sacerdoce, la vie privée prend le dessus et ils n'ont pas envie de faire 12 ou 13 heures par jour. D'où l'intérêt de ces maisons de santé, regroupant plusieurs praticiens et permettant de libérer du temps»*. Un sentiment partagé par Bernard Chardon, médecin, ancien maire de Vézelay et tout nouveau Médiateur Santé au sein du Conseil général, pour qui : *«les jeunes médecins veulent organiser les soins en redistribuant les attentes de leurs patients, être un pivot et une articulation entre monde médical et paramédical…»* Reste qu'une maison de santé sans médecin n'est qu'une coquille vide, comme l'a rappelé le maire de la commune de Cézy, qui depuis 5 ans et après avoir préempté un bâtiment pour l'y installer, n'a toujours pas trouvé de praticien pour y exercer.

L'une des pistes pour y remédier passe peut-être par un recrutement à l'étranger. Selon l'Ordre des médecins Icaunais, ces 5 dernières années, 2 installations sur 3 dans le département étaient le fait de médecins d'origine étrangère. La télémédecine peut aussi être une solution, à l'exemple du témoignage de ce radiologue avallonnais qui travaille ainsi en lien avec d'autres confrères : *«la télétransmission permet de pouvoir interpréter rapidement un examen réalisé par un manipulateur de garde dans un hôpital isolé et au radiologue, de répondre à l'urgence si besoin…»* Une technique en corrélation avec le thème de la couverture numérique des territoires, quand on sait qu'un scanner envoyé en Haut Débit met 20 minutes pour parvenir à son destinataire, là où la fibre optique ne met que quelques secondes. L'autre avantage de la télémédecine étant de permettre aux praticiens de travailler en réseau.

DOMINIQUE BERNERD

▸ Formations

Le semis direct : pourquoi pas ?

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise en ses locaux, rue Guynemer à Auxerre, une formation d' 1 journée, mardi 10 septembre, de 9 h à 17 h 30, sur le thème du semis direct. Le moyen de vous donner les clés pour envisager sereinement cette technique sur votre exploitation.
Objectif : raisonner la mise en place du semis direct sur son exploitation, identifier les points clés pour réussir son passage au semis direct et éviter les écueils
Intervention : Florent Sauvadet, conseiller en Grandes Cultures à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or
Renseignements : Eric Bizot, conseiller en Grandes Cultures à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 64 45 64

Passer en bas volume : les clés de la réussite

Pour diminuer les charges en phytosanitaires et répondre aux objectifs du plan Ecophyto, l'amélioration des techniques de pulvérisation apparaît comme un des moyens à mettre en œuvre. La réduction des doses utilisées n'est pas incompatible avec une bonne efficacité.
La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise en ses locaux, rue Guynemer à Auxerre, une formation de 2 jours, mercredi 11 et vendredi 13 septembre, de 9 h à 17 h 30, sur ce thème.
Objectif : acquérir et maîtriser les fondamentaux de la pulvérisation, comprendre les conditions optimales d'application des traitements phytosanitaires et être capable de modifier ses habitudes de traitements, conjuguer protection des plantes et protection de l'environnement
Intervention : Richard Wylleman, conseiller en agro équipement et Gaëlle de Nardo, conseillère en Grandes Cultures, à la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Renseignements : Gaëlle de Nardo au 03 86 64 45 65



Service de remplacement
Naissance d'une entité régionale

Euroforest 2014
Préparations actives

OS Charolais France
La charolaise est de retour

Association Charolais de Bourgogne

IGP: «*Les dés sont jetés*»

Le Nivernais Régis Taupin succède au Saône-et-Loirien Dominique Vaizand à la présidence de l'association Charolais de Bourgogne. Ainsi en a décidé l'assemblée générale du 17 juin à Pouilly-en-Auxois. Le nouveau responsable entend renforcer la communication de la marque « Charolais de Bourgogne » à la fois vers le public et en interne. Il espère aussi une bonne nouvelle, en octobre prochain, avec l'éventuelle obtention de l'Indication géographique protégée (IGP) Charolais de Bourgogne, après trois refus de l'Inao.



A Saizy (58), Régis Taupin réalise 150 vêlages par an. Membre du conseil d'administration de Charolais de Bourgogne depuis 1999, il succède aujourd'hui à Dominique Vaizand à la présidence de l'association.

Charolais de Bourgogne: c'est une association réunissant 1600 éleveurs, groupements et abatteurs de toute la région qui, depuis 1998, s'engagent à promouvoir la race née, élevée et finie sur son territoire. Au fil du temps, c'est aussi devenu une marque, reconnaissable sur les viandes commercialisées au travers de 50 boutiques de Bourgogne, Ile de France et Rhône-Alpes et, lors d'opérations spéciales telles que les steaks hachés fournis aux lycées et collèges de la région via la plateforme d'approvisionnement Loc'halles. Et enfin, Charolais de Bourgogne, c'est aussi la volonté farouche de ces mêmes producteurs, depuis 2008, d'obtenir de l'Institut national des appellations d'origine (Inao) un précieux label, l'Indication géographique protégée (IGP), différent d'un label rouge ou d'une AOC, afin de mieux faire reconnaître la race au travers de son berceau géographique. Et, en dépit de trois ajournements successifs, dont le dernier remonte au mois d'avril, à force de lobbying politique, l'association a gagné le droit que son dossier soit réexaminé par l'Inao. Les commissaires-enquêteurs viennent donc de revenir en Bourgogne et les résultats devraient être connus le 17 octobre prochain, cristallisant les espoirs des producteurs engagés. *«Il n'y a plus qu'à attendre mais les dès sont jetés. Cette fois, c'est la der des der»* prévient Régis Taupin, le nouveau président de la structure *«Charolais de Bourgogne»*. Lors de l'assemblée générale du 17 juin à Pouilly-en-Auxois, il a officiellement succédé à Dominique Vaizand à la présidence, entouré d'un bureau renouvelé.

«Territoire» et non pas «terroir»

Ce qui pose problème, c'est l'existence d'une IGP Charolais du Bourbonnais dans l'Allier qui s'étend sur les communes du sud-Nièvre et de Saône-et-Loire, soit *«sur un territoire qui représente 10% de notre propre potentiel de production»* selon Régis Taupin. Et les deux ne peuvent pas se superposer. Si l'absence d'antériorité et le déficit de notoriété du Charolais de Bourgogne semblent avoir posé problème à l'Inao, les adhérents pensent avoir trouvé la réponse appropriée. *«Il existait en 1985 un label charolais Morvan Bourgogne, qui a été suivi par un label rouge, un label bio et une AOC (Boeuf de Charolles)»* rétorque le président de Charolais de Bourgogne, espérant avoir convaincu les enquêteurs de l'Inao lors de leur utlime passage. Surtout, Régis Taupin s'abrite derrière la notion de *«territoire»*, plutôt que de *«terroir»*, pour défendre le projet bourguignon. *«Avec l'aide de géomaticiens, nous avons déterminé une zone qui couvre 95% de la Nièvre, 25% de l'Yonne, 35% de la Côte d'Or et 95% de la Saône-et-Loire, ainsi que des communes dans l'Ain, le Cher, la Loire, le Rhône. Notre territoire est fait de mêmes sous-sols, de mêmes herbages, de mêmes bovins, et affiche une grande cohérence, en plus des mêmes clochers et des mêmes villages»*. Et contrairement à l'IGP de Bourbonnais, qui plafonne à 300 bêtes par an, le potentiel de développement de celle du Charolais de Bourgogne semble infini. *«Nous sommes 1600 éleveurs mais pourquoi pas 3000 ou 4000 demain?»* Charolais de Bourgogne, avec la participation des institutions régionales et la bonne volonté éprouvée des opérateurs, représente déjà 5000 carcasses par an, soit 1000 tonnes. Et les outils de distribution, tels que les 50 boutiques et la restauration collective, n'en sont qu'à leurs balbutiements. Régis Taupin et son équipe misent, quoi qu'il advienne de l'IGP, sur une marque Charolais de Bourgogne ambitieuse, répondant à la demande de circuit court des consommateurs et vantant le 100% muscle, le 100% régional et le 100% qualitatif. Du vert pâturage à l'assiette généreuse...

EMMANUEL COULOMBEIX

▸Zoom

Portrait d'un «pionnier» du charolais

Régis Taupin a 51 ans. Agriculteur depuis 1984 sur l'exploitation familiale de Saizy (58), près de Corbigny, il est aujourd'hui associé en Gaec avec son frère, avec qui il réalise 150 vêlages par an, exploite 255 ha dont la moitié en cultures (autoconsommées et vendues), engraisse une partie du cheptel, et fournit des taureaux reproducteurs et des vaches reproductrices. Depuis 1986, il pratique aussi l'insémination artificielle, *«ce qui a bien fait progresser génétiquement le troupeau»*, ne serait-ce que parce qu'il est convaincu d'aller *«trois fois plus vite qu'avec la monte naturelle pour la sélection des lignées et des index»*. Il est également membre élu à la Chambre d'agriculture de la Nièvre et engagé syndicalement auprès de la FDSEA58. Nouveau président de Charolais de Bourgogne, Régis Taupin se dit *«plus à l'aise dans la défense des dossiers techniques, tels que l'IGP, que dans la représentation»*. Mais celui qui se sait *«entouré d'une équipe et d'un bureau, parce qu'à Saizy je suis à 1h15 de Dijon et 2h de Charolles, ce qui constitue un handicap»* veut aussi s'affirmer *«avec (sa) propre façon de présider et de faire les choses»* tout en reconnaissant la qualité du travail accompli par son prédécesseur. C'est Dominique Vaizand *«qui (l') a d'ailleurs fait rentrer dans l'association»*, ce qui préfigure une succession dans la continuité. Si le nouveau responsable se félicite du savoir-faire acquis et *«à perfectionner»* de Charolais de Bourgogne dans la communication vers le public et les institutions, il se donne pour objectif de *«faciliter davantage la communication interne entre les 1600 adhérents, notamment par le biais des nouvelles technologies»*.

Service de remplacement

Naissance d'une entité régionale

La fédération régionale des Services de remplacement de Bourgogne est née jeudi 20 juin dans les locaux de Groupama Grand Est.

Elle pèse quatre départements et est déjà tout sourire. *«Nous avions validé le principe il y a huit mois à l'occasion d'un séminaire des services de remplacement. Il est désormais officialisé»* indique Olivier Gallien, élu président à l'issue de l'assemblée générale constitutive qui s'est déroulée le 20 juin à Dijon. Jusqu'à présent, les quatre départements bourguignons travaillaient ensemble mais sans réelle structure. Les démarches administratives seront désormais simplifiées. *«L'échelon régional est proéminent, surtout au niveau agricole. Il nous fallait une identité administrative adéquate»* justifie le président. La création de cette nouvelle structure était également nécessaire pour organiser le congrès national des services de remplacement des 5, 6 et 7 mai 2014 à Dijon. Olivier Gallien a tenu à saluer les partenaires et membres institutionnels lors de cette réunion qui fera date : JA Bourgogne, FRSEA, Chambre régionale d'agriculture, MSA, Groupama.

Aucun changement ou difficulté n'est à prévoir sur le terrain avec l'arrivée d'une telle structure. *«Les fédérations départementales de Côte d'Or et de Saône-et-Loire, et les services départementaux de la Nièvre et de l'Yonne travaillent déjà ensemble depuis plusieurs années et s'entendent très bien»* souligne Olivier Gallien. François Willermoz, président de la fédération des caisses locales de Groupama Côte d'Or, a tenu à rappeler le rôle *«très important»* joué par les services de remplacement : *«Les accidents n'arrivent pas qu'aux autres. Groupama a toujours été aux côtés des services de remplacement, en apportant un financement et surtout un remplacement à l'accidenté. Le travail en ferme n'attend pas»*.



Olivier Gallien, aux côtés de François Willermoz : *«L'échelon régional est proéminent, surtout au niveau agricole»*.

AURÉLIEN GENEST

Euroforest 2014

Préparations actives

Le prochain Euroforest, l'événement forestier incontournable de la filière, se tiendra en juin 2014. A un an du rendez-vous, tous les acteurs sont mobilisés pour conforter ce rendez-vous, le troisième du genre au niveau mondial !



De gauche à droite, Richard Lachèze, directeur d'Euroforest et directeur régional Bourgogne de CFBL, Christelle Rousselet, secrétaire d'Euroforest et déléguée générale d'Aprovalbois, Jean-Philippe Bazot, président d'Aprovalbois, et Jacques Ducerf, président d'Euroforest et vice-président d'Aprovalbois.

C'est à la Galerie européenne du bois à Dompierre-les-Ormes que les organisateurs d'Euroforest avaient donné rendez-vous à leurs partenaires, dont la presse, pour présenter la prochaine édition de l'événement forestier. Celle-ci se déroulera en 2014, les jeudi 19, vendredi 20 et samedi 21 juin, toujours sur le site de la forêt de Chaumont à Saint-Bonnet-de-Joux, lequel donne pleinement satisfaction et fait d'Euroforest le seul salon de cette dimension sur site forestier réel, avec des démonstrations en situation réelle. Un atout de taille que les responsables, Jacques Ducerf et Richard Lachèze en tête, respectivement président et directeur de l'événement. Et ce n'est pas le seul. Interrogés, les exposants mettent en avant la très importante fréquentation du public cible et la présence de toute la filière, ou encore la grande disponibilité du personnel sur le site.

Des exposants repartants

«La réputation d'Euroforest n'est plus à démontrer», se satisfont-ils légitimement au regard des résultats de l'enquête conduite auprès des exposants et des partenaires. Et ces derniers sont on ne peut plus clairs ils se disent satisfaits, voire très satisfaits, et à une écrasante majorité prêts à revenir en 2014, et cela en dépit des mauvaises conditions climatiques (pluie abondante, fraîcheur…) de la dernière édition, en 2010.
Avec près de 350 marques attendues, exposées sur rien moins que 270 stands, la prochaine édition a été revue et corrigée dans son organisation, notamment dans ses accès, plus nombreux, et ses parkings, plus nombreux également, avec des aménagements et du matériel spécifique : des plaques au sol pour éviter la boue sur le site et dans les parkings ; un espace dédié aux démonstration par souci de sécurité accrue ; une plus importante couverture du réseau téléphonique.
Bref, tout est mis en œuvre pour pallier les problèmes rencontrés lors de la dernière édition et ainsi *«faire oublier les déboires de 2010»*. Dès lors, vendredi 21 juin prochain, en 2013 pour être clair, dans l'après-midi une visite du site par les partenaires et les organisateurs est organisée.
Dans la même dynamique, le slogan a été refondu, le logo aussi et le site Internet également : www.euroforest.fr. Chacun est d'ores et déjà invité à s'y rendre pour y glaner toutes les informations utiles.

Une réputation à conforter

Pour les organisateurs, la dernière ligne droite, un an avant la manifestation, est face à eux et les partenaires ont ressenti leur envie d'aller de l'avant et d'améliorer plus encore l'organisation.
Les partenariats sont, à ce stade, tous reconduits, que ce soit avec le Conseil régional, le Conseil général - représenté par Pierre Salomon, son directeur général, lequel mettait en avant la chance pour la Saône-et-Loire d'avoir su faire naître et garder cet événement majeur pour la filière Bois et Forêt -, le ministère de l'Agriculture, l'interprofession France Bois Forêt, le Crédit agricole Centre-Est, la MSA, les Vignerons des terres secrètes et tant d'autres encore. Et la liste n'est pas close.

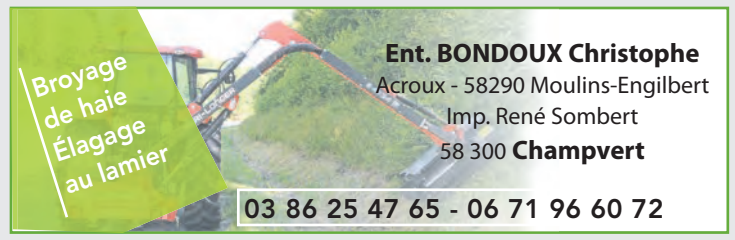
Depuis la première édition en 1995, avec près de vingt ans d'expérience, inutile de dire que le Comité d'organisation est rodé. Et bien rodé. Composé de l'interprofession régionale Aprovalbois, de la coopérative forestière Bourgogne-Limousin (CFBL), du Centre régional de la propriété forestière (CRPF) et du Groupement forestier de Chaumont, il s'active et entend faire de la prochaine édition d'Euroforest un nouveau succès. Manifestement, ses organisateurs s'en donnent les moyens.

▶ Éditorial

Main tendue à l'Agriculture

Un des axes de développement les plus dynamiques de la filière est le bois énergie, lequel est en forte augmentation. *«Et dans ce domaine, les petits propriétaires forestiers, notamment le monde agricole, a un rôle important à jouer»*, souligne Jacques Ducerf.
Et dans ce domaine, les organisateurs tendent clairement la main à la profession agricole, soulignant *«les connections de plus en plus nombreuses entre le monde de la forêt et celui de l'Agriculture»*, se satisfait le président, citant en exemple la manifestation organisée à Dyo il y a quelques mois, *«un mini Euroforest agricole»*, par les USC de Matour et de La Clayette sur ce thème et qui a connu un vif succès. Il y a le bois énergie, il y a aussi la plaquette de bois comme substitut à la paille, et d'autres usages agricoles encore, comme le compostage…
Le segment du "petit matériel" est d'ailleurs clairement celui qui se développe, et Euroforest entend y prêter une attention toute particulière pour sa prochaine édition.

▶ Des professionnels à votre service





Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35



▶ En bref

Jean Philippe Girard, nouveau président de l'Ania



Jean-Philippe Girard, président directeur général d'Eurogerm, vient d'être élu par le conseil d'administration, au siège de Président de l'Association Nationale des Industries Alimentaires, pour un mandat de 3 ans. Il succède à Jean-René Buisson, qui occupait cette fonction depuis 2004.
A 54 ans, Jean-Philippe Girard, entrepreneur Dijonnais compte, qui vient d'être élu pour trois ans, président de l'Association nationale des industries agroalimentaires (Ania), est président directeur général d'Eurogerm, société qu'il a fondée en 1989 et qui est implantée à Saint-Apollinaire en Côte d'Or. Il succède à Jean-René Buisson qui occupait cette fonction depuis 2004. Eurogerm, société emplouyant 220 salariés, est membre du pôle Vitagora. Elle est spécialisée dans les correcteurs de meunerie, les améliorants de panification et les ingrédients pour la filière blé-pain-farine.
«Appuyé par une Ania à la gouvernance repensée, pour encore plus d'écoute et d'efficacité» Jean-Philippe Girard entend intervenir sur des sujets sensibles, comme les relations commerciales au sein de la filière, les problématiques environnementales, sociales, de santé ainsi que les relations avec l'amont agricole et les échanges extérieurs...
Reconnu pour sa flexibilité, sa réactivité, son sens du dialogue et sa fermeté, Jean-Philippe Girard a comme priorité de *«mettre l'Ania au coeur des enjeux du Gouvernement et du Parlement, en rendant son action plus claire et lisible pour le grand public»* et *«mettre en place tous les leviers disponibles pour relancer la croissance et l'emploi, restaurer nos marges et construire des relations nouvelles avec l'amont agricole et l'aval. (…) Nous devons communiquer notre fierté d'être industriels»* conclut-il.
Rappelons que L'ANIA rassemble 20 fédérations nationales sectorielles et 21 associations régionales des industries alimentaires (Aria) représentant l'ensemble des entreprises alimentaires de tous secteurs et de toutes tailles. Elle est le porte-parole de l'industrie alimentaire et agit pour promouvoir les intérêts des entreprises du premier secteur économique français.

OS Charolais France

La charolaise est de retour !

C'est un évènement. Début juin, l'Institut charolais accueillait l'assemblée générale de Charolais France à Charolles. Une première qui marque un nouveau départ pour l'Organisme de sélection (OS) de la race. Nouveau président, nouvelle directrice, nouvelles ambitions : la grande race charolaise est de retour, qu'on se le dise !



Le 4 juin dernier, jour de son assemblée générale, l'OS Charolais France était accueillie à Charolles par l'un de ses membres, en l'occurrence l'Institut Charolais.

Le 4 juin dernier, la tenue à Charolles de l'assemblée générale du GIE Charolais France constituait un évènement à plus d'un titre. Cette délocalisation en terre charolaise coïncidait en effet avec un tournant dans la vie de l'organisme de sélection (OS) de la race. Depuis juin 2012, date à laquelle Henri Vidal a succédé à Albert Merlet à la présidence de Charolais France, une nouvelle organisation interne a vu le jour. Objectif affiché : donner un *«nouveau souffle et de nouveaux moyens»* à cet organisme racial avec notamment l'embauche d'une directrice à plein temps, en l'occurrence Florence Marquis.

Tout un symbole

Une petite révolution où les symboles ne manquent pas. Si le siège de l'OS demeure au Marault (58), siège du Herd-book charolais (HBC), le bureau de la directrice est, lui, délocalisé à Semur-en-Auxois (21). Et ce n'est plus le directeur du HBC qui assume la direction de l'OS comme cela était le cas auparavant.
Le choix de la nouvelle directrice a son importance aussi. Avant de prendre la responsabilité de l'OS, Florence Marquis a mené à bien plusieurs projets régionaux d'envergure comme la création d'un comité régional génétique charolais, l'animation de la fédération nationale des stations -laquelle est désormais du ressort de l'OS- ou encore l'organisation du concours national de Saulieu en septembre dernier. Il faut dire aussi que parmi les nouvelles orientations de Charolais France, il a été décidé d'un partenariat étroit avec la région Bourgogne ainsi qu'avec la Chambre régionale d'agriculture. Le berceau de la race entend ainsi servir en quelque sorte de laboratoire aux projets innovants lancés par l'organisme racial.

A l'heure de la génomique

Parmi les projets phares de ce renouveau, Charolais France est partie prenante du programme de recherche génomique Degeram. L'OS vient en effet de mettre en place un volet charolais qui devrait aboutir à la mise au point des premiers outils d'évaluation génomiques fiables utilisables par les éleveurs. Un projet très lourd qui a été rendu possible par un abondant soutien des Pouvoirs publics, notamment de la région Bourgogne, indiquait Henri Vidal.

Préserver sa place de leader

La remobilisation autour de l'OS charolaise est dictée par la nécessité de sauvegarder la place de la race. à Charolles, les responsables n'ont pas caché leurs préoccupations quant aux évolutions du troupeau allaitant. La situation semble plus particulièrement critique dans l'Ouest avec un abandon de l'élevage au profit des cultures, doublé d'une spécialisation dans l'élevage laitier. Si le bassin allaitant semble moins touché, c'est la concurrence des autres races à viande qui incite à la mobilisation. Sur ce point, le président Vidal reconnaît que *«la communication raciale avait été insuffisante, parce que peu consensuelle»*.

Dépasser les divergences

Au sein de l'OS, personne ne semble nier les quelques *«faiblesses»* de la race, difficulté de vêlage en tête. Mais la première des races à viande n'est pas non plus dénuée de qualités : croissance, qualités maternelles, docilité…
Plus que de manquer d'arguments raciaux, c'est de ses divergences de vues dont la race a sans doute le plus souffert les années passées. L'arrivée de la génomique a eu l'effet d'un électrochoc, provoquant une remobilisation sans précédant du collectif racial. Les *«discussions âpres»* devront désormais faire place à davantage de *«confiance, respect, écoute»*.

Viande naturelle produite à l'herbe

Comme en attestent les interventions de Philippe Chotteau de l'Institut de l'élevage et de Guy Hermouët d'Interbev, Charolais France veut plus que jamais adapter les orientations de la race aux enjeux de l'élevage, Pac incluse, et des marchés. Les nouvelles ambitions de l'OS tiennent d'ailleurs compte de la nouvelle donne mondiale (lire encadré ci-dessous). Parmi les défis que doit relever la race, il lui faut s'orienter vers *«une viande répondant mieux aux attentes diététiques et gustatives des consommateurs ; aux contraintes environnementales ; renforcer l'image de la viande française, viande naturelle produite à l'herbe et sans OGM; se différencier de la concurrence…»*

MARC LABILLE

▶ Repères

Marché de la viande: Défis et opportunités pour la charolaise

Le marché de la viande bovine a complètement changé : émergence de classes moyennes dans les pays du Sud ; croissance démographique mondiale ; volatilité des prix ; hausse de la consommation de viande dans les pays émergants ; décapitalisation et baisse de consommation en Europe…
Cela, tandis qu'au niveau des exploitations, le prix des intrants augmente plus fort que celui de la viande, engendrant un déficit de revenus pour les éleveurs allaitants…
Un état des lieux qui fait dire à Philippe Chotteau que les systèmes naisseurs deviendront plus grands encore ; qu'il faudra s'adapter à des aléas climatiques plus nombreux ; qu'il faudra faire avec une concurrence accrue sur les marchés tiers et qu'il faudra relancer l'engraissement en France. Pour l'économiste, les défis seront de conserver le potentiel de production ; de travailler sur les coûts de production ; d'imaginer des systèmes de production plus *«résilients»*, plus vivables et plus transmissibles ; de maintenir des outils de transformation ; de satisfaire les attentes sociétales et de connaître l'avenir de l'engraissement en Italie. La race charolaise aurait aussi de belles opportunités à saisir.
Sur les marchés de niches tels que le Japon, la Corée, le Qatar, l'Arabie Saoudite… Mais aussi sur les marchés péri-méditerranéens.

Le parlement de la race

Véritable parlement de la race, l'Organisme de sélection Charolais France rassemble tous les acteurs de la génétique charolaise. Ces acteurs sont répartis en trois collèges : celui du Herd-book charolais; celui des entreprises de sélection (Gène Diffusion et UCATRC notamment) et celui des organisations d'élevage (Bovins croissance, chambres d'agriculture, Coop de France, Charolais Label rouge, Fédération des stations, Institut charolais). Henri Vidal en est le président, Patrick Desbrosses et Jean-Paul Guibert les vice-présidents. Prenant le pas sur les Upra, les OS ont été institués en 2006 dans le cadre de la Loi d'orientation agricole.

Production agricole

Croissance de la production agricole mondiale en baisse

L'OCDE vient de publier son rapport annuel sur l'agriculture dans le monde. Éléments d'évolution pour la période 2013-2022.



CP = ONU/Kibae Park

Si la Chine pèsera sur les échanges agricoles mondiaux dans la décennie à venir, les pays en développement ici au Vietnam - joueront un rôle majeur dans la croissance de la production agricole de la planète.

C'est le 6 juin, à Pékin, que l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE, regroupant les 34 économies les plus avancées du monde) et la Food and agriculture organization (FAO, agence des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) ont publié leur nouveau rapport sur les perspectives agricoles du monde pour la période 2013 à 2022.

Ralentissement

L'élément majeur de cette nouvelle publication est la tendance à la baisse de la croissance de la production agricole, à mettre en parallèle de l'accroissement constant et important de la population présente sur la planète. En clair, *«la production agricole mondiale devrait s'accroître de 1,5 % par an en moyenne pendant la décennie à venir, contre 2,1 % de 2003 à 2012»* peut-on lire dans ce nouveau document. Quatre grandes causes expliquent ce phénomène : l'aggravation des contraintes de ressources, les pressions exercées sur l'environnement, le manque de superficies agricoles supplémentaires et la hausse des coûts de production. *«Néanmoins, l'approvisionnement en matières premières agricoles devrait suivre le rythme de la demande mondiale»* selon les experts agricoles des deux institutions.

Une fois constatée cette nouvelle donne, l'OCDE s'emploie à donner des éléments de contexte macroéconomiques pour expliquer ce fait. Elle dégage une dizaine de points importants qui pèseront dans la décade à venir sur le monde de l'économie agricole. Bien sûr, l'incertitude mondiale sur la reprise économique sera un élément important à prendre en compte, les économies les plus avancées ayant du mal à retrouver le chemin d'une croissance continue et soutenue alors que les autres pays connaissent des dynamiques plus importantes.

Offre et demande

Sur le début de la période analysée par l'OCDE, il apparaît un ajustement des prix des matières premières agricoles par l'offre : ceux des céréales devraient perdre du terrain en raison d'une amélioration des volumes produits alors que ceux qui concernent le bétail devraient augmenter en raison de la faiblesse des cheptels. Cependant, les prix devraient globalement repartir à la hausse sur le moyen terme et au-delà en raison du ralentissement de la croissance de la production et d'une forte demande, intégrant les agrocarburants et un environnement macroéconomique tout de même plus favorable. Ce rebond sera plus sensible sur la viande, le poisson et les agrocarburants que sur les productions végétales alimentaires. Toujours est-il que, même avec une baisse des cours temporaire, les niveaux de prix resteront généralement plus élevés, en prix réel, que leur moyenne de la période 2003-2012, en particulier pour les céréales.

Au rayon de l'inflation, l'OCDE prévoit une période plutôt orientée à la baisse pour les prix des produits alimentaires même si la moindre variation possible peut s'avérer cruciale en raison de la part que l'alimentation représente dans le budget des ménages, notamment dans les pays en développement (de 20 à 50 %). Autre fait majeur de la décade à venir : la capacité des pays en développement à accroître leur production agricole. L'OCDE prévoit en effet une amélioration de l'offre dans les pays émergents qui ont investi dans le secteur agricole et qui disposent de technologies relativement avancées pour combler une partie du retard constaté avec les pays les plus avancés.

Deux derniers points ont retenu l'attention de l'OCDE et de la FAO. D'abord, la demande des consommateurs, notamment dans les pays en développement, va augmenter fortement pour la période 2013-2022, du fait de l'augmentation de la population bien sûr mais aussi en raison de revenus plus élevés, de l'urbanisation des populations et des évolutions des régimes alimentaires. Et ceci concerne toutes les catégories de production. La consommation par habitant devrait particulièrement progresser en Europe orientale et en Asie centrale et à un degré moindre en Amérique latine et dans le reste de l'Asie. Ensuite, les échanges agricoles mondiaux vont continuer à s'intensifier pendant la décennie à venir. Ce sont bien évidemment les pays émergents qui vont absorber la majeure partie de la croissance des échanges commerciaux agricoles (céréales secondaires, riz, oléagineux, huiles végétales, sucre, bœuf, volaille et poisson).

La part des échanges des pays membres de l'OCDE va, au contraire, décliner, même si ces pays resteront les principaux exportateurs de blé, de coton, de viande de porcs et de moutons et de produits laitiers.

Pour terminer, les experts de l'OCDE attirent l'attention sur les facteurs de risque liés à l'incertitude propre aux matières premières agricoles, à leur production et à leur commercialisation. Un principe se dégage : tant que les stocks alimentaires des principaux pays producteurs et consommateurs restent bas, le risque de volatilité des prix est amplifié. Et le rapport de rappeler qu'une séquence sécheresse étendue à travers le monde, comme celle de 2012, peut faire varier les prix des récoltes de 15 à 40 %. Autres éléments à garder en mémoire (conclusions tirées d'après la projection de facteurs d'incertitude passés dans des systèmes de modélisation) : de fortes variations de rendement impactent en général lourdement les cours du blé, des céréales secondaires et des oléagineux alors que la viande, les produits laitiers et les agrocarburants dépendent plus de l'évolution macroéconomique (croissance économique, taux de change…). Sans oublier les variations des prix de l'énergie et même des échanges commerciaux globaux !

Thierry Michel

Pour en savoir plus :
http://www.oecd.org/fr/sites/perspectivesagricolesdelocdeetdelafao

Céréales

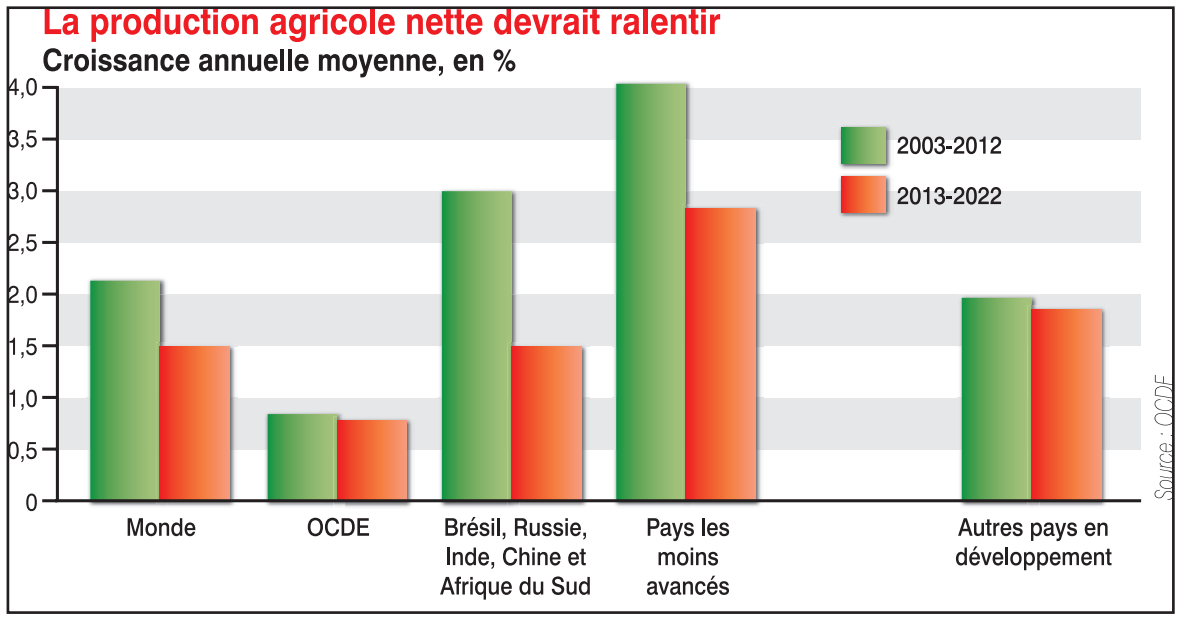
Pour la décade à venir, l'OCDE estime que le faible ratio stocks/utilisation posera des problèmes de vulnérabilité aux marchés globaux de céréales. La production mondiale pourrait augmenter de 1,47 % par an, dont 57 % de cette croissance en provenance des pays en développement.

▶ ÉditorialFocus

L'importance de la Chine

Avec ses 20 % de population mondiale et une économie qui ne cesse de croître, la Chine devient un poids lourd de l'économie agricole mondiale. D'autant que les contraintes de production sont extrêmement importantes dans le pays (problématique d'épuisement des sols et de la rareté de l'eau notamment). La production agricole chinoise a crû de 4,5 fois entre 1978 et 2011 mais est soumise aujourd'hui à une population qui continue d'augmenter et à des tendances inflationnistes sur le prix de l'alimentation en partie dues à la progression du niveau de vie et des salaires du pays. De ce fait, et même si la Chine devrait *«demeurer autosuffisante en ce qui concerne les principales cultures vivrières»*, son rôle en tant qu'importateur pourrait peser de façon très significative sur les marchés agricoles internationaux. Rappelons que les importations agricoles de la Chine sont passées de 6,2 % de leurs besoins en 2001 à 12,9 % en 2012. Pour les dix années à venir, la consommation alimentaire chinoise devrait excéder ses capacités de production de 0,3 %. Le gouvernement chinois affiche sa constante volonté d'éviter les disparitions supplémentaires de terres agricoles au profit d'autres secteurs économiques. De plus, environ 12 % de la population chinoise reste sous-alimentée de nos jours.

T. M.



Désherbage du colza

Adapter ses programmes herbicides

L'objectif est de contrôler les adventices grâce à un choix judicieux de matières actives, sans céder à la surenchère des programmes herbicides lorsque cela n'est pas nécessaire. La prélevée reste pour l'instant la base du désherbage du colza, même si demain les solutions de post levée vont se développer. La pression adventices sera freinée par la rotation des cultures et le travail du sol et des possibilités de désherbage mécanique à l'automne


La prévelée reste la base du désherbage du colza

Lorsque les conditions d'application sont favorables, les produits de prélevée (ex Colzor Trio, Novall,…) apportent des solutions relativement complètes. La pression des graminées se gère selon la présence de repousses de céréales. Si ces repousses, sont nombreuses, il convient d'appliquer un antigraminée foliaire précocement. Dans le cas contraire, l'antigraminée foliaire n'est pas justifié et les graminées seront gérées par un antigraminée racinaire de type Kerb flo, Rapsol WG ou Legurame PM qui permet l'alternance des modes d'actions dans la rotation et donc une meilleure gestion des graminées dans les céréales qui suivent le colza.

Dans les situations à forte pression géranium, la solution la plus efficace passe par un programme avec napropamide incorporée à 1,5 l/ha. En l'absence de présemis, le choix d'un produit de prélevée efficace (ex Springbok ou Alabama) est essentiel et ne pas réduire les doses. Avec le présemis, il est inutile de renforcer des doses de prélevée.

Le Novall en programme ou en fractionné (en fractionné pour gérer les levées échelonnées), apporte un bénéfice sur gaillet, coquelicot, matricaire et les ombellifères. Concernant le gaillet, dans les situations infestées, il est recommandé d'associer au moins 2 matières actives efficaces en programme : choisir parmi clomazone, quinmérac et napropamide. La clomazone associée à des chloroacétamides permet un contrôle correct des crucifères. Le bleuet est en recrudescence aujourd'hui et le retrait du Lontrel à l'automne rend la lutte difficile contre cette adventice. Gageons qu'une nouveauté attendue pour les semis 2014, nous aidera à régler ce problème.


Situation à forte pression géranium

La gamme des herbicides de prélevée se renforce avec Alabama

Alabama (BASF Agro) est une nouvelle solution de prélevée homologuée à 2,5 l/ha (métazachlore 200 g/l, DMTA-P 200 g/l, quinmérac 100 g/l). Le quinmérac, substance active déjà présente dans la spécialité Novall, offre au produit un spectre plus équilibré que celui de Springbok (métazachlore 200 g/l, DMTA-P 200 g/l) en particulier dans la lutte contre le gaillet, le coquelicot et les ombellifères. Alabama se distingue par son efficacité sur géranium (tige grêle et disséqué), similaire à celle du Springbok à condition de rester à la pleine dose.

Les innovations de post-levée disponibles pour les semis 2013

Plusieurs innovations étaient annoncées pour les semis 2013. Dans les faits, seule la solution Clearfield avec l'herbicide Cleranda va être développée cet automne. Cleranda (imazamox 17.5 g/l + métazachlore 375 g/l) s'emploie sur variété tolérante (ex DK Impression CL, DGC169, DK Imido CL) en post-levée en un seul passage, à 2-3 feuilles de la culture en mélange avec 1 l/ha de Dash HC. Attention Cleranda ne s'applique que sur des variétés tolérantes. Le tandem *«variété - herbicide»* est indissociable sous peine de graves déconvenues. Le spectre du produit est large. Son efficacité sur géraniums et crucifères est nettement supérieure aux solutions de prélevée ou de présemis-prélevée. Elle est moindre sur coquelicot, matricaire et bleuet ; adventices pour lesquelles la levée intervient souvent après l'application du produit. Sur une majorité d'adventices, il est important de respecter le stade d'application (adventices présentes mais jeunes), car au-delà, l'efficacité peut chuter



Évaluer le risque d'apparition d'adventices résistantes et trouver la meilleure stratégie de gestion du risque sur www.r-sim.fr

notamment sur géraniums. Cleranda est efficace sur repousses de céréales, brôme et vulpie. Sur vulpin et ray-grass, l'efficacité reste supérieure à 70%, à l'exception des situations de résistances aux sulfonylurées où une application d'herbicide racinaire type Kerb s'avère indispensable». La gestion du risque de résistance doit faire partie intégrante de l'utilisation de ce produit.

Un conseil adapté doit accompagner la vente des solutions Clearfield®

Les colzas Clearfield desherbés avec Cleranda permettent de lever des impasses sur géraniums et crucifères. Toutefois, l'imazamox contenu dans Cleranda, qui présente le même mode d'action que les sulfonylurées et les triazolopyrimidines, n'est pas sans risque quant au développement d'adventices résistantes. La vente de ces variétés tolérantes aux herbicides fait l'objet d'un plan d'accompagnement élaboré par l'ensemble de la profession afin de conserver l'efficacité de ces solutions le plus longtemps possible. Il se traduit par une charte de bonnes pratiques pour prévenir les risques de développement d'adventices résistantes. Le semencier, la firme détentrice de l'herbicide et le distributeur s'engagent notamment à fournir un conseil adapté s'appuyant, entre autres, sur l'utilisation de l'outil R-SIM. Celui-ci a été développé par le Cetiom sur la base de l'expertise des instituts techniques (Arvalis-Institut du Végétal, Cetiom, ITB).
Disponible sur www.r-sim.fr, il a été conçu pour évaluer à la parcelle le risque de développement d'une résistance et proposer des actions correctives telles qu'une meilleure gestion des leviers agronomiques ou l'alternance des modes d'action. Par exemple, sur céréales, un programme d'automne est systématiquement conseillé en présence de graminées. Par ailleurs, les solutions Clearfield doivent être exclues dans les situations principalement infestées par les graminées et dans les rotations très courtes de type colza / blé.
Dans les rotations intégrant de la betterave, le choix de variétés de colza Clearfield n'est pas non plus recommandé pour une gestion plus facile des repousses, même si une bonne gestion de l'interculture permet de limiter voire d'éviter ce problème.

Cetiom
Retrouver tous les conseils désherbage du colza et le tableau des produits dans la nouvelle brochure colza et sur www.cetiom.fr

Outils de déchaumage

Sureau Agriculture livre «les fruits» des démonstrations

Engagée l'année dernière, la stratégie de Sureau Agriculture, concessionnaire New Holland à Avallon (89), porte ses fruits. En partenariat avec Kuhn, Sébatien et Marc Sureau, ont entrepris avec l'appui de leur équipe commerciale, un vaste programme de démonstrations des outils de déchaumage du constructeur alsacien et principalement l'Optimer. Ce déchaumeur à disques a été présenté au travail durant l'été 2012, des démonstrations payantes puisque le concessionnaire a livré la semaine dernière 3 appareils. Au cours d'une réception conviviale, Bertrand Olivier, céréalier d'Arcy/Cure, Denis Raquin, polyculteur-éleveur de Moulot et son collègue Jean-Marie Beaufils ainsi que la Cuma d'Etaules représentée par le Gaec de Champeaux et Yves Riotte, ont pris possession de leurs nouveaux déchaumeurs 5 et 6m. Eric Haulin, technicien SAV Kuhn, a présenté en détail les machines aux futurs utilisateurs leur conférant des conseils d'entretien notamment. *«Voir l'Optimer évoluer en conditions réelles a été déterminant dans nos choix.»* ont justifié les agriculteurs. *«Nous avons pu constater dans nos terres la profondeur de travail et la qualité du mélange de la matière organique.»* Rappelons que les Optimer possèdent 2 rangée de disques indépendants, inclinés par rapport à l'avancement et à la verticale, une rangée de peignes et un rouleau. Ils sont dotés d'une sécurité indépendante des disques, constituée par 4 blocs élastomères en polyuréthane. Fort de ce succès, Sureau Agriculture renouvelle son programme de démonstrations cet été avec la gamme Kuhn et les tracteurs New Holland T7 et T5.



Yonne Agri

Une journée spéciale déchaumage



Yonne Agri a organisé le 21 juin dernier à Joigny, une journée spéciale déchaumage avec ses partenaires Kuhn et Actisol. Une journée thématique où les visiteurs ont pu s'entretenir avec les représentants des constructeurs sur l'intérêt de bien soigner le déchaumage et le travail du sol superficiel pour bien préparer les semis. Kuhn présentait le déchaumeur à disques indépendants Optimer série 3 et le nouveau Cultimer L. Ce nouveau déchaumeur à dents polyvalent permet tout aussi bien de travailler en superficiel (6-7 cm) qu'en déchaumage profond en 2 passages jusqu'à 35 cm. Il est composé de 3 rangées de dents en acier HLE conférant un dégagement horizontal et latéral et d'un rouleau T Liner ou HD Liner, rouleau lourd à 180Kg/m. Disponible en 4, 5 et 6 m, le Cultimer L est une version semi-portée proposée avec les roues à l'arrière et une sécurité NSM à double ressort désormais à 600 kg à la pointe de soc.
Arnaud Méthivier a également annoncé un programme de démonstration mis en place pour cet été autour de l'Optimer, du Cultimer et du Demeter. Avis aux amateurs !



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 26/06/2013	Bourg-en-Bresse 02/07/2013	St Christophe-en B. 26/06/2013	National 26/06 au 02/07/13
Vaches viande (V)	U	-	4,55 €	4,85 €	4,56 €
	R	4,25 €	4,35 €	4,57 €	4,29 €
	O	-	4,15 €	-	3,91 €
Vaches mixte (M)	R	-	3,90 €	-	3,90 €
	O	3,74€	3,75 €	-	3,75 €
Vaches lait (L)	O	-	3,45 €	-	3,47 €
	P	3,32 €	3,30 €	-	3,29 €
Génisses VML	U	-	5,10 €	5,18 €	4,88 €
	R	-	4,65€	4,80 €	4,42 €
	O	-	3,80€	-	3,70 €
Taureaux VML	URO	3,28 €	3,20 €	3,26 €	3,21 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 02/07

	E	U	R
Broutards 6-12 mois			
-200 kg	-	3,30	-
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	3,05	-
300-350 kg	-	2,98	2,82
350-400 kg	-	2,83	-
400-450 kg	-	2,76	-
450-500 kg	-	-	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	2,82	-
250-300 kg	-	2,72	-
300-350 kg	-	2,75	-
350-400 kg	-	-	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	2,64	2,49
450-500 kg	-	2,57	-
500-600 kg	-	2,44	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	2,71	2,55
350-400 kg	-	2,64	-
400-450 kg	-	2,58	-
450 kg et +	-	-	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	2,13	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	2,81	2,52	2,26 -
5 -10 ans	2,97	2,42	2,21
+10 ans	-	2,26	2,00 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	3,15	2,66	2,36

95% de vendus.

Broutards Taurillons : la demande se stabilise face à une offre bien réduite. Les cours sont reconduits.

Laitonnes, Génisses 18 mois : vente facile et cours fermes.

Taureaux : présentation de qualité, entraînant des cours en hausse.

Vaches et génisses 30 mois : bonne ambiance commerciale. Les animaux présentés sont de qualité satisfaisante, mais ne suffisent pas à couvrir des besoins toujours très importants.

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Divers :
Génisses 15 mois culardes de 225 à 355 kg : 1050 à 1720 € (4,67 à 4,85).

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 01/07

Bovins (206)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
240 à 330 kg	650 - 830	2,48 - 2,71
320 à 415 kg	-	-
445 à 580 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
365 à 415 kg	920 - 1040	2,51 - 2,55
455 à 520 kg	1070 - 1350	2,29 - 2,46
Laitonnes		
200 à 375 kg	-	-
Génisses		
340 à 405 kg (16-24mois)	870 - 1000	2,37 - 2,64
545 à 750 kg (24-36mois)	1250 - 1970	2,29 - 2,62
Taureaux		
1000 à 1165 kg	1900 - 2220	1,86 - 1,90
Vaches suitées mâles et femelles	1110- 2150	
légères	1040 - 1370	
entre-deux	1380 - 1540	
lourdes	1560 - 2200	

Commerce plus prudent en broutards et taurillons accompagné d'un recul des tarifs.
Vente active en femelles à des cours très fermes.
Stabilité des tarifs en taureaux viandés, peu de demande pour les animaux trop maigres. Présentation de bonne qualité en vaches, cours plus soutenus.

Prochain marché bovins le lundi 8 juillet aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 03/07

	U	R
Broutards		
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	-	2,73
300 à 350 kg	2,93	-
350 à 400 kg	2,75	2,60
400 à 450 kg	2,60	-
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	-	-
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	-	2,69
300 à 350 kg	-	2,50
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
[24-36 mois]	2,65	2,40
Vaches		
- 5 ans	2,48	2,40
de 5 à 10 ans	2,44	2,32
+ 10 ans	-	2,08

Tendance :
Broutards- Laitonnes : Vente plus difficile en broutards mâles toutes catégories : en laitonnes la présentation est moyenne avec des cours reconduits.

Vaches - Génisses : la présentation de choix d'animaux à finition rapide entraîne une légère hausse des cours.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 2/07/2013*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,95 €	2,70 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,55 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,65 €	2,50 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,80 €	2,55 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,70 €	2,55 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,65 €	2,45 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,80 €	2,50 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,35 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,55 €	2,40 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,65 €	2,35 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,60 €	2,30 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45 €	2,25 €	nc

Tendance : Très peu de demande dans les mâles, cours en baisse.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 24/06 au 30/06/2013*

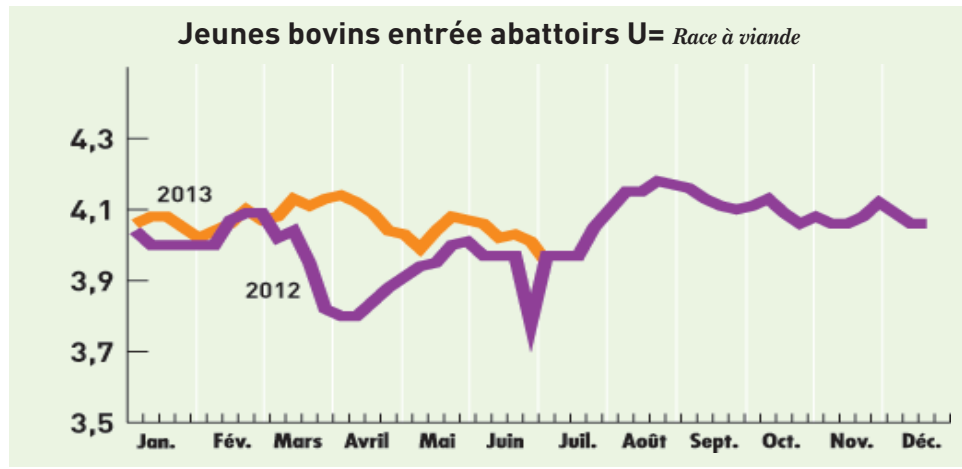
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,90 €	-
350 kg	-	2,78 €	-
400 kg	-	2,68 €	2,64 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,54 €	-
500 kg	-	2,41 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,58 €	2,44 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,44 €	2,34 €

Tendance :
Le difficile marché italien pèse sur les cours.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 24/06 au 30/06/2013*

Jeunes Bovins **Etat engraissement 3**	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	3,95 €	3,82 €				
Races mixte		-	3,69 €	3,69 €	3,68 €	-	
Races lait					-	3,53 €	3,52 €
Bœufs **Etat engraissement 3**	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	3,83 €	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches **Etat engraissement 3**	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande - 10 ans +350 kg	4,88 €	4,76 €	4,65 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,84 €	4,73 €	4,65 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,96 €	4,84 €				
Races mixte	-	-	-	3,89 €	3,83 €	-	-
Races lait				-	-	3,56 €	3,47 €
Génisses **Etat engraissement 3**	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	5,07 €	4,98 €	4,84 €	4,68 €	-	-	
Viande +350 kg	5,10 €	4,99 €	4,85 €	4,73 €			

Tendance :



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 24/06 au 30/06/2013*

Jeunes Bovins **Etat engraissement 3**	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Races à viande	4,20 €	4,14 €	4,25 €	4,16 €				
Vaches **Etat engraissement 3**								
Viande - 10 ans +350 kg	6,00 €	5,39 €	4,79 €	4,73 €				
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,66 €					
Races mixte					3,90 €	3,88 €		
Races lait						-	3,54 €	3,49 €
Génisses **Etat engraissement 3**	U=	U-	R+	R=				
Viande mixte lait	5,11 €	4,92 €	4,88 €	4,63 €				
Viande +350 kg	5,25 €	5,02 €	4,90 €	4,75 €				

Tendances SEM. DU 1er AU 5 JUILLET 2013

Bovins de boucherie

Les disponibilités sont restreintes pour des acheteurs, qui peinent à couvrir leurs besoins malgré une consommation freinée par l'ouverture des soldes. Sur les marchés, l'ambiance commerciale est soutenue par des volumes juste suffisants pour les besoins. Les échanges sont assez réguliers avec des cours stables dans le domaine des très bonnes femelles bouchères ou label. Les tarifs sont également stationnaires dans les génisses et jeunes vaches charolaises viandées, ainsi que dans les réformes allaitantes de choix secondaire. Dans le cheptel laitier, les éleveurs occupés par les foins ont réduit leur sortie à tel point que les abattoirs ne peuvent plus peser sur les prix comme ils l'avaient envisagé. Les tarifs se stabilisent dans les vaches frisonnes ou montbéliardes. En jeunes bovins, la tendance reste lourde dans le secteur viande, faute de besoin sur l'Italie. Les JB montbéliards ou frisons sont stables. ■

Broutards

La modestie saisonnière des disponibilités avec des éleveurs accaparés par les travaux de fenaisons, n'empêche pas les exportateurs de confirmer et d'accentuer l'orientation à la baisse de la semaine passée, faute de demande et de sécurité financière sur le marché Italien. Les tarifs se tassent que ce soit pour les mâles très bien conformés ou dans la marchandise convenable. Le tri est sévère dans les sujets de moyenne conformation. Dans les femelles, la vente est assez régulière dans les bonnes charolaises lourdes. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le commerce est très calme avec une dégradation des prix dans l'ensemble des bons veaux Holsteins, Abondances et montbéliards. Le commerce est très sélectif dans les veaux légers et croisés laitiers de moyenne conformation. Dans les veaux allaitants, les acheteurs mettent la pression et font baisser les prix des bons veaux croisés charolais. La vente demeure très sélective dans les veaux durcis et non-buveurs. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché (du 01 juiLLET2013)

«Le transfert de consommation vers les lieux de villégiature estivale devrait être propice pour les animaux de qualité. Les cours des réformes laitières devrait être reconduits. La réouverture imminente du marché turc et la confirmation des flux commerciaux vers l'Algérie et la Tunisie vont occasionner une recherche de plus en plus pressante sur les JB dans les semaines à venir. Le comportements des acheteurs sera à suivre tout particulièrement pour que cette demande bien orientée se traduise par une augmentation franche du JB. Ce sera le moyen de réduire les différences de cours entre JB et vaches qui atteignent un niveau de moins en moins supportable.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 01/07*

Agneaux (589)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,89 - 3,20**	**2,84 - 3,11**
Gras (38-44 kg)	-	**2,80 - 3,19**	**2,63 - 2,93**
Gras (+44 kg)	-	**2,74 - 2,99**	-
Gras (+50 kg)	-	**2,26 - 2,57**	-
Laitons (32-38 kg) 69 à 113 €	-	-	-
Laitons (38-44 kg) 91 à 140 €	-	-	-
Laitons (+44 kg) 121 à 132 €	-	-	-
Brebis (254)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	**1,08 - 1,92**	**0,58- 0,99**	-
(+60 kg)	**1,00 - 1,51**	**0,71 - 0,97**	-
Divers			
Béliers **(22)** 83 à 125 €	**0,98 - 2,21**		
Agneaux maigres : 75 € à 99 €			
Chèvres :			
Boucs :			

Vente rapide et totale.
Très bonne demande dans toutes les catégories d'agneaux et de brebis.

Effectifs : Agneaux : 589. Brebis : 254. Béliers : 22. Caprins : 0.

Prochain marché :
Le lundi 15 juillet (pesée 6h00, vente 9h00)

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 24/06*

Ovins : 140	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux	**95 -129 €**	**2,26 - 3,15 €**
Brebis	**40 - 85 €**	**0,66 - 1,07 €**
Béliers	**80 - 129 €**	

Cours en replis dans l'ensemble des catégories. **Prochain marché ovins le lundi 8 juillet aux horaires habituels.**

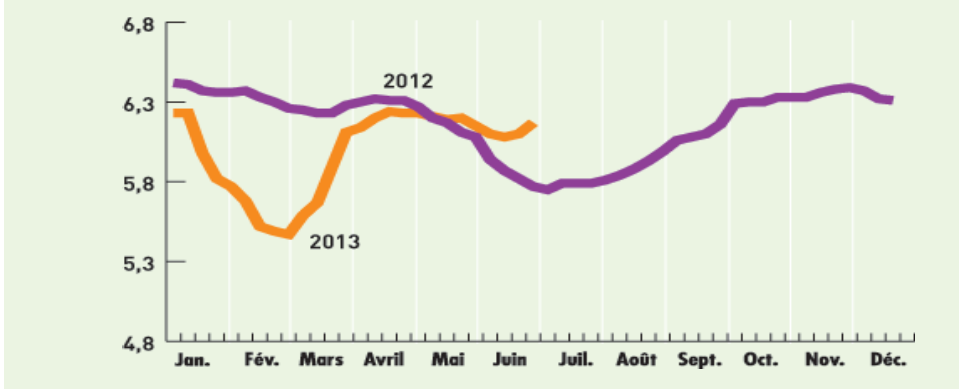
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 24/06 au 30/06/2013*

	Poids	U	R	O
Couvert	-16 kg	-	**6,41 €**	**5,95 €**
Couvert	16-19 kg	**6,50 €**	**6,35 €**	**5,92 €**
Gras	-16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**5,47 €**	**5,38 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 24/06 au 30/06/2013*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,17 €	**6,32 €**	**2,07 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotationsrégionales des agneaux et brebis de boucherie du 27/05/2013 au 02/06/2013

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	6,60	6,70	6,70	6,05	-	-	-	-
	Var.	-0,06	-0,05	-0,06	-0,07				
	R	6,35	6,40	6,40	-	6,65	6,49	6,45	-
	Var.	-0,06	-0,03	-0,01		0,15	0,15		
	O	5,61	-	-	-	6,10	6,00	-	-
	Var.					0,15			
3 (couverts)	U	-	6,57	6,51	5,76	-	6,50	6,36	-
	Var.		0,01	0,02	=		0,15	0,15	
	R	6,30	6,34	6,19	5,45	6,41	6,35	6,11	-
	Var.	0,10	0,03	0,06	-0,10	0,15	0,15	0,15	
	O	5,85	5,88	5,79	5,32	5,95	5,92	5,79	-
	Var.	0,13	0,20	0,27	0,06	0,15	0,15	0,15	
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	4,98	-	-	5,47	5,31	
	Var.						0,05	=	
	O	-	-	-	-	-	5,38	-	-
	Var.						0,05		

Zone Nord : compte tenu des jours fériés, cours reconduits. Réajustement dans certaines catégories. BRE : cours reconduits.
Zone Sud : Agneaux : marché stable, cours reconduits. **Brebis :** plus d'offre, marché tendu, cours à la baisse.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg)Cotations semaine 22 - 23 - 24
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
22/2013	**2**	**8 800**	**0,13**	-	-	**5**
23/2013	**2**	**16 000**	**0,20**	-	-	**7**
24/2013	**0**	**0**	-	-	-	**7**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 26 juin 2013*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 4,40 à 4,60 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,70 à 8,00 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,20 à 7,60 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,50 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,40 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,40 à 4,60 au kg vif
Lapins : 4,50 à 4,80 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2013

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	180 à 200 €	160 à 180 €
2e coupe	inc	inc
3e coupe	inc	inc

Porcins

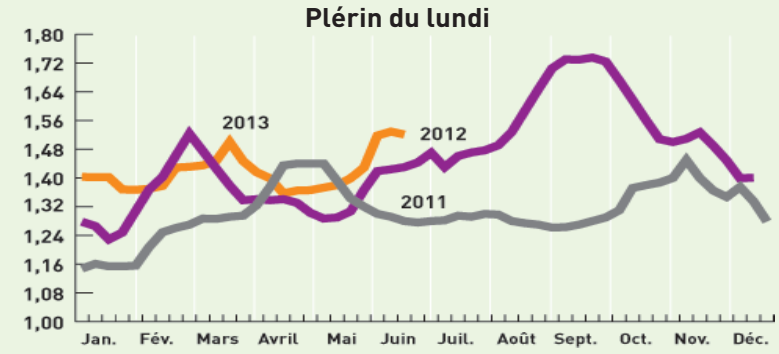
Porcs charcutiers cadran de Plérin (8 289 porcs présentés) — *Cotations du lundi 1er/07/2013*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,521 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 21/06 au 27/06/13*

1,70 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

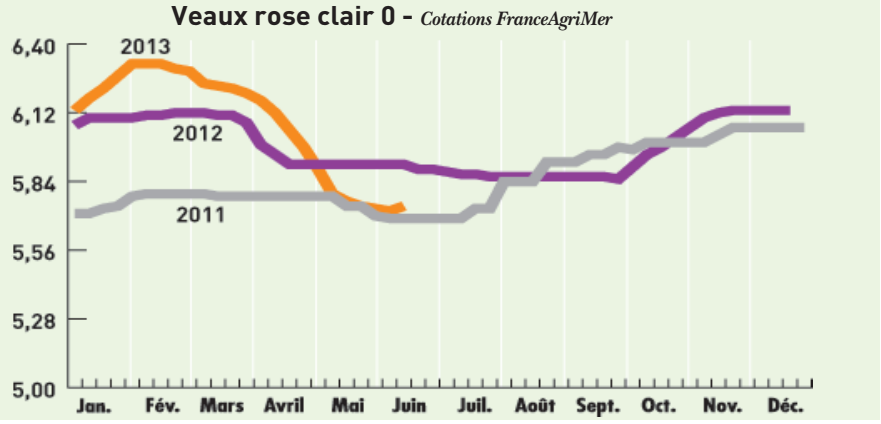
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 24/06 au 30/06/2013*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,16 €**	-	-
U	-	**7,62 €**	**6,82 €**	-
O	-	**6,63 €**	**5,14 €**	**4,33 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 1/07 au 7/07/13*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**97**	**480-620 €**	**370-550 €**	**250-330 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**240-580 €**	**220-500 €**	-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	-	-	-	**170-320 €**	**90-180 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**935**	**310-530 €**	**290-490 €**	**145-280 €**	-

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 24/06 au 30/06/13*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,50 €**	**2,35 €**	**1,51 €**	**–**
Bons	**2,18 €**	**1,88 €**	**–**	

Céréales

Marché du 25 juin 2013

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	juin	210	NC
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	juin-15 juil.	215	V C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	juin-15 juil.	215	TC

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/220/11%		inc.	C
Sud Côte d'Or	76/220/11%		inc.	C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	orge nature 63-64 kg/hl	juin	162	T C
Nord Côte d'Or	63 kg/hl		inc.	C
Sud Côte-d'Or	orge nature 63 kg/hl	juin	170	T C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'or	63 kg/hl	6 de juil.	176	T C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	juin	195	V C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C

AVOINE BLANCHE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	50-51 kg/hl		inc.	C
Côte d'or/Haute Saône	50-51 kg/hl		inc.	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl		inc.	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl	5 d'août	170	A C

SEIGLE FOURRAGER	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	-	-	inc.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		juin	210	N C
Yonne		juin	210	N C
Sud Côte d'Or/Saône et Loire		3 de juil.	209	T C

MAÏS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or/Saône et Loire	-	6 d'oct.	182	T C

POIS	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		juin	250	N C
Yonne	-	juin	253	T C
Côte d'or	-		inc.	C

POIS	RÉCOLTE 2013h			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		Sept.-déc.	250	N C

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur Renault D22 bon état
✆ **06.71.54.20.46**

01 - Vds tracteur John Deere 6610 de 2001, 5450 h avec chargeur JD 651 + BMS tbé HT 33500 E
✆ **06.20.35.16.21**

38 - Vds Ferguson Tea Pony 812 Deutz D4015 moteur Hatz diesel.
✆ **04 74 92 04 20 HR**

69 - Vend tracteur enj. Butty avec voute et rogneuse.
✆ **06 84 04 80 35**

69 - Cherche boitier de direction de Someca 450 S de 1979.
✆ **06 30 84 19 19**

Travail sol

21 - VENDS charrue Huard 14 pouces, 4 socs, reversible, 2 500 euros (réf. 2701)
✆ **03 80 90 23 05**

38 - Vds cultivateur 15 dents de 25 en bati 3 rangs 80 - 2m50, Herse 4m50 TBE prix à départ.
✆ **04 76 38 05 29 HR**

Récolte

01 - Vds faneuse Fella TH540 hydro 4 toupies état neuf prix 2500 euros
✆ **04.74.06.61.74**

01 - Rech. faucheuse rotative GMD 700 Khun pour pièces
✆ **06.31.24.31.81**

21 - RECHERCHE mois. batteuses, Claas, Consul, Protector, Mercator, Dominator, 66, 76, 85, 86, 96, - John Deere, 952, 955, 965, 975, 1052, 1055, 1065, 1072, 1072, 1075, - New Holland, 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, - MF 240-440, 487-507 et presses MD et RB. (réf. 260A)
✆ **06 29 81 80 05**

38 - Vds faucheuse JF 1996, 5 assiettes 2 m état moyen 600 euros + Someca 670 pr pièces 1000 euros à déb.
✆ **06 75 99 76 39**

38 - Vd remorque Deves 8 tonnes basculante andaineur Kuhn GA 300.
✆ **06 24 30 83 17**

57 - Vends moiss.batt 2056 HM JD 2.200 H coupe 5,50 m rallonge colza 2 scies tbé.
✆ **06 84 64 81 36**

58 - VENDS presse JD 545, - faneuse Kuhn 4201 MH, en très bon état (réf. 2702)
✆ **03 86 38 38 08 - 06 71 68 36 95**

71 - Vends presse balles rondes Agram Gallignani RB 21, très bon état, 2.500 euros.
✆ **03 85 45 53 33 ; 07 61 40 97 83**

71 - Vds moiss.-batt. Laverda 3400, an. 1989, 2.730 H, TBE, entretien régulier, 11.000 euros à deb.
✆ **06 81 54 54 07**

89 - VENDS faucheuse MC hydraulique 5 disques, n° 3105, 750 euros (réf. 2704)
✆ **03 86 74 78 02**

Traitement

84 - Vds pulvé. Idéal 800 L contrôle OK, pompe 3 pistons ouv. électrique+ poudreuse Chabas DTS2602, les 2 TBE.
✆ **06 74 91 59 70**

Epandage

69 - Vends un épandeur à fumier Leboulch. Le boitier ne marche plus. Avec les ridelles on peut mettre 5 T. de blé. A vendre bas prix.
✆ **04 78 44 11 46**

Manutention

71 - Vends surélévateur balles rondes 7 mètres Calvet, bon état.
✆ **06 11 58 34 61**

Agri. divers

07 - Vds cause décès tracteur New Holland TNF 80 année 2003 excellant état + pulseur 800L Thomas Ouragan
✆ **04 75 37 70 95**

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

18 - Vds épareuse Feor, bras télescopique, 7,50 m, année 2005, TBE - presse balles rondes Claas 260 Varian, année 2006, TBE.
✆ **06 86 76 81 23.**

18 - Vends moiss-batt Laverda 3750, an 89, 2.800 h, 4,20 m, équip. tournesol, scie colza, clim, révisée, boite méca., broyeur, 18.000 euros - Fiat 140-90, an 88, 6.800 h, rel av. 3DE méca, pneus, TBE, révisé 14.000 euros - Fiat 180-90, an 89, 4.700 h, Powershift 3DE, BEG, révisé, 15.000 euros - Avto T40, an 80, 2 RM, 2.000 h, TBEG, 7.000 euros - combiné, 4 m, AMZ D8 40S - pulvé Evrard, 24 m, 2.500 l - charrue KV, 4 corps, 1.000 euros - remorques, 4 t et 10 t - girobroyeur, 2 m - banc de scie, TBE - cover crop John Deere - cover crop forestier - déchaumeur Raud, 4 m.
✆ **06 85 05 29 07.**

21 - Vds herse rotative 4 m Quivogne + portacourt pulvérisateur Evrard 12 m, 1.000 L.
✆ **03 80 81 95 92 heures repas**

38 - Vends 1 groupeur pour faire des bottes de oin.
✆ **04 74 85 24 24**

38 - Vds pulvérisateur 800 litres TBE + herse 4m20 : 100 euros + char à bandage TBE pour déco.
✆ **04 74 83 02 62**

38 - Recherche pièces ou culasse de voitures Fiat Fiorino essence 1,4 l - 8 ch de 98, laissez message :
✆ **04 74 97 29 32**

38 - Vds déchaumeur Bourguignon 15D 3 m 3 r TBE, px 1000 euros + 1200 tuiles mécaniques TB px 600 euros.
✆ **06 84 87 42 36**

39 - 39 Vds télescopic Manitou 932 9 m 110 CV 1500 H T B E 26 000 euros
✆ **06 37 07 36 72**

42 - Vds lève palettes portée 3P haut 4.50m 3 étages avec translation 1100 euros
✆ **04 77 22 29 55 HR**

42 - Vds faneuse class 4 toupies hydraulique tracteur 423IH rabaut lisier BMN 330XD dac 40 collier
✆ **06 60 34 99 58**

42 - Vds machine à traire Westfalia 2x5 Decro - dac West. 2 postes - tank Japy 3000 L
✆ **04 77 30 72 72**

42 - Vds tonne eau 2500 L + bac abreuvoir inclus semoir engrais Sulky 800 L dessileuse Kuhn
✆ **09 60 17 87 52**

42 - Vds faucheuse Kuhn 4 ass. élev. 8m50 écorneur portail nett 150 b
✆ **04 77 75 95 89**

58 - Causes retraite VENDS tracteur MF 6270, année 2003, 5 600 h, - tracteur Valtra N121, ADV + chargeur, année 2010, 3 200 h., - presse BR Vicon RV 1601 ameneur rotatif, - faneuse Kuhn 7.60 m., 8 toupies, 2003, - surélévateur Bugnot, - aplatisseur + mélangeur horizontal Toy (réf. 270C)
✆ **06 11 53 07 45 - 03 86 84 94 52**

67 - Vends moteur Perkins 3 cyl. parfait état, 2800 heures pour Clark Fennwick Yale ou tr. Renault D30, N71, Sup7 ou 7D.
✆ **06 23 03 30 54 ou 03 28 59 14 88**

69 - Vds presse B.R. Deutz GP 2.30 - Charrue bissoc Huard - Groupeur Mathiaut.
✆ **06 87 55 42 98**

71 - Vds, cause cessation, enrubanneuse Vicon BW 1100, 450 bottes, état neuf.
✆ **06 88 59 16 46**

71 - Achète presses moyenne densité + cover crop + semoir à maïs Nodet PN2 + presses RB à rouleaux.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vends compresseur Mauguière 500 L, 2 pistons, 800 euros HT - surélévateur balles rondes, 150 euros HT.
✆ **06 85 40 30 84**

71 - Remise 17 % sur mat. en stock, rotatives 2,80 m + 3,10 m, faneuse 6,50 m et andaineur 4,30 m.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V andaineur Kuhn 3,50 m, an. 04, tandem, 2.800 euros HT + 4,10 m tandem, 2.400 euros HT, TA Same 70 CV, 9.900 euros.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Broyeur de haies Rotor 1,20 m, Kuhn 4,90 m, Bomford 4,90 m + Nicolas 4,60 m, broyeur Refus 2,65 m.
✆ **03 85 26 00 67**

84 - 30-Vds benne 8 - 10 - 12 T, cover-crops 18-20-22-24-28-32-40 dis., semoirs Pneumasem II 4 à 6 rgs, rouleau cambridge 6,30 m, charrues nonstop 2-3-4-5 socs, vibroculteurs 4 - 5 - 6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

90 - VDS godet malaxeur à béton marque Rabaud peu servi état neuf 6.000 euros à débattre.
✆ **06 77 07 89 98**

Elevage

89 - VENDS bétaillère DEMICO 1 bête (réf. 2705)
✆ **03 86 32 24 03**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds bétaillère Ford transit 2,5L diesel 128 000 km tbé 8300 euros
✆ **04.74.55.81.09**

26 - Vds Renault Express 215000kms contrôle technique ok bon état de marche
✆ **06 74 03 36 42**

58 - VENDS toyota RAV 4 D4D, 2002, 5 places, clim., attelage, direction assistée, vitres électriques, boîte 5 vitesses, CT OK, TBEG, 114 000 kms (réf. 270B)
✆ **06 21 68 58 19**

58 - VENDS Quad Sym 600 LE, 2 500 kms, année 2012, treuil, pneus neufs, prix : 5 000 euros (réf. 270A)
✆ **06 87 49 71 60**

69 - Vds bétaillère Master DCI caisse neuve acier + alu, 62000 kms, 2010, révisée garage.
✆ **06 07 74 89 24**

Tourisme

38 - Vds Golf plus confortline 140 cv diesel blanche jan. 2012, 25000 km carros. et int. comme neufs, 18000 euros à déb.
✆ **06 07 69 85 32**

Achat-Vente

Récolte

01 - Réservez votre blé pour la prochaine récolte
✆ **06.80.02.93.43**

26 - Eleveur cherche paille enrole blé orge colza
✆ **06 07 64 29 69**

58 - VENDS foin balles rondes ou carrées, récolte 2013, foin de pré (réf. 260C)
✆ **06 74 59 07 26**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

Fourrage

18 - Ets David F. et Ch., éleveurs céréaliers : vends paille et fourrage toute l'année, stockés à l'abri, balles cubiques 2.40x1.20x0.90, région Bourges (18), départ ou rendu par camion remorque dans un rayon de 250 km. A votre disposition pour pressage et/ou transport.
✆ **06 61 19 82 57 ou 02 48 64 11 43.**

EURL **ETPAF** 06 79 47 00 83
Vente et pressage de fourrage, vente de luzerne enrubane

39 - 39 - Vds foin et paille livrée prix intéressant
✆ **06 02 23 83 88**

39 - Vds foin regain de 2 ans balles rondes 120 x 120
✆ **06 08 62 49 53**

57 - Vends foin R. 2013 balle ronde filet 1,80 m, à prendre sur champ à Raville, surf. 20 ha.
✆ **06 10 21 28 11**

Propriété

71 - 60 ha maison hab. bâtiment stockage stabulation poulailler, possible louer 60 ha + en +.
✆ **03 85 53 93 19**

Terrain

69 - Urgent, Vds vignes AOC Chiroubles 35 ares libre à la vente.
✆ **06 95 07 78 86**

Divers

25 - Cherche éléments en béton pour silo à maïs + presse Claas 46 pick up large + tracteur Renault 9034.
✆ **06 30 88 23 26**

26 - Vds salle de traite Delaval tpa 8 postes 2005 tank à lait 2400l Japy, 2 ânes 18 mois gris Croix Saint André 150 euros très doc.
✆ **04 75 03 05 02 (HR)**

38 - Vends 2 ânesses 2 ans race Bourbonnaise + ovins, charrue HBO Huard + épandeur à fumier 5 T neuf + essieu diam. 100.
✆ **04 74 97 23 88 HR**

38 - Part. vds moto Honda 125 cm3-11000 kms-TBE + Vds tonne à eau sur châssis fer et sur pneus + Vds ânesse suitée 4 ans + Cherche mobylette 50 cm3.
✆ **06 87 84 57 39**

42 - Vds carrobric 5 cm épaiss. 666/48/500 80 m2 8 euros / m2 - 100 m2 tuiles creuses 100 euros - 50 m3 gravats gratuit
✆ **06 72 34 66 46**

42 - Achète 100 à 500 m3 épicéas debout ou Bdr
✆ **06 08 25 82 44**

Location

Autre

26 - Gîte Drôme des collines ferme de caractère piscine proche Vercors 380 euros/sem
✆ **06 70 35 26 23**

83 - A louer studio Presqu'Ile de Gien, face Porquerolles. Site superbe, 4 couchages, 500 m. plage, 400 €/semaine (réf. 270F)
✆ **06 03 89 76 40**

Offre

Emploi

39 - Cherche chauffeur moissonneuse batteur avec expérience souhaiter
✆ **03 85 74 40 01**

42 - Exploitation céréales recherche stagiaire d'école été et/ou automne 2013 - logé nourri indemnisé.
✆ **04 77 76 11 77 hr**

42 - Cherche vendangeurs, porteurs Beaujolais vers le 23 septembre 2013 avec expérience, nourri logé sur place 17 jours environ - thierry.canard@wanadoo.fr
✆ **06 08 00 34 33**

71 - Cherche chauffeur moissonneuse-batteuse, expérimenté.
✆ **03 85 72 30 75 ; 06 08 73 68 07 après 20 H**

84 - Dom. Viti. à Courthézon Chercher Mécanicien Tracto. ET Tractoriste expér.- Poste à responsabilité, poss. évolution, salaire motivant à nég. selon exp. et motiv. Siren 402223002Contact lajanasse@free.fr ou
✆ **04 90 70 86 29**

89 - Exploitation grandes cultures RECHERCHE chauffeur, expériences, autonome, con. mécaniques, logement possible (réf. 2602)
✆ **06 25 06 06 32 après 19 h**

89 - RECHERCHE chauffeur pour travaux récolte, semis, divers, permis VL, CDD du 01/07 au 30/11/13, logé nourri. (réf. 260B)
✆ **03 86 65 02 69**

89 - CHERCHE salarié agricole, CDI, EA 350 ha, 100 VL, robot, secteur Courtenay pour septembre (réf. 2703)
✆ **06 24 68 75 46**

Service

84 - Amine Agri, 20 ans d'expérience, propose ses services pour ramassage de fruits, éclaircissage. Travail soigné garanti. Siren 451147177.
✆ **06 27 51 46 61**

Demande

Emploi

03 - Jeune homme de 32 ans, motivé, sérieux et ponctuel, ayant de l'expérience en agriculture, cherche emploi dans l'élevage.
✆ **04 70 20 28 98 ; 07 87 95 32 52**

71 - Jeune homme, 18 ans, recherche maître d'apprentissage en polyculture et élevage, pour le 1er septembre, en BTS.
✆ **03 85 96 26 87 ; 07 86 29 58 46**

84 - JH 24 ans, polyvalent, BTS, ch. emploi viti. (vigne, chai, marketing). Exp. cond. engins, maint. mat., encadrement. Etudie ttes propo. bodonnicolas@live.fr
✆ **06 50 95 27 45**

Mariage

Rencontre

49 - Gratuit : recevez 1 extrait journal pour rencontrer agricultrice, agriculteur, votre dpt, 4.500 PA avec n°. http://rencontres-rurales.monsite-orange.fr
✆ **02 41 74 06 93**

Animaux

Bovin

01 - Race Blonde d 'Aquitaine vds jeunes mâles repro de 12 à 24 mois. Elevage inscrit et indemne IBR. Livraison possible
✆ **06.77.19.11.44 ou 04.74.24.53.28 le soir**

42 - Vds très beaux taureaux prêts à saillir, holstein rouge et noir et montbéliard - meilleures origines françaises, possibilite location
✆ **06 89 30 04 69**

55 - Vends cause cessation élevage 35 vaches + 12 génisses Charolaises, vêlages sept-oct., TBO, 2.000 euros.
✆ **06 08 58 05 10 ou 03 29 85 81 22**

58 - VENDS veaux reproducteurs 13 - 17 mois HBC, IBR A. GAEC Beauzon - Préporché (réf. 2304)
✆ **03 86 84 21 53 - 06 58 95 93 59**

58 - VENDS 24 génisses Limousines pleines, vêlage octobre-novembre, IND IBR. (réf. 270D)
✆ **06 11 53 07 45 - 03 86 84 94 52**

67 - Vends génisses Highland Cattle 12/18 mois, bio, possibilité livraison.
✆ **06 14 71 63 89**

69 - Achète vaches charolaises et broutards pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

71 - VENDS taureau charolais HBC 3 ans née dans l'élevage ayant sailli. TGS. Dufraigne Daniel (réf. 2504)
✆ **06 83 49 18 19**

71 - El. charolais HBC vd pour reprod. 1 lot jeunes vaches suitées et taureaux 2 ans, le tout excel. origine, TGS. Dufraigne Jean, «les gaudoirs», 71190 Mesvres.
✆ **03 85 54 41 10**

71 - Elev. HBL vend veaux nés sept. oct. 2012, issus IA, T B origines, TGS. Lecuelle Hervé, St Albain.
✆ **03 85 33 11 74**

71 - Vds 30 vh. char. pres. pleines suitées de vx de 3 à 6 mois + 2 tx 18 mois, type viande, IBR A.
✆ **06 28 28 75 47**

71 - Elev. troupeau HBL vd repros. mâles limousins, automne 2012, mixte élevage-lait.
✆ **06 86 83 84 64 ; 06 60 86 64 60**

Caprin

01 - Vds très beau bouc Saanen docile - SCEA Ferme des Roches
✆ **04.74.61.82.44**

Equin

58 - Casse cessation VENDS juments percheronnes suitées, - juments pleines, - pouliches, - très bonnes origines (réf. 270E)
✆ **06 07 17 08 28**

Chien

38 - vds chiot mâle Bruno suisse parent extra chasse 5 mois tat mère 2E7K423.
✆ **04 74 84 54 09**

38 - Vds Border Collie LOF isds 15 mois pucé 250269604592755 démarré.
✆ **06 09 88 46 09**

88 - Vends chiots Montagne des Pyrénées dispo le 15 juillet 2013 mère 250269500515595 bons gardiens + troupeau. 500 euros.
✆ **06 82 40 92 17**

88 - Vends 5 chiots Beaucerons non LOF pure race tat vac 2 mois tat mère 250269600840995.
✆ **03 29 65 68 71**

Terres de Bourgogne
PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net
Sur notre site
AgrBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

Les offres d'emploi de l'APECITA

AN005609 - BOURGOGNE
DIRECTEUR TECHNIQUE H/F
Pour association de sélection et de promotion d'une race bovine. En accord avec le CA et la Direction, vous participez à la mise en place de la stratégie de la structure, notamment sur les objectifs techniques. A vous de déployer les axes directeurs prévus en mettant en place des études et projets techniques sur la race. Par vos connaissances et vos compétences techniques, vous assurez les relations avec les partenaires et suppléez éventuellement la Direction auprès des institutionnels, en France et à l'international. Responsable hiérarchique des animateurs raciaux de terrain, vous assurez leur pilotage et celui de l'activité pointage marquage. Jointe à une aptitude au management, au travail en équipe et en réseau, votre expérience est avérée dans le domaine de l'élevage (si pos. génétique, génomique). Vous avez capacité à mener simultanément activités scientifiques et projets techniques dans des domaines variés et à les faire valoir auprès de différents acteurs techniques ou institutionnels. Entrée dès que possible. CDI. Salaire selon exp. et compétences.

AN005573 - FRANCHE COMTÉ
DIRECTEUR COMMERCIAL MACHINISME H/F
Important Groupe Coopératif en fort développement situé dans le Centre Est de la France (400 salariés, CA 200 M). Vous participez activement au Comité de Direction de l'activité machinisme. Vous définissez et proposez la politique commerciale produits et services à la Direction. Vous animez et managez l'équipe commerciale (16 personnes). Vous supervisez et gérez le développement de l'activité commerciale. Vous assurez les relations fournisseurs (constructeurs). De formation Ingénieur Agri/Agro (ou équivalent) vous connaissez le monde agricole et le secteur du machinisme agricole et avez une expérience confirmée dans un poste similaire. Vous disposez de bonnes capacités d'animation, de communication et de management alliées à un leadership pour entraîner les équipes et gérer l'activité avec rigueur et réactivité. CDI. Poste basé en Franche Comté. Rémunération à définir selon expérience.

AN005502 - HAUT RHIN
RESPONSABLE MARKETING - OMMUNICATION SPECIALISE AGRO-TOURISME/AGROALIMENTAIRE H/F
PME familiale (fabrication munsters et spécialités alsaciennes) Créer service marketing, soutenir la force de vente, par réalisation argumentaires commerciaux, gérer supports communication (2/3 tps) dynamiser galerie démonstration, relooking site actuel, flyers (1/3) BAC+2 mini IAA ou commercial, avec exp. 2 ans mini. Savoir utiliser réseaux sociaux et nouv. technologies. CDD 6 mois avec poss. CDI ds structure

AN005509 - YONNE
ANIMATEUR DE DEVELOPPEMENT H/F
Organisme régional de développement de l'agriculture biologique. Accompagnement de projet de commercialisation et structuration de filières auprès des producteurs biologiques de Bourgogne : -dévt offre technique, -animation dévt filière légumes, -animation mise en place filière pain. Accompagnement de projets et développement de l'introduction de produits biologiques bourguignons en restauration hors foyer et restauration collective : - animation actions territoriales pour introduction produits bio dans menu, - conception/mise en oeuvre formations cuisiniers, gestionnaires, enseignants, - appui aux producteurs, - mise en oeuvre actions communication. Bac+2 minimum/Ingénieur Agri/Agro ou autres. Connaissance de l'agriculture biologique, de l'agroalimentaire, du milieu éducatif, rural et associatif souhaité. Aptitudes relationnelles, capacités de communication écrite ou orale, autonome. CDD 1 an, remplacement congé maternité. Entrée début septembre 2013. Poste basé à Dijon, déplacement sur région Bourgogne.

AN005513 - NIEVRE - YONNE
2 CONSEILLERS FONCIER H/F
Société spécialisée en aménagement rural. Responsable de la négociation foncière sur un secteur du département. Expérience 2 à 5 ans ds une activité de négociation en lien avec le milieu rural. Connaissance du monde agricole et rural. Diplôme d'ingénieur agricole ou équiv. Goût pour les contacts et la négociation. Bon relationnel, autonome, aimant le travail en équipe. CDI. Poste à pourvoir en septembre 2013.

AN005547 - BOURGOGNE
RESPONSABLE MAINTENANCE & TRAVAUX NEUFS H/F
Leader français sur le marché du sandwich industriel, recrute, pour accompagner et structurer le développement de son site industriel en Bourgogne (350 p.) Rattaché au Directeur d'Usine, dans le cadre d'une large autonomie, aux fins d'améliorer la fiabilité et la disponibilité opérationnelle de nos équipements, et le bon entretien du site, cette fonction recouvre l'ensemble des opérations de maintenance préventive, curative et courante.

AN005724 - HAUT RHIN
2 TECHNICIENS VACATAIRES H/F
Administration. Instruction et saisie de dossiers de demande d'aides agricoles déposés par les exploitants du département. Titulaire d'un diplôme agricole supérieur (niveau BAC+2 minimum). Débutant accepté. Maîtrise de l'outil informatique. Organisation. Rigueur. Aptitudes relationnelles. 1 CDD du 26/08 au 18/10/2013 et 1 CDD du 16/09 au 08/11/2013. 35 heures hebdo. SMIC.

AN005641 - HAUT RHIN
ENSEIGNANT EN BIOLOGIE H/F
Établissement de formation agricole. Enseigner la biologie en classes de BAC Professionnel, Seconde générale et BAC Technologique. Licence biologie minimum. Débutant accepté. CDD 10 mois à temps plein (18h hebdo) pour l'année scolaire 2013/2014. Rémunération selon grille et diplôme.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

Abonnement
Terres de Bourgogne



Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

Je m'abonne pour 1 an à Terres de Bourgogne 98 €
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 35 €
Total.....

Je m'abonne pour 2 ans à Terres de Bourgogne 185 €
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 70 €
Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom: Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit: CP: Ville:
Tél:
Fax:
Mobile:
Email:@.....
Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

ESPACE Affaires

Elan
✆ 01 49 84 94 28
LE MASQUE PROTECTEUR AIR›ACE
SPÉCIAL POUSSIÈRES ET ODEURS
Le masque AIR›ACE, très ergonomique, apporte confort, sécurité et économie à tous ceux, éleveurs, techniciens, vétérinaires, qui sont confrontés quotidiennement aux problèmes de poussières et d'odeurs dans les élevages porcins, avicoles et cunicoles (Ne convient pas pour les traitements de cultures).
• CONFORT, très léger (250 g environ), conçu pour supprimer les problèmes de buée tellement désagréables notamment pour les porteurs de lunettes.
• SÉCURITÉ du filtre à poussière certifié CE EN 143 P2, conçu pour protéger contre les particules en suspension dans l'air et dans l'eau, auquel peuvent être adjoints si nécessaire un filtre anti-odeur au charbon actif et une visière de protection.
• ÉCONOMIE
• EFFICACITÉ ET SIMPLICITÉ D'UTILISATION
1 - La grille facile à ouvrir pour changer les filtres.
2 - L'ossature du masque facilite la circulation de l'air. - La soupape supérieure (aspiration) répartit l'air extérieur uniformément sur toute la surface du filtre. - La soupape inférieure (expiration) rejette l'air humide d'expiration vers le bas sans contact avec le filtre.
64 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 176001
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311 94266 FRESNES CEDEX
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
176001		64,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EA2 - Photos non contractuelles

Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Le spécialiste de la miniature AGRICOLE
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria... Tout le catalogue sur le site !
www.collect-world.com
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET - Tél. 02 33 96 02 79

La Maison de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
PLATEAUX À PAILLE 8M - 9T
6 660 € ou 36 x 185 € - À TAUX 0 % **
Freine sur les 4 roues avec suspensions avant
Roues en 12,5 x 15 x 80
OPTION roues de 400 x 60
Exigez 9 tonnes de charge utile pour + de résistance
Livraison GRATUITE *
* sur France métropolitaine - ** par crédit bancaire après acceptation du dossier

Défi Mat
ST-FLOUR 15 : Yves PECHOULTRES
04 71 60 70 50 ou 06 08 10 02 02
www.defimat.fr

TRACTEURS

	an	CV	Heures	
CASE IH 845 XL + charg	1990	84		8950
CASE IH CX 80 + charg	1998	80		10400
CASE IH CVX 120	2001	120		7600
CLAAS Celtis 436 RC	2006	80		2800
CLAAS Celtis 436 + charg	2007	80		2600
CLAAS Axos 330 + charg	2010	92		2000
CLAAS Ares 566RZ + charg	2005	106		6500
DEUTZ Agrotron 90 + charg	2005	90		3800
DEUTZ M 410 + charg	2010	134		3300
FIAT 70 90 + charg	1987	70		8300
JOHN DEERE 5720 + charg	2004	80		4350
JOHN D 6230 TLS + charg	2009	100		3460
JOHN DEERE 6230 + charg	2009	100		3500
LANDINI 6500	1980	65		8400
LANDINI Atlas 80 + charg	2003	80		3400
LANDINI Legend 105	2000	105		6300
MASSEY FERG 675 + charg	1987	75		9100
NEW HOL TSA 135, rel av	2004	135		6100
NEW HOLLAND 8670	1998	170		6100
RENAULT Ceres 85X	1995	75		6200
RENAULT Ares 546 RZ + ch	2003	90		8700
RENAULT Ares 610 RZ	1996	110		7500
VALMET 6200 + charg	2000	95		5600
VALTRA N121 ADV + charg	2007	120		5300

ENFAISON
And., KRONE Swadro 461, an 03, l 4.60 m, tandem
And., KUHN GA4101GM, an 94 L, 4.10 m, tandem
Fan., CLAAS Volto640, an 1999, L 6.40 m
Fan., FELLA TH800, an 2002, L 8 m, semi portée
Fan., KRONE KW6.70/6, an 2002, L 6.70 m
Fan., KRONE KWT1050, an 02, L 10 m, semi port.
Fan., KUHN GF8501MH, an 2000, L 8.50 m, portée
Fan., POTTINGER HIT69N, L 6.80 m, repl. hydrau
Fan., STOLL Z685H, L 6.80 m
Fau., KUHN GMD602, an 2003, L 2.40 m, pendul.
Fau., KUHN GMD800GII, an 2004, L 3 m, revisée
Fau., POTTINGER Novadisc 305, 07 L, 3 m, rev.
Fau., POTTINGER Catdisc29, an 1997, L 2.80
Fau., POTTINGER CAT25, L 2.40
Fau. cond., KUHN FC303GL, an 2002, L 3 m
Fau. cond., J D1360, an 1997, L 2.50 m, tête std

RECOLTE
Ensil., KRONE BIGX650, 07, 650 cv, 4 RM, 1606 h
Pres., CASE IH RB454, an 2009, pu 2.20 m, filet
Pres., CLAAS Rolland 240, an 2004, pu 2 m, filet
Pres., CLAAS Rollant 250, an 2000, pu 2 m, f/f
Pres., JOHN DEERE 568, an 2006, pu 2 m, f/f
Pres., KRONE VP 1500, an 08, pu 2 m, f/f, multicut
Pres., M F 1510F, an 1993, 80/80, déstockage
Pres., RIVIERE Greeland 8080, an 96, 80/80, rev.

EPANDAGE
Ep., ENG Prolog MXV 594, 08, L 8 m, 12 T, c. élec.
EF, PROMODIS KVX 9000, an 2004, 9 T, hér. vert.
EF., PROMODIS HVP 60, an 2000, 6 T, héris. vert.
TL., JOSQUIN 8400 ME, an 05, 8400 L, br. pomp.
TL., AGRIMAT TP 65, an 1998, 6500 L
TL., AGRIMAT TPS 65, an 97, 6500 L, conne. ch.

NOMBREUX MATERIELS EN STOCK ; RENSEIGNEZ VOUS

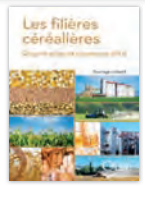
300CV pour 300 grs de grains !
Prélevez vos échantillons sans sortir votre moiss-batt.
Votre temps c'est de l'argent.
Equipez-vous d'une : minibatt
GODE
Documentation gratuite au 03 23 66 20 05
02420 LE CATELET - www.gode.fr

UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT
Charpente - Couverture - Bardage
FACILE À MONTER
GARANTIE DÉCENNALE
Etude et conseil sur place
Option montage
ELEVAGE STOCKAGE PME - PMI CHEVAL
NOUVEAUTÉ Gamme BatiGalva 200
STRUCTURE GALVANISÉE
DEMANDEZ UNE DOCUMENTATION :
UNISERVICE - Z.I. Les Gravasses - 12200 VILLEFRANCHE-DE-RGUE
Tél. 05 65 81 29 66 www.batiments-kit-uniservice.com
e-mail : contact.uniservice@groupe-unicor.com

LA BOUTIQUE RÉUSSIR à plus d'un titre
DÉCOUVREZ NOTRE LIBRAIRIE EN LIGNE SUR WWW.REUSSIR-BOUTIQUE.COM


GUIDE POUR LA DESCRIPTION DES SOLS
Cette nouvelle édition du «Guide de description des sols» passe en revue toutes les étapes de la description des sols et de leur environnement, depuis le choix des emplacements à observer, du matériel à utiliser jusqu'aux stockages, traitement et transmission des informations recueillies.
430 pages / Format : 16 cm x 24 cm — 43,50 €


REPENSER LA PROTECTION DES CULTURES
À partir de cas concrets (travaux expérimentaux et enquêtes de terrain), les auteurs explorent les différents moyens d'action (techniques et organisationnels) pour réduire la dépendance des systèmes de culture à l'égard des pesticides. Ils en montrent aussi les limites actuelles.
250 pages / Format : 16 x 24 cm — 30,00 €


LES FILIÈRES CÉRÉALIÈRES
Tout en décrivant l'organisation de ces filières, l'ouvrage propose des clefs de lecture pour mieux comprendre les marchés céréaliers, le secteur des semences, la production agricole et les diverses voies d'utilisation des céréales. Une analyse des forces et des faiblesses, des opportunités et des menaces permet d'identifier les signes des changements de demain.
184 pages / Format : 23,6 cm x 16 cm — 40,50 €

MES COORDONNÉES ◯ M ◯ Mme
Nom Prénom
Société
Adresse
Code postal Ville
Tél. Port
E-mail
Agriculteur ◯ OUI ◯ NON N° Siret
SAU Production principale

MODE DE PAIEMENT
◯ Chèque bancaire ou postal *(à l'ordre de Réussir)*

BON DE COMMANDE - (Frais de port inclus en France métropolitaine)
☑ OUI, je désire commander* :

TITRE DU LIVRE	PRIX en €	Qté	PRIX TOTAL
Guide pour la description des sols	43,50		
Repenser la protection des cultures	30,00		
Les filières céréalières	40,50		
	TOTAL :		

Tarifs valables uniquement en France métropolitaine, frais de port inclus. *Sous réserve de stock disponible.
À retourner sous enveloppe affranchie accompagné de votre règlement à :
Réussir Service Librairie - 2, avenue du pays de Caen - Colombelles
14902 CAEN CEDEX 9 - Tél. 02 31 35 77 00 - Fax : 02 31 82 29 63
Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené(e) à recevoir des propositions d'autres entreprises. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous écrire en indiquant vos nom, prénom, adresse - Réussir Abonnement - 2, avenue du Pays de Caen - Colombelles - 14902 Caen cedex 9 - RCS Caen C 388 308 637
E1305-22A GC EA2 - Boutique REUSSIR - Offre valable jusqu'au 31 décembre 2013 en France métropolitaine.

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

SARL A2R

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros 5ancien)
30 000 euros (nouveau)
Siège social (ancien) : 24 rue de monastir
Siège scial (nouveau) : 5 rue Henri Becquerel
21000 Dijon
RCS Dijon : 448 508 143

Aux termes des procès verbaux des assemblées Générales Extraordinaires du trente et un décembre 2012, il résulte que :
Conformément à l'article L223-42 du code de commerce, il a été décidé de ne pas dissoudre la société.
Le siège social a été transféré à Dijon (21000), 5 rue Henri Becquerel à compter du même jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Le capital social passe de 7 500 euros à 30 000 euros, à effet du même jour, l'augmentation de capital se fait par 3 500 euros d'apport en numéraire et par 19 000 euros d'incorporation de compte courant. Les articles 7 et 8 des statuts sont modifiés en conséquence.
Suite à l'augmentation de capital il est constaté la reconstitution des capitaux propres;
Mention sera faite au RCS Dijon.
Pour avis

AL212710402

LES TROIS BAIES

Société civile au capital de 66 000 euros
Siège social : 36,route de Vignolles
21200 Beaune
431 948 694 RCS Dijon

Aux terme d'une délibération en date du 25 mai 2013, la collectivité des associés a décidé
- la nomination comme gérante de Madame Blanche Brunet née Basset demeurant 5 Montée de Saint Claude 71500 Louhans, à compter de ce jour en remplacement de Monsieur Philippe Migneau, démissionnaire;
- de transférer le siège social, à compter du même jour de 36, route de Vignolles 21200 Beaune au 11, rue du Pont Barnier 21820 Labergement-les-Seurre
- et de modifier corrélativement les statuts.
Mention en sera faite au R.C.S. de Dijon.
Le gérant

AL212710406

SCP Ludovic GIRAUD
Franck VANCLEEMPUT
Thomas PLOTTIN
Véronique SAUQUET ,Äi Florent
RENESME ,Äi Aurélie BOUVIER
Notaires Associés
27 Boulevard des Alpes
38240 Meylan

GVA BYMYCAR BOURGOGNE

Société par actions simplifiée
Au capital de 2.535.728 €
Siège social : Ahuy (21121)
Rue des Ruchottes
390.046.878 RCS Dijon

Décision du 27.05.2013 :
Modification de la dénomination sociale qui devient «GV BYMYCAR BOURGOGNE».
Modification corrélative des statuts.
Pour Avis,
Le Président.

AL212710417

SCP Ludovic GIRAUD
Franck VANCLEEMPUT
Thomas PLOTTIN
Véronique SAUQUET - Florent
RENESME - Aurélie BOUVIER
Notaires Associés
27 Boulevard des Alpes
38240 Meylan

GVA BYMYCAR CHATILLON SUR SEINE

Société par actions simplifiée
Au capital de 79.995 €
Siège social : Châtillon sur Seine(21400)
Zone Industrielle Route de Troyes
327.961.876 RCS Dijon

Décision du 17.05.2013 :
Modification de la dénomination sociale qui devient «GV BYMYCAR CHATILLON SUR SEINE».
Modification corrélative des statuts.
Pour Avis,
Le Président.

AL212710418

SCP Ludovic GIRAUD - Franck VAN-CLEEMPUT - Thomas PLOTTIN
Véronique SAUQUET - Florent RENESME - Aurélie BOUVIER
Notaires Associés
27 Boulevard des Alpes
38240 Meylan

GVA BYMYCAR BEAUNE

Société par actions simplifiée
Au capital de 517.120 €
Siège social : Ladoix Serrigny (21550)
Route Nationale 74
384.247.276 RCS Dijon
Décision du 17.05.2013 :

Modification de la dénomination sociale qui devient «GV BYMYCAR BEAUNE».
Modification corrélative des statuts.
Pour Avis,
Le Président.

AL212710419

CUMA DE L'OZE À VENAREY-LES-LAUMES

N° d'agrément : 21/93/603
RCS Dijon : 392 214 243

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA de L'OZE à 21150 Venarey-Les-Laumes du 10 avril 2013 a procédé aux modifications suivantes :
- La mise en conformité de ses statuts selon l'arrêté du 25 Mars 2009
- L'augmentation du montant du Capital Social à 18 928.08 € et divisé en part de 15.24 €
- Le transfert du siège social à la Mairie 21460 Jeux-Les-Bard.
Les actes et pièces concernant les modifications sont déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.
Le Président de la CUMA
Bruno GABORY

AL212710633

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution
Le 20/06/2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SARL
Dénomination : BALLISTIK BEAUNE
Siège: 25, Rue Carnot, 21200 Beaune
Objet : vente de vêtements, hommes, femmes et enfants, de chaussures, d'objets de décoration, d'objets design, de maroquinerie, de bijoux fantaisie et de montres et de tous objets accessoires
Durée: 99 ans
Capital : 10 000 €
Gérance : M. Marc-Antoine Trussardi et Mme Arlette Murolo demeurant ensemble 499 rue de Lignéville à Vittel.
Immatriculation au RCS de Dijon.

AL212710407

S.C.P «Didier NOURISSAT
Hugues MISSEREY,
Ivan STRIFFLING et Maël VIARD»
Notaires associés
23 rue Buffon
21000 Dijon

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me VIARD notaire à Dijon, le 24/06/2013, de la société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :
Dénomination : SUSHI POWER
Siège : 112 avenue Roland Carraz
Durée : 99 ans
Objet : restauration livraison à domicile de plats cuisinés.
Capital social : 30.000€ par apports en numéraire
Gérant : Mlle Gwendoline HU, dt 58 Rue des Pierres Plates 37550 Saint Avertin
Il a été stipulé une clause d'agrément pour toutes cessions au profit de personnes étrangères à la société l'agrément étant donné à la majorité en nombre des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.
La société sera immatriculée au RCS de Dijon
Pour avis et mention
Me VIARD

AL212710411

Par acte SSP du 22/06/2013, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : SAS BDL
Objet social : Logistique, ecommerce, stockage
Siège social :42 rue languet, 21350 Vitteaux.
Capital : 3000 €
Durée : 99 ans
Président : Mme Tanvez-Bour Jeanne-Hélène, demeurant 42 rue Languet, 21350 Vitteaux
Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque action donne droit à une voix
Clause d'agrément : Cession sous agrément
Immatriculation au RCS de Dijon

AL212710421

Constitution SSP à Beaune en date du 20-06-2013 de la SCI SEL.
Capital : 100 euros.
Siège : 140 rue des Chobins, 21200 Beaune.
Durée : 99 ans.
Gérance : Sophie Binetruy, 140 rue des Chobins 21200 Beaune.
Objet : Acquisition, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant.
Cessions de parts sur décision extraordinaire des associés représentant au moins 2/3 des parts sociales.
RCS : Dijon.

AL212710629

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25/06/2013 il a été constitué une Société civile présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : JAPAUVAL
Siège social : 11, chemin de la Chèvre Morte, 21240 Talant
Capital : 1 000 euros.
Objet : l'acquisition, la propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation, l'attribution en jouissance de tout immeuble et droit immobilier. L'édification de tout immeuble à usage d'habitation la vente en totalité ou par fraction dudit immeuble. La mise à disposition de ses associés. La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières de droits sociaux ou tous autres titres. Tout placement de capitaux sous toute forme et toute opération financière mobilière ou immobilière. La propriété et la gestion de tous biens mobiliers. La cession des biens dont elle sera propriétaire pour autant toutefois qu'elle ne porte pas atteinte eu caractère civil de la Société.
Durée : 99 ans.
Gérance : Valet Vincent, demeurant à Talant (21240), 11, chemin de la Chèvre Morte.
Immatriculation RCS Dijon.

AL212710630

BEISER environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'industrie
0 825 825 488 0,15 €TTC/min
Fax: 0 825 720 001 0,15 €TTC/min

PROFITEZ DE NOS REMISES EXCEPTIONNELLES
Offres promotionnelles valables pour un paiement comptant
-10% -25% -30% -50%
ACHETEZ EN 1 CLIC ! www.beiser.fr

EXCEPTIONNEL À SAISIR !!! BEISER DESCEND ENCORE LE PRIX DE SES TÔLES !
PROMO 5,80 € le m² ** ht livrée* pour + 500 m²
** Soumis à conditions et valable uniquement avec l'achat des fixations et accessoires.
- Tôle nervurée prélaquée 1er choix
- 4 nervures de 45 mm de hauteur
- Longueur de 2 à 12 m par 0,5 m
- Couleurs : brun rouge et bleu ardoise (autres couleurs, nous consultez)
GARANTIE DÉCENNALE TOTALE !

RÂTELIER ARCEAUX SÉCURISÉ 12 PLACES - 2 x 2 M
PROMO -10%
OPTION AVEC TAPIS CAOUTCHOUC MARTELÉ BEISER, ÉPAISSEUR 10 MM LARGEUR : DE 1,20 À 2,50 M LONGUEUR : DE 10 À 30 M
UNIQUE SUR LE MARCHÉ !
- Protection 3 points et protections de coins pour toit

POUR VOTRE SÉCURITÉ !
KIT PROFESSIONNEL CHANGEMENT DE ROUE
VIDÉO SUR www.beiser.fr
PROMO -20%
CLÉ À CHOC PNEUMATIQUE 1" + CHARIOT DE TRANSPORT POUR ROUE AGRICOLE + CRIC HYDROPNEUMATIQUE

TUNNEL DE STOCKAGE
H 5,85 m x ℓ 10,30 m x L 10 m et plus
STRUCTURE 100 % GALVANISÉE
PROMO -20%
Existe en H 3,90 m x ℓ 8 m x L 10 m et plus

VIS À GRAIN SUR CHARIOT 12 M - Ø 250 MM
- 100 % galvanisée
AUTRES DIMENSIONS DISPONIBLES

SILO POLYESTER EN KIT DE 4 M³ À 31 M³
Unique sur le marché
PROMO -20%
TRAPPE DE VISITE ET SORTIE DÉPORTÉE
- Avec échelle crinoline, et raccord pompier

TAPIS DE MINE D'OCCASION
EN STOCK EN STOCK LIMITÉ
- Lot de tapis en 2,40 m de long
PRIX DÉGRESSIF SELON QUANTITÉ

BÂCHE DE WAGON NEUVE OU D'OCCASION
PROMO JUSQU'À -50 %(1)
18 x 8 M 10 x 8 M, 9 x 8 M 6 x 8 M AUTRES DIMENSIONS DISPONIBLES
CONTACTEZ-NOUS !
(1) Sur tarif de base

EN STOCK EN STOCK
LIVRAISON ET DÉCHARGEMENT GRATUITS CHEZ VOUS PAR NOS SOINS*
* En France Métropolitaine (hors Corse) et à partir de 600 € ht d'achats, sauf pour les demandes de transport express.
Offres valables du 05/07/13 au 11/07/13.
© Beiser Environnement - Juillet 2013. Photos non contractuelles.

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Dijon en date du 13 juin 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société à responsabilité limitée
Dénomination : Les P'tits Pains de Louis
Enseigne : Les P'tits Pains de Louis
Siège social : Daix (Côte d'Or) 54 Rue de Dijon
Objet : boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, traiteur, snacking, la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Capital : 10 000 euros - Montant des apports en numéraire 10 000 euros
Gérance : Monsieur Debut Vincent, demeurant à 21121 Hauteville les Dijon (Côte d'Or) 23 rue de la Ruellotte
Agrément des cessions :Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.
Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.
Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Dijon .
Pour avis,
Le gérant

AL212710631

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL COLORKIS

SARL au capital de 7 700 euros
25 avenue du Cromois
21800 Quetigny
RCS Dijon 425 598 320

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 5 janvier 2005, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Mme Raharivololona Andrianasolo demeurant 25 avenue du Cromois 21800 Quetigny, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de liquidation est fixé à : 25 avenue du Cromois 21800 Quétigny. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis, le liquidateur

AL212710412

TRANSFERT DE SIÈGE

AVIR

SARL au capital de 100 euros
Siège social : 1C, boulevard de Champagne
21000 Dijon
RCS Dijon 508 309 903

L'AGE en date du 15/03/2013 a décidé de transférer le siège social du 1C, boulevard de Champagne 21000 Dijon au 120, rue Jean-Jaurès 92300 Levallois Perret à compter du 15/03/2013. L'article 4 des statuts ont été mis à jour en conséquence.
La société sera radiée au RCS tenu par le greffe du tribunal de commerce de Dijon et immatriculée au RCS tenu par le greffe du tribunal de commerce de Nanterre
La gérante

AL212710634

NOMINATION

GROUPE BORDET MAITRES FEUX

Société par actions simplifiée au capital de
1.040.000 euros
Siège social : Froidvent
21290 Leuglay
408 220 572 RCS Dijon

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 15 avril 2013, est nommée en qualité de Président, en remplacement de Monsieur Rémi Bordet, la société FINANCIERE BORDET, Société par actions simplifiée au capital de 397.800 Euros, dont le siège social est à Leuglay (21290), Froidvent, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 489 810 705, représentée par son Président, Monsieur Rémi Bordet.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de Dijon.

AL212710408

ETABLISSEMENTS BORDET FRERES

Société par actions simplifiée au capital de
477.136 euros
Siège social : Froidvent
21290 Leuglay
835 720 186 RCS Dijon

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 15 avril 2013, est nommée en qualité de Président, en remplacement de Monsieur Remi Bordet, la société FINANCIERE BORDET, Société par actions simplifiée au capital de 397.800 Euros, dont le siège social est à Leuglay (21290), Froidvent, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 489 810 705, représentée par son Président, Monsieur Remi Bordet.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de Dijon.

AL212710409

CENTRE DE CONVALESCENCE GERIATRIQUE DE FONTAINE SA

SA au capital de 80.160 €
siège social : 5 rue Buffon
21121 Fontaine -Les-Dijon
392.615.985 RCS Dijon

Suivant procès-verbal en date du 21 juin 2013, le Conseil d'administration a nommé en qualité de nouveau Président du Conseil d'administration et Directeur Général Monsieur Bertrand Perrin (déjà administrateur), demeurant 1 chemin de Lucinge, Lausanne (Suisse) en remplacement de Monsieur Max Perrin.
Modifications seront faites au RCS de Dijon.
Le Représentant Légal.

AL212710413

SOCIETE DIJONNAISE DE MATERIEL ELECTRIQUE « SDME »

SAS au capital de 85 500€
14 rue de Mayence, 21078 Dijon
R.C.S Dijon 015 750 607

Aux termes du PV des délibérations des associés en date du 28 Mai 2013,il a été décidé de nommer en qualité de Commissaire aux comptes suppléant : la société MAZARS, SA dont le siège social est 61 rue Henri Regnault, 92400 Courbevoie RCS Nanterre784 824 153 en remplacement de KPMG S.A.Pour avis.

AL212710420

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCP Nourissat Misserey
Striffling Viard
23 rue Buffon à Dijon

S.D.S

Société civile immobilière
Au capital de 125 770,44 Euros
Siège Social
21000 Dijon, 15 Rue du Château
R.C.S. Dijon 391 349 164

Suivant une assemblée générale en date du 28 mai 2013, il a été décidé la nomination de M Alexis Saloff-Coste dt à Dijon (21000), 2 B Rue Jeannin, en qualité de cogérant sans limitation de durée, à compter du 24 juin 2013, en remplacement de M. Jean-Pierre Saconney, démissionnaire.
Pour avis et mention.

AL212710414

SCP Nourissat Misserey
Striffling Viard
23 rue Buffon à Dijon

SCM GROUPE MEDICAL LE TEMERAIRE

Société civile de moyens
Au capital de 457,35 euros
Siège Social
21000 Dijon, 15 Rue du Château
R.C.S. Dijon 305 872 632

Suivant une assemblée générale en date du 28 mai 2013, il a été décidé la nomination de M Alexis Saloff-Coste dt à Dijon (21000), 2 B Rue Jeannin, en qualité de cogérant sans limitation de durée, à compter du 24 juin 2013, en remplacement de M. Jean-Pierre Saconney, démissionnaire.
Pour avis et mention

AL212710415

SCEA DU DOMAINE GAVEAU

SCEA au capital de 1.256.480 €
Siège social : rue Jean-Baptiste Fournier
21200 Beaune
791 465 156 RCS Dijon

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale du 10 juin 2013, Mme Marie-José Gaveau épouse Van Beneden, demeurant 73 bd Victor Hugo 92200 Neuilly sur Seine, a été nommée gérante en remplacement de Mme Françoise Gérardin épouse Gaveau.

AL212710416

VENTE

SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

Vend un logement individuel T3
avec Garage
4 impasse Pierre Martin à Montbard (21)

- Lot I & Y - de 66 m² - Classe Energie : D - Prix : 72.100 € (hors frais de notaire et bancaires).
Renseignements et Ventes : GROUPE SNI - GIE VENTES
Jean-Christophe Louis - Tél : 08 11 74 12 12
jean-christophe.louis@shb.sni.fr
Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de la **Côte d'or** pendant deux mois à compter de la présente publication conformément aux dispositions de l'article L-443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux.

AL212710396

SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

Vend deux appartements à Genlis (21)

- au 33, avenue de Sprendlingen : T4 de 81,7 m² avec **Jardin**, Lot 1, **Classe Energie: E, Prix : 88.000 € ***
- au 106, rue de la Maurienne : T3 de 67,5 m² avec **Terrasse** de **15 m²**, Lot 6, **Classe Energie : E, Prix : 90.900 € ***
* (hors frais de notaire et bancaires)
Renseignements et Ventes : GROUPE SNI - GIE VENTES
Jean-Christophe LOUIS Tél : 08 11 74 12 12
jean-christophe.louis@shb.sni.fr
Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de la **Côte d'Or** pendant deux mois à compter de la présente publication conformément aux dispositions de l'article L-443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux.

AL212710628

SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

Vend un appartement avec Cave
5, rue de Verdun à Longvic (21)

T3 de 59 m² - Lots 2188 & 3171 **Classe Energie : E, Prix : 68.000 €** (hors frais de notaire et bancaires)
Renseignements et Ventes : GROUPE SNI - GIE VENTES
Jean-Christophe LOUIS, Tél : 08 11 74 12 12
jean-christophe.louis@shb.sni.fr
Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de **la Côte d'Or** pendant deux mois à compter de la présente publication conformément aux dispositions de l'article L-443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux.

AL212710410

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

Par jugement en date du 26/06/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la faillite personnelle pour une durée de cinq ans de
Mme Brenterch Barre Sophie
69, rue Paul Vaillant Couturier
58160 Imphy
RM 58 : 508 647 815

AL582710632

Par jugement en date du 26/06/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la faillite personnelle pour une durée de dix ans à l'égard de :
M. Moitrier Sébastien gérant l'EURL Moitrier (SARLU)
7, avenue du Général Leclerc
58500 Clamecy
RCS : 502 262 272
et M. Moitrier Alain gérant de fait.

AL582710633

DEPOT DE L'ETAT DE COLLOCATION DE :
RENAULT Claude
L'état de collocation de prix de vente de l'immeuble de :
RENAULT Claude
Sis à : 58120 CHAUMARD
BLAIZY
A été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce ou toute personne peut en prendre connaissance.
Les contestations doivent être formées dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion au BODACC avisant du dépôt de l'état de collocation et être faites par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nevers.
Le Greffier

AL582710644

Par jugement en date du 26/06/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a homologué la conciliation de la Société :
AGREGATS DU CENTRE GROUPE SASU
130 route de Nevers
58180 Marzy
Le greffier

AL582710650

Par jugement en date du 26/06/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a homologué la conciliation de la Société :
AGREGATS DU CENTRE SAS
Fontenille CD 40 de Nevers
58180 Marzy
Le greffier

AL582710651

Par jugement en date du 26/06/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a homologué la conciliation de la Société :
SARL ADC TERRASSEMENT
130 route de Nevers
58180 Marzy
Le greffier

AL582710652

Par jugement en date du 26/06/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a homologué la conciliation de la Société :
AGREGATS DU CENTRE RECYCLING SARL
130 route de Nevers
58180 Marzy
Le greffier

AL582710653

NIÈVRE

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

S.C.P. « BERNADETTE LARIVE-BRUANDET ET SYLVIE GUYARD »
Notaires associés
3 Rue Saint Goar
58110 Châtillon en Bazois
Bureaux annexes à la Machine
Saint Saulge et Moulins Engilbert

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par :
Monsieur Laurent **Goumilloux**, employé communal, et Madame Marie-Laure, Gilberte, Roseline **Briod**, fonctionnaire, son épouse, demeurant ensemble à Anlezy (Nièvre), lieudit « Le Bourg », mariés sous régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la Mairie d'Anlezy (Nièvre), le 8 Août 1998,
Modification opérée : adoption du régime de la **séparation de biens** tel qu'il est régi par les articles 1536 à 1543 du Code civil.
Notaire rédacteur de l'acte : **Maître Sylvie Guyard**, notaire à Châtillon en Bazois (58110), 3 rue Saint Goar.
Date de l'acte : 22 Juin 2013.
Les oppositions éventuelles doivent être faites auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus dans les trois mois de la date de parution du présent avis par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier.
Pour avis
Maître Sylvie GUYARD

AL582710629

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : R.N.S
Forme : SCI
Capital : 5 000 euros
Siège : 12 rue St Christophe 58120 Château Chinon
Objet : Achat, vente, location, gestion de biens immobiliers.
Durée : 99 ans
Gérant : M. Atak Yunus 12 Rue St Christophe 58120 Château Chinon.
RCS : Nevers

AL582710597

Avis de constitution
Aux termes d'un ASSP en date du 15/06/13, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SCI,
Dénomination : SCI ANGELIQUE,
Siège : 23 rue de la République, 58300 Decize,
Objet : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble bâtis ou non,
Capital : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire,
Durée: 99 ans,
Gérance : Mlle Angélique Chaussin, 1 Route de Genève, Les Arbelats 58300 Charrin, RCS de Nevers.

AL582710626

Par acte SSP du 21/05/2013, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : WILLIAM COIFFURE
Objet social : tous travaux en coiffure et leurs suivis
Siège social : 29 rue saint martin, 58000 Nevers
Capital : 3 000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Yacoubi Rachid, demeurant 106 rue Jean Jaurès, 94800 Villejuif
Immatriculation au RCS de Nevers

AL582710635

Constitution SSP à Chaulgnes en date du 27-06-2013 de la SCI BG Immo. Capital: 2000 Euros. Siège: 35 Rue de la Fontaine, 58400 Chaulgnes. Durée: 99 ans. Gérance: Pierre Buguellou, 35 rue de la fontaine 58400 Chaulgnes. Objet: Acquisition, revente, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant. Cessions de parts sur décision extraordinaire des associés représentant au moins 2/3 des parts sociales. RCS: Nevers.

AL582710636

Avis de constitution
Par acte SSP en date du 27 juin 2013, il a été constitué une SARL dénommée : UNIV'HAIR
Objet social : Toutes prestations de coiffure hommes, femmes, enfants et vente de produits accessoires à l'activité
Siège social : 29, rue de la Préfecture 58000 Nevers
Capital : 5.000 euros
Gérance :
Mme Julie Fineau demeurant 767, avenue de la République 58600 Garchizy
Mme Tiphanie Louis demeurant 38, route de Saint-Georges 58490 Saint Parize le Chatel
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL582710637

Avis de constitution
Par acte SSP en date du 27 juin 2013, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée :
Dénomination: SCI JULIE-TIPHANIE
Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le com-

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à candidature à la LOCATION
La SAFER Bourgogne Franche Comté se propose de louer les biens fonciers suivants :
Commune de VARZY(IL 13/002))
70 ha 98 a 59 ca
- 'Cote arbeau': ZT- 31- 32- 33- 34- 35- 36- 52- 53- 54- 55- 72- 76- 77- 82- 83- 353- 355- 358- 428 - 'Derriere bellombre': ZC- 40(*)- 42(*)- 44(*)- 45(*)- 46(*) - 'Derriere chatelet': AP- 45 ZD- 60(*)- 62- 64- 65- 66(*)
- 'Devant chatelet': AP- 150 - 'Fontenelle': AD- 35- 36- 42- 44- 46- 60- 61- 62- 64 - 'Grand montois': YB- 96- 97(*)- 98- 99 - 'Jazet': ZV- 17 - 'La commune': ZT- 9- 10- 11 - 'La cote du pre': ZT- 88- 461- 462
- 'La tuilerie': ZB- 15- 108 - 'Le moulin londin': AC- 71- 73(*)- 80- 85- 86 - 'Les beaumes': AB- 118 - 'Les hates': ZB- 10- 11 - 'Les plantes froides': ZI- 11(*) - 'Les vignes blanches': ZP- 34
- 'Mardoiseau': ZB- 6- 7- 20- 31 - 'Pre l eveque': ZT- 169 - 'Saint ferroux': ZC- 61- 62(*)- 63(*) - 'Sous chatelet': AP- 223 - 'Sous le petit montois': ZC- 29- 31(*)- 32- 34- 35- 36- 37- 88 - 'Sur beaumont': ZV- 32- 39
- 'Vignes de montmay': ZD- 1- 2- 33- 34(*)- 35(*) - 'Villaine': AC- 97- 108- 156- 157- 159- 160- 165- 166- 167- 168- 183- 184- 185- 199- 201- 270- 272- 276
Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de LANGERON (AA 13/028):
3 ha 74 a 02 ca
- Les chailloux: C-437[206]
Cmne de NOLAY (AA 13/052)
BOIS:
3 ha 67 a 52 ca
- Bois bernon: AP-15-17-19 - Buisson jovet: AS-1 - Les grandes vallees: AR-251
Cmne de SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER (AA 13/055 01/ 02):
16 ha 78 a 65 ca
- Bannereau: B-210-212-213-214-513[199]-515[200]-519[211]
Et, par extension, Cmne de AZY-LE-VIF:
3 ha 54 a 30 ca
- Les terres fortes: D-245
Cmne de SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER (AA 13/028):
19 ha 66 a 26 ca
- L etang de la porte: B-216-217-218 - Les genetais: B-225-226-233-240
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 22/07/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL582710648

plément des biens
et droits immobiliers en question,
Siège social : 29, rue de la Préfecture 58000 Nevers
Capital : 3.000 euros
Gérance :
Mme Julie Fineau demeurant 767, avenue de la République 58600 Garchizy
Mme Tiphanie Louis demeurant 38, route de Saint-Georges 58490 Saint-Parize Le Châtel
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de
Nevers

AL582710638

DISSOLUTION LIQUIDATION

Suivant l'AGE en date du 8/06/2013 de la SCI STAUDA, ayant son siège à Luzy (58) 1 av Marceau au capital de 30 489,80 €, immatriculée au RCS de Nevers n°408 081 495, enregistrée à Nevers le 24/06/2013 bord. N° 2013/770 case n° 1 les associés ont décidé la dissolution de ladite société à compter du 8/06/2013 et désigné Mr Jean Paul Davry, retraité, demeurant à Luzy (58170) Les loges, en qualité de liquidateur amiable.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

AL582710634

ECODIA

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 620 €
Siège Social : 12, rue Marcel Robin, 58640 Varennes-Vauzelles
507 726 248 RCS Nevers

L'AGE du 25/06/2013 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Mr Christophe Martin dt 12, rue Marcel Robin, 58640 Varennes-Vauzelles, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL582710649

DÉCLARATION D'INSAISISSABILITÉ

Office notariale de Clamecy

Aux termes d'un acte authentique, en date du 21 juin Deux Mille Treize, reçu par **Maître Nadia Arcangeli-Zerr**, notaire soussigné, membre de la Société Civile Professionnelle « Jean-Michel Beguin & Nadia Arcangeli-Zerr, notaires associés, titulaire d'un office Notarial à Clamecy (Nièvre), 24 rue Marie Davy;
Monsieur Philippe Doudeau agriculteur, époux de Mme Martine Fournier, demeurant à Alligny Cosne (Nièvre) Le Chalumeau a, en application de l'article L.526-1 du code de commerce, déclaré insaisissables ses droits sur :
- l'immeuble où est fixée sa résidence principale, situé à **Alligny Cosne** (Nièvre) Le Chalumeau cadastré section : ZY, numéro : 168, lieudit : Le Chalumeau, pour une contenance de : 10a 82 ca.
- l'immeuble non affecté à un usage professionnel situé à **Alligny Cosne** (Nièvre) Le Chalumeau ,cadastré section : ZY, numéro : 92, lieudit : Le Chalumeau, pour une contenance de : 26a 04ca.
Pour avis,
Me Arcangeli Zerr, notaire

AL582710628

MODIFICATION DE CAPITAL

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

THIMA INVESTISSEMENTS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 001 euros
Siège social : 2 place de la Charte
58000 Nevers
RCS Nevers 401 782 875

Augmentation du capital
Décision: Assemblée de l'associée unique du 31 décembre 2012
Objet: Augmentation du capital social
Ancienne mention
Capital social: 8 001 euros
Nouvelle mention
Capital social: 120 000 euros
Pour avis.

AL582710630

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzelles

MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE DES VAUX D'YONNE

Par abréviation «MSP DES VAUX D'YONNE»
Société interprofessionnelle de sois ambulatoires
Au capital de 450 euros
Siège social : 3 place des Promenades
58500 Clamecy
RCS Nevers 790 963 847

Augmentation du capital
Décision : Assemblée Générale Extraordinaire du 21 mai 2013
Objet : Augmentation de capital
Ancienne mention :
Capital : 450 euros
Nouvelle mention
Capital : 950 euros
Pour avis.

AL582710631

NON DISSOLUTION

S.A.R.L. «LES ECURIES DU CAVALETTI»

Société A Responsabilité Limitée
au Capital de 1 000 €
Siège Social : 7 Route de Trangy
58000 Saint Eloi
R.C.S. Nevers 528 922 180 - 2010 B 332

Au terme de l'A.G.E. du 06/06/13, les associés ont décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société, en application de l'article L 223-42 du CC.
Pour avis. La Gérance.

AL582710600

TRANSFERT DE SIÈGE

DOMINIQUE BOUILLY

EURL au capital de 1 000 €
Siège social
61, rue des Gravières
58320 Pougues les Eaux
R.C.S. Nevers B 524 058 070

Par décision du 17 juin 2013, le gérant de la société susvisée, a décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 5 des statuts.
Ainsi, à compter du 1er juillet 2013, le nouveau siège social sera à Ermont (95120) Résidence Les Floralies - Bât. C - 15 quater rue du Maréchal Foch et la Société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Pontoise désormais compétent à son égard.

AL582710641

NOMINATION

LE PRE FLEURI

SAS au capital de 2 000 €
Siège social : 16, Route de Lyon
58000 Sermoise sur loire
790 587 182 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24 juin 2013, les associés ont décidé de nommer pour une durée illimitée à compter du même jour Mme Sandrine Vallet dt à Urzy (58), 1157, Rue des Vannes aux fonctions de Directeur Général de la société en remplacement de Mr Laurent Cagniard, démissionnaire.

AL582710625

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzelles

ETABLISSEMENTS BILLEBAULT

Société à responsabilité limitée
au capital de 25 000 euros
Siège social
La Celle sur Loire - 58440 Myennes
RCS Nevers 320 926 249

Changement de gérant
Décision : Assemblée Générale du 14 juin 2013
Objet : modification de la gérance
Ancienne mention gérance : Monsieur Philippe Le Sellier De Chezelles, demeurant 24 rue Charles Floquet à Cosne Cours sur Loire.
Nouvelle mention gérance : Madame Brigitte De Chezelles, demeurant 24 rue Charles Floquet à Cosne Cours sur Loire
Pour avis.

AL582710627

SCEA DU PAVILLON

Le Pérou
58270 Saint Jean aux Amognes
RCS Nevers : 348283144
Capital social : 5 400 euros

Retrait d'associé
Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire à effet du 1er juin 2013, il a été procédé au retrait de l'associé, M. Eric Bornet.
Pour avis, la gérance

AL582710639

SCEA BOUCHE FRÈRES

L'Huis Bouché
58140 Brassy
RCS Nevers : 410 676 944
Capital social : 3 048,98 euros

Retrait de gérance
Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire à effet du 1er juin 2013, il a été procédé au retrait de l'associé et cogérant, M. Bouché Rémy, domicilié Lavault, 58140 Brassy.
Pour avis, la gérance

AL582710647

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

Le 10/05/2013, les associés de la SAS PARCIGA, capital de 3.000 €, ayant son siège social à AUXERRE (89) ZI Plaine des Isles, rue des Caillottes, 538 748 161 RCS AUXERRE, ont décidé d'étendre l'objet social de la société aux activités d'achat, vente, et location de matériel roulant ou industriel.
Anciennes mentions publiées :
Objet : la distribution, l'achat en vue de la vente, l'import-export de tous produits, marchandises ou services, la promotion et l'animation des ventes et par extension toute activité de négoce, de courtage ou de marketing.
Nouvelles mentions :
Objet : la distribution, l'achat en vue de la vente, l'import-export de tous produits, marchandises ou services ; l'achat, la vente, la location, de tout matériel roulant ou industriel; la promotion et l'animation des ventes et par extension toute activité de négoce, de courtage ou de marketing.

AL892710639

LE ROMARIN

Société A Responsabilité Limitée
au capital de 8.000 Euros
Siège social : 26 rue Georges Cerneau
89140 Cuy
422 051 839 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 31 mai 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires statuant aux conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé :
1°) la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, le siège, demeurent inchangés.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.
Transmission d'actions : Les transmissions d'actions par voie de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux, de cession ou donation, soit à un conjoint, soit à un ascendant ou un descendant peuvent être effectuées librement, sauf si l'opération a pour effet de ramener la participation directe ou indirecte du Président en dessous du seuil de 50 % du capital en Pleine Propriété et droits de vote.
Toutes les autres mutations, cessions, transmissions ou constitutions en gage, de quelque nature que ce soit, en tout ou en partie, même en ce qui concerne les droits démembrés, sont soumises à l'agrément préalable de l'Assemblé Générale Extraordinaire.
Sous sa forme SARL, la Société était dirigée par :
Co-Gérant
Monsieur Frédéric Declinchamp
Madame Savine Declinchamp
Demeurant ensemble : 26 rue Georges Cerneau, 89140 Cuy
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
Président
Monsieur Frédéric Declinchamp
Directeur général
Madame Savine Declinchamp
2°) La modification de l'objet social qui sera désormais rédigé comme suit :
Nouvelle mention
Cette société a pour objet l'exploitation d'un fonds de commerce de restauration situé à Saint Clément (89100), ZA La Fontaine d'Azon, rue des Foudrières et dans ce cadre:
- la fourniture de repas ou de plats préparés pour être consommés sur place,
- la fourniture des consommations accompagnant ces repas,
- éventuellement l'exploitation, à titre accessoire, à la même adresse et sous la même enseigne, d'un débit de boisson, sous réserve, bien entendu, d'obtenir au préalable, les autorisations nécessaires,
- à titre accessoire, la fourniture, de repas ou de plats préparés à emporter.
Ainsi que, à titre accessoire et sous réserve de l'exploitation à titre principal du fonds désigné ci-dessus, l'exploitation de tout établissement accessoire et complémentaire sous l'une quelconque des enseignes appartenant à la société ITM ENTREPRISES, la participation dans toute société exploitant un fonds de commerce sous l'une quelconque des enseignes appartenant à la société ITM ENTREPRISES.
3) il a été constaté
la réalisation définitive de l'augmentation de capital décidée par décisions du Président du 12 juin 2013, par l'émission de 7.500 actions nouvelles au nominal de 16 Euros chacune,
la modification définitive des articles 7 et 8 des statuts, telle que décidée par décisions du Président du 12 juin 2013.
Ces modifications entraînent la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention
Capital social : 8.000 Euros.
Nouvelle mention
Capital social : 128.000 Euros.
Mention en sera faite au RCS de Sens
Pour avis

AL892710676

Le 28/06/2013, l'associé unique de la SAS JEANNIN ADVANCED CAR, capital de 65.000€, siège social à Auxerre (89) 34-36, av. Charles de Gaulle, 347 915 969 RCS Auxerre, constatant l'expiration des mandats des Commissaires aux comptes, a décidé de ne pas les renouveler et de nommer de nouveaux Commissaires aux comptes.
Anciennes mentions publiées, CAC titulaire : SA KPMG, 6, rue Paul Verlaine 21000 Dijon, CAC suppléant : Sarl CABINET MORIZE AUDIT 19 av. Pierre Larousse 89000 Auxerre
Nouvelles mentions, CAC titulaire : M. Arnaud Rougagnou, 21, rue d'Artois 75008 Paris, CAC suppléant : M. Daniel Pernot, 21, rue d'Artois 75008 Paris

AL892710687

LABORATOIRE LESIMPLE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social
4 rue Emile Zola 89800 Chablis
385 011 879 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 28 juin 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de Commerce, a décidé de transformer de la Société en Société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
Le siège de la société, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 7 622,45 euros.
Son objet social est étendu aux activités de vente de tous produits et matériels oenologiques.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, ascendants, descendants ou conjoints doit être autorisée par la Société.
Monsieur Jacques Lesimple, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
Président de la société : Monsieur Jacques Lesimple, demeurant rue du Foulon ,Ai Le Foulon ,Ai 89800 Chablis.
Pour avis
Le Président

AL892710695

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Par acte authentique reçu le 15 janvier 2013, par Maître Pierre Ferté, notaire associé à Vincennes (94300), 120 rue de Fontenay, Monsieur Jean-Louis Savourat, retraité, et Madame Annick Barjot, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Courtois-sur-yonne (89100), 20 rue des Seigles, mariés par devant l'officier d'état civil de Courtois-sur-Yonne (89100) le 06 octobre 2007 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du code civil, aux termes d'un contrat de mariage reçu par Maître Eric Gachot, notaire à Sens (89100), le 24 septembre 2007, ont déclaré aménager leur régime matrimonial en supprimant purement et simplement la clause d'attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant.
Les oppositions seront reçues par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans les trois mois suivant la présente publication, chez Maître Pierre Ferté, notaire susnommé, n° CRPCEN 94008.

AL892710701

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué pour une durée de 99 ans une SARL dénommée TECHNITRACE EUROPE, au capital de 10.000 €, ayant son siège social à Toucy (89) ZI av. Gl de Gaulle, ayant pour objet l'étude, le négoce et la fourniture de système de chauffage, de câbles et résistances chauffants, et de régulation, dont

le gérant est M. J. Lacheheb demeurant à Conflans Ste Honorine (78) 10, rue M. Berteaux. Immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

AL892710666

Aux termes d'un acte sous seing privés en date du 17 juin 2013, il a été constitué une société par actions simplifiée instituée par la loi n° 99-587 du 12 juillet 1999 et présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SAS CENTRE VILLE
Siège : Auxerre (89000), 54 rue de Paris
Durée : 99 à compter de sa date d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital : 10 000 euros, divisé en 1 000 actions de 10 euros chacune
Objet : l'achat, la vente en gros et au détail de tous textiles d'habillement, d'accessoires en tout genre, de chaussures et d'article de maroquinerie.
Président : a été nommé président de la société pour une durée égale à la durée de la société : Monsieur Alain Brossaud demeurant 5 bis, avenue Girardot 95160 Montmorency.
Commissaire aux comptes : aucun commissaire aux comptes n'a été nommé.
La société sera immatriculée au R.C.S. de Auxerre.
Pour avis,
Le président

AL892710677

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre Cedex

EU-HEALTH

Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 1 rue Pascal
89700 Vezannes

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Vezannes du 21 juin 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : EU-HEALTH
Siège social : 1 rue Pascal, 89700 Vezannes
Objet social : le conseil en recrutement à savoir la recherche et l'évaluation de candidats à une fonction préalablement définie pour le compte de toute institution
cliente, le conseil en optimisation de structure et de formation
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 30 000 euros
Gérance : Monsieur Régis Lhomme, demeurant 2 rue Pascal 89700 Vezannes
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Auxerre.
Pour avis
La Gérance

AL892710678

Il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : TALASS
Forme : SCI
Capital : 100 euros
Siège : Haras de Vallery La justice 89150 Vallery
Objet : Achat, vente, location, gestion de biens immobiliers
Durée : 99 ans
Gérant : M. Lasset Gérald 15 rue de Vouillé 75015 Paris
RCS: Sens

AL892710680

Avis de constitution :
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Vergigny du 19 juin 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : DM TRANSPORT
Forme : société à responsabilité limitée
Siège social : 20 rue des Bruyères, 89600 Vergigny
Objet social : le transport de marchandises sur le territoire européen pour le compte d'autrui, la location de véhicules avec et sans chauffeur, le négoce de matériaux d'agrégat.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS
Capital social : 30 000 €
Gérance : M. Denis Mouturat, demeurant 20 rue des Bruyères à 89600 Vergigny
Immatriculation de la société au RCS d'Auxerre
Pour avis
la gérance

AL892710681

AgriBourgogne.fr
ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

ASSISTANCE MAINTENANCE SERVICE

S.A.R.L., dont le sigle est « A.M.S. »
1.000 €,
1 rue Jean Moulin êtage 1, 89140 Cuy.

Objet : tous travaux de rénovation, plomberie, installations électriques, travaux de dépannage, carrelages, pose de parquet, peinture, tous travaux d'une façon générale ainsi que l'entretien des espaces verts, achat et vente de tout matériel s'y rapportant.
Durée : 99 ans.
Gérant: Monsieur Gérard Etienne, 1 rue Jean Moulin,
89140 Cuy.
La Société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL892710683

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : LE PETIT JASSIM
Forme : EURL
Capital : 1 500 €uros divisé en 1 500 parts de 1 €uro
Siège social : 1 place de la Mairie, 89400 Chény
Objet social : commerce d'alimentation générale, fruits, légumes et toutes autres activités assimilées.
Durée : 99 ans
Gérant : Mr Mounir Ben Hamouda, demeurant 2 avenue Gambetta, 92270 Bois Colombes.
Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

AL892710691

Par acte sous seing privé en date du 1er juin 2013, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Dénomination : EARL NEZONDET
Siège social : 4 rue du Haut Huet 89150 Montacher Villegardin
Objet :
La Société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du code rural.
La superficie mise en valeur ne peut excéder dix SMI.
Pour la réalisation et dans la limite de l'objet ci-dessus défini, la société peut effectuer toutes opérations propres à en favoriser l'accomplissement ou le développement, sous réserve qu'elles s'y rattachent directement ou indirectement et qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.
En particulier, la société peut notamment :
- procéder à l'acquisition de tous éléments d'exploitation agricole,
- prendre à bail tous biens ruraux,
- exploiter les biens dont les associés sont locataires et qui auront été émis à sa disposition conformément à l'article L.411-37 du code rural,
- exploiter les biens dons les associés exploitants sont propriétaires et qui auront été mis à sa disposition conformément à l'article L.411-2, du dernier alinéa du code rural,
- vendre directement les produits de l'exploitation, avant ou après leur transformation, mais sous réserve de respecter les usages agricoles.
Durée : 99 années
Capital : 7 500 euros (apportés en numéraires)
Gérance :M. Vincent Nezondet demeurant 4 rue du Haut Huet 89150 Montacher Villegardin
Cession de parts :
- Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, ascendants et descendants des associés.
2 - Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec l'agrément donné par la majorité des associés représentant la majorité des parts sociales.
Immatriculation : au RCS de Sens.
Pour avis

AL892710696

Aux termes d'un acte authentique en date du 1 juin 2013 il a été constitué une société
Dénomination sociale : PACI
Siège social : 9 place du maréchal Leclerc, 89000 Auxerre
Forme : SARL
Capital : 30000 €
Objet social : La société a pour objet, en France et à l'étranger, le commerce de vêtement, chaussures, maroquinerie et accessoires, détail, demi-gros, gros, achat, vente, négoce et toute activité se rapportant à l'activité principale.
Gérance : Monsieur Parker Michel, Route de Pierrefitte, Château d'Orthie, 41300 Salbris
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL892710706

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

EURL FOURCHAULT

SARL au capital de 7500€
Siège social : 33, Grande Rue
89260 Voisines
450 654 587 RCS de Sens

L'AGE du 31/05/2013 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/05/2013, nommé en qualité de liquidateur M. Fourchault Pascal, demeurant 33, Grande rue, 89260 Voisines, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Modification au RCS de Sens

AL892710675

Grafikncom EURL au capital de 500 euros, 69 rue du bois frileux 89330 Saint Julien du Sault. RCS Sens 752740837. A compter A.G.E du 01-07-2013: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation : Monsieur Moine Steven, 19 rue jean moulin, 89500 Bussy le Repos. Siège liquidation : adresse liquidateur. Mention au RCS Sens.

AL892710689

S.A.R.L. PAGE

SARL au capital de 100.005 Euros
63 bis rue du Mail Richelieu,
89100 Paron
442495891 R.C.S. Sens

Par décision de L'AGE en date du 30 avril 2013 les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30 avril 2013, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Patrick Page, 63 bis rue du Mail Richelieu, 89100 Paron et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société.
Mention en sera faite au RCS de Sens

AL892710694

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre

ACTIVE BEAUTE

Société à responsabilité limitée
au capital de 25 500 euros réduit
puis augmenté à 9 000 euros
Siège social : 15 Place Vauban,
89200 Avallon
RCS Auxerre 509 332 086

Par une délibération en date du 10 juin 2013, l'Associée unique a décidé :
- de réduire le capital social de 25 500 euros à 0 euros, à la suite de pertes, par voie d'annulation des parts sociales, sous condition de la réalisation définitive de l'augmentation de capital décidée ci-après ;
- et d'augmenter le capital de 9 000 euros pour le porter à 9 000 euros par l'émission au pair de 100 parts nouvelles à libérer en numéraire.
Elle a ensuite constaté la souscription et la libération des parts. Elle a constaté en conséquence la réalisation définitive de l'augmentation de capital et corrélativement de la réduction préalable de capital et apporté les modifications statutaires rendues nécessaires par la double
opération.
Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :
Article 7 - Capital social
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à Vingt Cinq Mille Cinq Cents Euros (25 500 euros)
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à Neuf Mille Euros (9 000 euros)
Pour avis
La Gérance

AL892710685

ECO HABITAT

SARL au capital de 5000 €
Siège social :
18, Place de la Liberté,
89190 Villeneuve-l'Archevêque
534 856 984 RCS de Sens

En date du 01/09/2012, l'associé unique a décidé de modifier le capital social de la société en le portant de 5000 Euros, à 155000 Euros
Modification au RCS de Sens

AL892710692

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre cedex

MAISON DE SANTE DE

TERRE PLAINE

Société civile de moyens
Au capital de 2 000 euros
porté à 2 400 euros
Siège social : 2, rue de l'Abreuvoir
89420 Guillon
RCS Auxerre 502 551 229

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 31
janvier 2013 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de Quatre Cents Euros par apports en numéraire.
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à deux mille euros (2 000 euros).
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à deux mille quatre cents euros (2 400 euros).
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Auxerre.
Pour avis
La Gérance

AL892710703

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

CUMA STAM

RCS Auxerre 331 076 760

Par décision du Conseil d'Administration du 18 juin 2013, la CUMA STAM a transféré son siège social du 16 rue des Ecoles 89200 Magny au 2 route d'Etrée 89200 Magny.
Le président

AL892710679

FROMAGERIE F.PAUL RENARD

SASU au capital de 3.257.820 €
Siège social :
La Chapelle, 89360 Flogny la Chapelle
RCS Auxerre 585 650 211

L'AGE du 14/06/2012 a décidé de transférer le siège social de la société au 83 avenue Henri Martin, 75116 Paris, à compter du 14/06/2013.
Radiation au RCS d'Auxerre et réimmatriculation au RCS de Paris

AL892710684

ABLOC

SAS au capital de 40.000 €
Siège social : 30, avenue Vauban
89100 Sens
439 812 165 RCS Sens

Par AGE en date du 14.06.2013 le siège social du 30, avenue Vauban à Sens (89100) a été transféré au 3, chemin de Champbertrand, Rosoy 89100 Sens à compter du 14.06.2013.
Statuts modifié en conséqauence
Dépôt légal RCS Sens
Pour avis

AL892710686

Transfert de siège social.
Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 1 février 2013 de la société Ets JULES, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 3 000 euros, siège social :52 grande rue, 89100 Saint Martin Du Tertre, RCS Sens n°522 890797.Il a été décidé de transférer le siège social de la société à compter du 1 février 2013 et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.
Ancienne mention : 52 grande rue,89100 Saint Martin du Tertre.
Nouvelle mention : 14 lieu dit Les Joigneaux, 89100 Saint Martin Dutertre.
Pour avis.

AL892710705

➜ SUCCESSION

Avis
La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, Administratrice Générale, France Domaine - Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon Cedex, a été nommée curateur des successions de :
par décisions du tribunal de grande instance d'Auxerre,
- en date du 07/06/2013, Mme Georgette Geneviève **Bourtequoi** célibataire, décédée le 07/012/2011 à Ravières, réf 13.5523
- en date du 13/06/2013 :
Mme Raymonde Nathalie **Varin** célibataire, décédée le 07/11/2012 à Ravières, réf 13.5546
M. Armand Lucien **Dupouy** célibataire, décédé le 11/03/2012 à Auxerre, réf 13.5547
Mme Suzanne Denise **Venet** célibataire, décédée le 16/11/2012 à Vermenton, réf 13.5548
- par décision du tribunal de grande instance de Sens en date du 11/06/2013, Mme Yvette **Fauconnier** veuve **Roy**, décédée le 24/11/2010 à Sens, réf 13.5582
Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL892710693

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL BLIN .TCE.

sarl au capital de 5 000 euros

Suite à l'assemblée générale du 20 juin 2013 ,les associés nomme à compter de ce jour Mr Blin Sébastien gérant en remplacement de Mr Blin Gilbert.

AL892710662

A. P. S.

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622 euros
Siège social
Z.A. de la Fontaine d'Azon
89100 Saint Clément
RCS : SENS 423 234 129

MODIFICATION DE LA GERANCE
Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 juin 2013, et suite à la démission de Madame Véronique Abride, épouse Le Bartz, en qualité de cogérante, il résulte que la société A. P. S., jusqu'à présent administrée par deux cogérants, sera administrée par un gérant unique, Monsieur Christian Le Bartz, demeurant à Brannay (89150), 1 route de Sens, à compter du 27 juin 2013.
Mention sera faite au RCS de Sens.

AL892710697

Maître Christophe NOãL
Avocat spécialisé en droit des Sociétés
15 rue Pasteur
89100 Sens

JAGS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 617 180 euros
Siège social
ZI des Sablons
Rue del'Industrie 89100 Sens
441 210 697 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 24 juin 2013, la collectivité des associés a nommé Madame Astrid Sluismans, demeurant à Sens(89100) 57 rue Carnot en qualité de nouvelle gérante, pour une durée illimitée à compter de ce jour en remplacement de Monsieur Gérard Sluismans, décédé.
Pour avis,
La gérance.

AL892710699

Terres de Bourgogne
ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net
Sur notre site
Saisissez votre annonce en ligne et
obtenez votre devis instantanément
AgriBourgogne.fr

DETENTE La pratique de la pêche peut s'avérer un loisir passionnant pour qui aime eau et nature. Il est possible de débuter avec un petit budget.

La pêche, un loisir pour les petits et les grands

Pour commencer à pêcher en eau douce, point n'est besoin de débourser une fortune. « *La pêche au coup, celle qu'on pratique pour attraper de petits poissons blancs comme la brème ou le gardon nécessite une canne télescopique de petite dimension sans moulinet avec une ligne montée équipée d'un flotteur avec des plombs et d'un hameçon. Le tout coûte moins de dix euros* », explique Thibault Beaudoin, responsable adjoint d'un magasin Pacific Pêche. Dans cette gamme de prix, le matériau utilisé pour fabriquer la canne est la fibre de verre. Elle est très solide, mais est aujourd'hui largement dépassée par le carbone qui résiste mieux à la torsion et est bien plus léger. Dès que le pêcheur débutant aura mordu à l'hameçon du plaisir de taquiner le poisson, il optera pour du matériel plus compétitif. « *Aujourd'hui, 95 % des produits sont en carbone. Certaines cannes peuvent s'avérer onéreuses et coûter plusieurs milliers d'euros* », confie Thibault Beaudoin. Une fois les techniques de base assimilées, les pêcheurs pourront se tourner vers d'autres pêches. La pêche à la truite, ou plus largement aux salmonidés, se pratique avec une canne équipée d'un moulinet



T. BEAUDOIN

La pêche permet de s'adonner à sa passion en pleine nature et de capturer de belles prises.

(environ 15 euros pour débuter mais jusqu'à plus de 1 000 euros pour certains ensembles) et des appâts naturels, des leurres, ou des mouches. La pêche des carnassiers, comme son nom l'indique, consiste à prendre des poissons comme le brochet, le sandre, la perche, le silure ou le black bass qui se nourrissent d'autres poissons. Elle est beaucoup pratiquée aux leurres. La pêche de la carpe a de nombreux adeptes et a la particularité de pouvoir se pratiquer la nuit. Il faut donc prévoir l'équipement en conséquence : tente, sac de couchage, vêtements chauds…

Nouvelles techniques

Côté équipement justement, outre le large choix de cannes et moulinets à la technique parfois très sophistiquée, il existe une multitude de flotteurs, d'hameçons et de leurres s'adaptant à chaque espèce de poisson. Ces derniers peuvent représenter un poisson aussi vrai que nature ou avoir des formes plus abstraites et des couleurs très flashy. Pour s'asseoir, le pêcheur peut bien évidemment s'équiper du traditionnel fauteuil pliant, mais il existe aujourd'hui des sièges beaucoup plus confortables. Appelés stations, utilisées pour la pêche au coup, elles s'adaptent au dénivelé du terrain et permettent donc une très bonne assise et acceptent en plus toute une gamme d'accessoires. La grande innovation de ces dernières années est le *float tube*, une embarcation composée de deux flotteurs gonflables au milieu desquels le pêcheur s'installe sur une toile tendue. Le pêcheur est équipé de palmes pour se déplacer. Il lui permet ainsi de pêcher tout en étant sur l'eau. De nouvelles tendances et techniques apparaissent. La jeune génération a ainsi inventé le *street fishing*, ou pêche en ville. Elle consiste à pêcher aux leurres, principalement des carnassiers, en plein milieu urbain, dans des cours d'eau souvent délaissés. Les adeptes de cette pêche sont des défenseurs du *no-kill* qui consiste à remettre à l'eau les poissons capturés dans les meilleures conditions possibles pour qu'ils puissent survivre. Cette approche est aujourd'hui majoritaire. Les pêcheurs, en tout cas les nouvelles générations, ne vont plus pratiquer leur loisir de prédilection pour rapporter du poisson à la maison et le consommer. Ils préfèrent relâcher leurs prises. Pour certaines espèces comme la carpe, le *no-kill* est même obligatoire. Le but est donc de capturer le poisson le plus gros, le photographier et ensuite de le remettre à l'eau.

VALERIE GODEMENT

CARTES DE PECHE

Les jeunes peuvent débuter la pêche très tôt grâce à la carte « Découverte moins de 12 ans » valable un an dans toute la France et coûtant cinq euros. La Fédération Française de Pêche (FFP) vise également à toucher un autre public ; les femmes. Pour les encourager, la FFP a mis en place la carte « Découverte femme » au prix de 30 euros pour l'année et qui permet de pêcher dans tout l'Hexagone. Le tarif est plus élevé pour les hommes (une centaine d'euros) qui ne peuvent pas de surcroît pêcher dans tout le pays, mais de nombreuses associations et fédérations ont mis en commun leurs zones de pêche pour simplifier les formalités d'adhésion et offrir un territoire plus vaste. Dans tous les cas, pour obtenir une carte de pêche, il faut impérativement être affilié à une association.

coin cuisine

Escargots de Bourgogne en fricassée, purée de persil et jus d'ail, gnocchis de pomme de terre

Temps de préparation : 1 h 30

Ingrédients (4 pers.)

- 48 escargots de Bourgogne de belle grosseur au naturel,
- 100 g de persil équeuté,
- 100 g d'ail épluché,
- 100 g de beurre,
- 20 g d'échalote ciselée,
- 10 g d'ail haché,
- 10 g de persil haché,
- 5 cl de crème liquide,
- 5 cl de Bourgogne blanc sec,
- 150 g de pommes de terre type Charlotte,
- 50 g de vieux parmesan,
- 2 jaunes d'œufs,
- 50 g de farine,
- 14 cl de fond de volaille,
- Sel et poivre.

Mise en place

Gnocchis : sur une plaque allant au four, faire cuire les pommes de terre pendant une heure (175 °C). Éplucher et passer au presse-purée.



CHATEAU DE VAULT DE LUGNY

Ajouter le parmesan, le jaune d'œuf, la farine, saler et poivrer. Étaler la pâte sur une surface farinée et couper en bandes de 1 centimètre. Saupoudrer de farine et réserver au frais.
Purée de persil : blanchir les feuilles dans l'eau bouillante salée pendant 5 minutes. Refroidir sous l'eau glacée. Presser les feuilles pour supprimer l'eau. Mixer avec 4 centilitres de fond de volaille jusqu'à l'obtention d'une purée.
Jus d'ail : blanchir l'ail 5 fois, départ eau froide en égouttant dès ébullition à chaque fois. Égoutter et mixer avec 10 centilitres de fond de volaille, passer au chinois et réserver.
Escargots : faire revenir les escargots dans une poêle avec du beurre, l'échalote et l'ail haché. Déglacer au vin blanc, saler et poivrer et ajouter une noisette de beurre et du persil haché grossièrement.

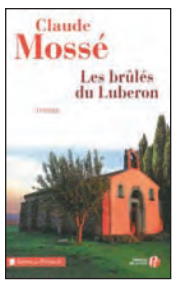
Finition et présentation

Dans une poêle, faire dorer les gnocchis dans du beurre. Dans une casserole, faire réchauffer la purée de persil avec du beurre à feu doux, rectifier l'assaisonnement. Chauffer le jus d'ail, ajouter la crème, le beurre et fouetter.
Dresser une cuillerée de purée de persil au centre d'une assiette creuse. Disposer les gnocchis et les escargots dessus. Napper de sauce à l'ail et décorer d'une feuille de persil.

vient de paraître

Les brûlés du Luberon

« Les brûlés du Luberon » est un roman de Claude Mossé paru aux éditions Presses de la Cité dans la collection Terres de France (www.collection-terresdefrance.fr).



19,50 euros

Avec ce livre, on est transporté dans le Luberon (région du Vaucluse) de François 1er, le brillant roi de France un peu vieillissant au moment où se situe l'histoire (1543-1545). Dans ce Luberon là, les protestants tentent en vain de faire reconnaître leur manière de croire. L'héroïne fait le chemin de sa forteresse de Buoux au château de Chambord pour y rencontrer le roi. Mais bien entendu, Rome et le Vatican veillent. L'évêché et l'inquisition d'Embrun (Hautes-Alpes) aussi. Des messagers, des hommes d'influence circulent entre le Saint-Siège et la cour royale pour défendre les intérêts des uns et des autres. Bien au-delà des superbes paysages du Luberon et de leurs enivrantes odeurs provençales, c'est à un drame que l'on assiste. Les vaudois (protestants) seront massacrés ou envoyés aux galères pour les survivants. Et si, probablement sous l'influence de Charles Quint - principal ennemi de François 1er, les expéditions ordonnées en 1545 ramèneront le calme, on voit déjà se profiler les terribles guerres de religion qui débuteront en 1562. Prenant !

THIERRY MICHEL

▶ Sudoku

4				9	5			
	1		4	2				
		9			7	8		4
8						1		
	5					7		8
	7			6				
				7	2		3	
				5				
					6		5	

Résultat du précédent numéro

7	5	8	4	2	6	9	3	1
2	3	1	7	9	5	4	8	6
6	4	9	1	8	3	5	7	2
9	6	3	2	1	8	7	5	4
4	2	5	9	6	7	3	1	8
1	8	7	5	3	4	6	2	9
8	9	4	3	7	1	2	6	5
5	7	6	8	4	2	1	9	3
3	1	2	6	5	9	8	4	7

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contient TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contient TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contient également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Abonnement



Chaque vendredi dans votre boîte à lettres

Je m'abonne pour 1 an

à Terres de Bourgogne **98 €**

◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **35 €**

Total.....

Je m'abonne pour 2 ans

à Terres de Bourgogne **185 €**

◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **70 €**

Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:..... Prénom:
Raison sociale:.....
.....
Adresse:
.....
Lieu-dit:.....CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile: Email:@.....

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

ABO2013-1218

☐ **Je règle**.....**€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 6 juillet 2013 au 12 juillet 2013

Samedi 6

TF1
20.50 Dallas (7, 8 et 9/10). Série avec Patrick Duffy, Linda Gray, Josh Henderson, Jesse Metcalfe.
23.05 Les experts. Série ⓬.

FRANCE 2
20.45 Fort Boyard. Divertissement présenté par O. Minne, avec A. Sublet, Jérémy Michalak, Patrick Cohen, Emmanuel Maubert, Philippe Gaudin et Matthieu Noël.
22.25 On n'demande qu'à en rire. Spectacle avec Laurent Ruquier, Antonia, Artus, Babass, Ben, Les Décaféinés, Donel Jack'Sman, etc.

FRANCE 3
20.45 Le silence de l'épervier (4, 5 et 6/8) ★. Téléfilm avec Line Renaud, Florence Thomassin. *Moyen.*
23.40 J'étais à Nuremberg ★★. Téléfilm avec Serge Hazanavicius, Élina Löwensohn, Patrick Raynal. (voir Sélection)
01.10 Appassionata «La belle Hélène». Opéra de J. Offenbach.
23.00 J'ai vu changer la Terre.

ARTE
20.45 L'aventure humaine «Le peuple des volcans».
23.00 Birth of groove.
23.55 Tracks.

M6
20.50 Wes & Travis : «Thérapie de choc», «Le troisième élément». Série avec Michael Ealy.
23.15 The finder. Série.

CANAL +
20.55 Athlétisme «Diamond League : Meeting Areva».

Dimanche 7

TF1
20.50 On a retrouvé la 7e compagnie ★. Comédie (1975) de R. Lamoureux (1h30). *Mineur.*
22.35 Les experts, Manhattan ⓾.

FRANCE 2
20.45 Le cercle rouge ★★. Drame (1970) de Jean-Pierre Melville, avec Alain Delon, Bourvil (2h14). *Excellent*
23.00 Les herbes folles ★★. Comédie (2008) de Alain Resnais, avec Sabine Azéma, André Dussollier (1h40). (voir Sélection)

FRANCE 3
20.45 Commissaire Brunetti, enquêtes à Venise : «La petite fille de ses rêves», «Mort à la Fenice» ★★. Téléfilm avec Uwe Kockisch Degen. *Magnifique, mais long.*
00.10 Dimanche d'août ★★. Comédie dramatique en NB et VO (1949) de L. Emmer. *Cocasse.*

ARTE
20.45 Le vélo de Ghislain Lambert ★★. Comédie (2001) de P. Harel, avec Benoît Poelvoorde, José Garcia (1h53). *Amusant.*
22.40 Le roi du mont Ventoux ★★. (voir Sélection)

M6
20.50 Capital «Sur la route des vacances : Dépenses cachées, vrai budget !». Magazine.
23.00 Enquête exclusive «Plage, rap et boxe thaï...». Magazine.

CANAL +
20.55 Strike back (7 et 8/10) ★★. Série ⓬. *Excellent, mais cru.*

Lundi 8

TF1
20.50 Les experts, Miami : «Miami, on a un problème», «Aller-retour à L.A.», «L'ennemie commune», «Mort aux enchères». Série avec David Caruso ⓾.
23.55 Dexter. Série ⓬.

FRANCE 2
20.45 The closer, L.A. enquêtes prioritaires : «Réponse armée», «Le cadavre a ses secrets», «En transit». Série avec Kyra Sedgwick.
22.50 Private practice. Série.

FRANCE 3
20.45 Tamara Drewe ★★. Comédie (2010) de Stephen Frears, avec Gemma Arterton, Roger Allam (1h45) ⓾. *Excellent.*
23.00 Meilleur espoir féminin ★★. Comédie (1999) de et avec Gérard Jugnot, et avec Bérénice Bejo (1h40). *Amusant.*

ARTE
20.50 Belle de jour ★★. Drame (1966) de Luis Buñuel, avec Catherine Deneuve (1h45) ⓬. *Superbe, mais très scabreux.*
22.25 Tristana ★★. Drame en VO (1970) de Luis Buñuel, avec Catherine Deneuve (1h45). *Brillant, mais sinistre.*

M6
20.50 L'amour est dans le pré.
23.00 Nouveau look pour une nouvelle vie. Magazine.

CANAL +
20.55 Case sensitive «Faux semblants» ★★. Téléfilm avec Olivia Williams (1h32) ⓬. *Prenant.*

Mardi 9

TF1
20.50 Les experts, Manhattan : «Fatale Saint-Valentin», «Avant l'heure», «Tableau d'honneur», «Crise d'identité». Série avec Gary Sinise, Sela Ward ⓾.
00.05 New York, section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⓾.

FRANCE 2
20.45 Qui sera le prochain grand pâtissier ? Divertissement présenté par V. Guilhaume, avec C. Michalak, Christophe Adam, Philippe Urraca et Pierre Marcolini.
22.35 Mariages (3 et 4/8) «Mon mariage, ma bataille». Documentaire.

FRANCE 3
20.45 Famille d'accueil : «Alerte enlèvement», «Esprit d'entreprise» ★★. Série avec Virginie Lemoine, Christian Charmetant. *Poignant.*
23.55 Les vacances de Maigret. Téléfilm avec Bruno Cremer.

ARTE
20.50 Gasland ★★. *Cette enquête sur les dangers du gaz de schiste est intéressante, mais inquiétante.*
22.35 Agents troubles «Le renseignement fédéral allemand et les nazis» ★. *Décevant.*
23.30 Fabrique d'un État.

M6
20.50 Recherche appartement ou maison. Magazine.

CANAL +
20.55 Starbuck ★★. Comédie (2012) de Ken Scott, avec Patrick Huard (1h45) ⓾. *Amusant.*

Mercredi 10

TF1
20.50 Esprits criminels : «Sept secondes», «Ancienne blessure», «Témoins protégés ⓬». Série avec Joe Mantegna, Matthew Gubler ⓾.
23.20 Revenge. Série.

FRANCE 2
20.45 Sherlock : «Les chiens de Baskerville», «Le banquier aveugle» ★★. Téléfilms avec Benedict Cumberbatch, Martin Freeman (2h56) ⓾. *Plein d'humour.*
23.50 Les deux canards. Théâtre de Tristan Bernard et Alfred Athis, avec Yvan Le Bolloc'h (2h09).

FRANCE 3
20.45 Des racines et des ailes «Un balcon sur le Dauphiné».
23.05 L'ombre d'un doute «Henri IV : Victime d'un complot ?».

ARTE
20.50 Copacabana ★★. Comédie dramatique (2010) de Marc Fitoussi, avec Isabelle Huppert, Lolita Chammah (1h42). (voir Sélection)
22.35 La dentellière ★★. Drame (1976) de Claude Goretta, d'après Pascal Lainé, avec Isabelle Huppert (1h48). *Poignant.*

M6
20.50 Zone interdite : «Vacances gratuites ou séjours extrêmes : Enquête sur ceux qui ont choisi un été pas comme les autres».

CANAL +
20.55 Des saumons dans le désert ★★. Comédie (2011) de L. Hallström, avec Ewan McGregor, Emily Blunt (1h43). *Amusant.*

Jeudi 11

TF1
20.50 Section de recherches. Série avec Xavier Deluc.
23.50 SWAT, unité d'élite ★★. Aventures (2003) de C. Johnson, avec Colin Farrell, Samuel L. Jackson (1h53) ⓾. *Excellent.*

FRANCE 2
20.45 Carnet de voyage d'Envoyé spécial : «Avion, train, les secrets des billets sur Internet», «Sri Lanka : Un paradis en eaux troubles». Magazine.
22.15 Dans les yeux d'Olivier «Une mort sur la conscience» ★★. Magazine. (voir Sélection)

FRANCE 3
20.45 Out of Africa ★★★. Drame (1985) de Sydney Pollack, d'après Karen Blixen, avec Meryl Streep, Robert Redford (2h40). *Superbe.*
23.55 52e Mondial La Marseillaise à pétanque «Finale».

ARTE
20.50 Odysseus (11 et 12/12) ★. Série. *Très décevant.*
22.20 Les secrets de la matière (1/3) «La naissance de la chimie» ★★★. *Une passionnante et superbe vulgarisation.*

M6
20.50 Volt, star malgré lui. Animation (2008) de Chris Williams et Byron Howard (1h30).
22.25 Astérix et Cléopâtre ★★. Animation (1968). *Charmant.*

CANAL +
20.55 Homeland (11 et 12/12) ★★. Série ⓾. *Palpitant.*

Vendredi 12

TF1
20.50 Les experts : «Le meilleur d'entre nous», «Même plus drôle», «Cas d'école». Série avec Laurence Fishburne ⓾.
23.05 Secret story ⓾.

FRANCE 2
20.45 Le plus grand cabaret du monde «Best of». Divertissement présenté par Patrick Sébastien.
22.55 Le roman d'un trader ★. Théâtre de Jean-Louis Bauer, avec Lorànt Deutsch, Tcheky Karyo (1h38). *Décevant.*
00.40 Mon Taratata à moi.

FRANCE 3
20.45 Thalassa «La France entre ciel et mer : Entre Manche et Bretagne». Magazine.
23.05 Affaires d'État, étranges affaires «L'affaire des vedettes de Cherbourg». Documentaire.

ARTE
Soirée Verdi
20.50 Complots à l'opéra ★★. *Très intéressant.*
21.35 Rigoletto. Opéra de G. Verdi, avec le London Symphony Orchestra, dirigé par G. Noseda, avec George Gagnidze, Irina Lungu, A. Chacon Cruz (2h15).

M6
20.50 Bones. Série avec David Boreanaz, Emily Deschanel ⓾.

CANAL +
20.55 Nos plus belles vacances. Comédie (2012) de et avec Philippe Lellouche, et avec Julie Gayet, Gérard Darmon (1h39).

SÉLECTION


DR

■ **Copacabana** - Si Babou est fantasque et irresponsable, sa fille Esméralda est sage et sérieuse. Isabelle Huppert fait merveille dans ce personnage léger, parfois agaçant, qui va tout mettre en œuvre pour entrer dans le moule de la normalité. Avec sa fille dans la vie, Lolita Chammah, elle forme un couple dissonnant, mais crédible. Dans cette comédie douce-amère, Marc Fitoussi ne s'est pas contenté de brosser le portrait coloré et réjouissant d'une femme hors norme, il décrit la cruauté du monde de l'immobilier. Par petites touches, il montre de quelle manière des dirigeants sans scrupules profitent de la détresse de ceux qui ont connu le chômage. Dans cette peinture sociale, il raconte une histoire émouvante de relations chaotiques mère-fille et montre, avec finesse et cocasserie, que l'amour entre une mère et sa fille finit par triompher de tous les obstacles. Et il conclut son histoire avec un final brésilien, qui donne son titre au film. ***Mercredi 10, sur Arte, à 20h50.***

■ **J'étais à Nuremberg** - Pierre, un Français, et Nina, une Polonaise, s'étaient croisés à Londres. Ils se retrouvent au procès de Nuremberg. La salle du procès a été bien reconstituée, tout comme certaines interventions, ce qui donne une réelle authenticité à cette œuvre, intéressante, mais un peu confuse, en raison des traductions simultanées. Mais on regrette que les auteurs aient introduit une intervention française, sur Vichy, qui n'a jamais été prononcée. ***Samedi 6, sur France 3, à 23h40.***

■ **Les herbes folles** - Alain Resnais, qui change de style à chaque film, raconte l'histoire de ces idées folles qui germent dans le cerveau des hommes, comme ces herbes qui poussent n'importe où. Sabine Azéma et André Dussollier, les comédiens fétiches du cinéaste, semblent beaucoup s'amuser avec cette histoire cocasse, étonnante et brillamment mise en scène. Mais le spectateur est un peu dérouté par une intrigue artificielle. ***Dimanche 7, sur France 2, à 23h00.***

■ **Le roi du mont Ventoux** - Cinq coureurs, Eddy Merckx en 1970, Jean-François Bernard en 1987, Marco Pantani en 2000, Richard Virenque en 2002 et Juan Manuel Garate en 2009, ont gagné cette étape.Qui fut le plus rapide ? Les coureurs (sauf Merckx et Pantani) commentent cette course virtuelle, constituée d'images d'archives. Même si c'est un peu injuste (la longueur de l'étape n'étant pas la même), cette course est fascinante, mais un peu longue. ***Dimanche 7, sur Arte, à 22h40.***

■ **Dans les yeux d'Olivier «Une mort sur la conscience»** - Leur vie durant ils seront hantés par ce jour où ils ont été responsables de la mort d'un être humain. Avec son regard bienveillant, Olivier Delacroix poursuit sa quête de l'être humain en souffrance. Jamais voyeur ni complaisant, mais toujours respectueux, il sonde les reins et les cœurs, et arrive, avec ses interlocuteurs, à cette conclusion : seul l'amour, du conjoint ou des proches, peut sauver. ***Jeudi 11, sur France 2, à 22h15.***

National Brune

Petit tour des régions, depuis Châtillon

Des éleveurs des quatre coins de la France étaient présents le week-end dernier en Haute Côte d'Or. Rencontres.



«Un signe fort de la Pac». Karine Plivard, éleveuse au Gaec de la Côte, dans le canton de Montigny-sur-Aube, a présenté deux animaux : *«Je viens ici tous les ans, mais cette année, avec le National, c'est le summum ! J'aime les vaches, c'est une vraie passion que je partage avec les participants locaux et ceux des autres régions. Nous nous voyons au moins une fois par an car je participe aux concours à Épinal et Cournon. Nous échangeons sur notre métier, nos exploitations, nos soucis... A ce sujet, tout le monde se pose des questions sur la nouvelle Pac. Nous avons de moins en moins de jeunes qui s'installent en lait. Nous attendons tous un signe fort de la Pac en faveur des laitiers»*.



NORD. La race Brune commence à se développer dans le Nord-Pas de Calais. Une vingtaine d'élevages tentent de se frayer un chemin entre les très nombreuses Prim'Holstein. Patrice Dubois, délégué BGS, aide les éleveurs à se structurer et à trouver une bonne génétique. Le technicien s'est même chargé du transport et la surveillance des animaux plusieurs heures avant la venue des éleveurs. *«Il s'agit de la première participation du Nord à un National»* indique Patrice Dubois. Les trois Brunes présentées n'étaient pas dépaysées pour autant : elles venaient toutes de la Côte d'Or et l'une d'elles avait été achetée à la vente de Châtillon il y a deux ans.



Établissement scolaire. Le lycée de la Barotte-Haute Côte d'Or était bien entendu présent. Des jeunes se sont occupés des animaux durant les trois jours de la manifestation.

EST. Le département de la Haute Saône participait à son tout premier concours national de la race Brune. Trois élevages étaient représentés : la SCL du petit moulin (Fougerolles), le Gaec des Tilleuls (Les Fessey) et l'exploitation de Marc Spenle (Anjeux). Cette jeune et sympathique délégation du «70» a logé au lycée agricole la Barotte le premier jour, puis vers les animaux la veille du concours.

▼



OUEST. Dix heures de route, c'est le temps qu'il aura fallu aux vaches des Côtes d'Armor pour se rendre à Châtillon-sur-Seine. Deux élevages bretons étaient présents dont l'EARL de Pont Ar Leguer. *«Nous avons participé aux deux derniers nationaux. Oui, ça commence à faire de la route, je ne sais toujours pas combien me prendra le transporteur ! Mais l'objectif est de nous faire connaître hors de notre région alors on ne peut pas faire autrement. Et de toute façon, c'est un grand plaisir d'être ici !»* explique l'éleveur, dont le département compte environ 500 Brunes inscrites au contrôle laitier.





«Intempéries généralisées sur toute la France». L'EARL des Ardelons, de Semur-en-Auxois, s'est déplacée avec une génisse et deux vaches en lactation. Pascal Meunier et Mathieu Vermeille ont retrouvé des éleveurs des autres régions, croisés sur de précédents concours. *«C'est un grand plaisir d'être là et c'est une chance, pour le département, d'accueillir un si bel évènement»* mentionne Pascal Meunier. Au fait, de quoi parle t-on avec un éleveur d'une autre région? *«Les intempéries ont pas mal alimenté les discussions»* reconnaît le Côte d'orien, *«apparemment, toute la France est touchée : l'Ouest, le Nord, l'Aveyron... Ça risque de jouer sur les stocks en hiver. Beaucoup d'éleveurs s'inquiètent des cultures de maïs. Personnellement, j'ai dû ressemer presque vingt hectares qui avaient végété avec le froid. Si le maïs est de mauvaise qualité, le lait sera forcément impacté»*.



SUD. Six élevages venaient de la Lozère. *«Nous essayons de répondre présent à chaque concours»* signale Maxime Savajol, le président du syndicat départemental entouré ici de très jeunes bénévoles... *«L'esprit de convivialité et l'envie de faire avancer la Brune nous animent à chacune de nos sorties»* confie l'éleveur. A la question : *«Quel est le berceau de la race ?»*, le Lozérois sourit, hésite et cite son département, avant d'ajouter la Côte d'Or quelques secondes plus tard. Si l'Est français s'approvisionne majoritairement en Allemagne, la Lozère le fait dans le sud Ouest français : *«dans l'Ariège, en Haute-Garonne...Beaucoup de gens arrêtent le lait. On profite de cette déprise agricole pour nous approvisionner en Brunes. Le marché allemand ? On commence tout juste d'en parler»* signale le jeune président.

AURÉLIEN GENEST

Une relève assurée. Les filles et fils d'éleveurs étaient nombreux.
Les jeunes locaux ont accompagné leurs parents et présenté les animaux de leur exploitation. Une «super» expérience, dira l'un d'eux.

▼

